

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

L'Union en état

«L'état de notre Union est plus vigoureux qu'il y a un an et plus vigoureux chaque jour...» Les paroles de M. Reagan résonnent un peu comme ces chants que l'on entonne pour se rassurer soi-même et entraîner ses compagnons de route.

Chaque engrenage du «rapport de gestion» présidentiel est relié à cette courroie d'entraînement.

Premier encouragement: la conquête spatiale. On continue. La crise de confiance qui secouait les industries spatiales après le choc de Challenger, exigeait une réaction immédiate et dépassant largement les limites des préoccupations économiques. D'où sans doute l'annonce de la gestation de l'avion spatial vingt-cinq fois supersonique.

Du même coup, aussi un encouragement aux investisseurs étrangers qui percevraient, au-delà d'un dollar qui se tasse, à nouveau et très vite l'attraction de l'aventure technologique américaine, un instant voilée par la fumée blanche de la terrible explosion.

De l'Espace, nous voici revenu sur Terre. Encouragement encore la politique de soutien aux «combattants de la liberté». Peu compatible à première vue avec l'établissement de relations stables et détendues avec l'URSS. Encouragement pourtant et toujours au désarmement nucléaire.

Sur cette même lancée, une pensée pour les «pauvres»: on va réétudier leur cas. Cela devrait mener plus loin qu'un simple: on vous écrira... Un germe d'espoir.

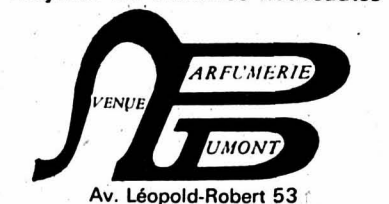
L'espoir présidentiel celui-là, c'est surtout de calmer les inquiétudes des lobbies industriels et agricoles et d'atténuer leurs pressions. Ici encore des encouragements vers la galerie américaine et vers l'extérieur, en direction des partenaires commerciaux et financiers des USA, avec la relance de l'idée d'une conférence monétaire internationale.

En attendant, un dollar plus faible leur donne quelques soucis. Tandis qu'il est une promesse de reprise pour les industries d'exportations américaines qui ont à faire face à l'énorme déficit budgétaire, plus que doublé en l'espace de deux ans, de 69,3 milliards en 1983 à 148,5 milliards de dollars en 1985. Cela pour mémoire. La dépréciation du dollar devrait entraîner une réduction du déficit commercial en passant par une détérioration des termes de l'échange.

► Page 2 Roland CARRERA

PRESTIGE DES GRANDES MARQUES

Pour votre beauté et votre élégance
Produits de beauté - Parfums
Accessoires signés - Foulards
Lunettes - Sacs
Parapluies
Toujours les dernières nouveautés



Une nouvelle explosion secoue la capitale française Il pleut des bombes sur Paris

Un attentat à la bombe a fait neuf blessés, dont six sont dans un état grave, hier peu après 18 h. à la FNAC-Sports du Forum des Halles à Paris. Cette explosion survient après les deux attentats perpétrés lundi et mardi dans la capitale. Elle fait suite aux attentats lundi soir à la Galerie Claridge (huit blessés) et à celui de mardi à la librairie Gibert Jeune (quatre blessés). Une bombe placée au troisième étage de la tour Eiffel avait par ailleurs pu être désarmée à temps lundi soir.



La Galerie du Claridge, qui avait été la cible d'un attentat lundi. (Bélino AP)

Si la police n'écarte pour l'instant aucune piste, l'hypothèse du Proche-Orient paraît la plus plausible. Après l'explosion de décembre dernier au Printemps, un morceau de journal koweïtien qui n'avait pas brûlé et enveloppait l'explosif avait été trouvé.

Il y a bien sûr aussi la lettre de revendication de l'attentat du Claridge signée par un mystérieux «Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient».

OTAGES AU LIBAN

La France a en effet quatre otages au Liban. Des négociations ont actuellement lieu entre la France et l'Iran pour la normalisation des relations entre les deux pays qui incluraient par voie de conséquence la liberté des otages.

Selon le journal «Le Monde», les ravisseurs des otages français demandent la libération des terroristes arabes détenus en France ainsi qu'une «importante somme d'argent». Et surtout ils ne veulent pas que les négociations en cours se fassent dans leur dos. (ap)

Discours présidentiel sur l'état de l'Union «L'Amérique va de l'avant»

Le président Ronald Reagan a présenté mardi soir, lors de son message solennel sur l'état de l'Union, un tableau résolument optimiste de l'Amérique, prête à «aller de l'avant, à la conquête des étoiles». M. Reagan a entamé son discours télévisé en rendant hommage aux astronautes de la navette spatiale Challenger dont l'explosion mardi dernier l'avait conduit à reporter d'une semaine son allocution. «J'ai le plaisir de vous dire que l'état de notre Union est plus vigoureux qu'il y a un an, et plus vigoureux chaque jour. (...) L'Amérique va de l'avant.»

Pour bien montrer que la conquête de l'espace allait se poursuivre malgré le drame de Challenger, le président a annoncé que les Etats-Unis entreprendraient des recherches pour mettre au point d'ici la fin des années 1990 un avion spatial capable de rallier Washington et Tokyo en deux heures et d'atteindre 25 fois la vitesse du son.

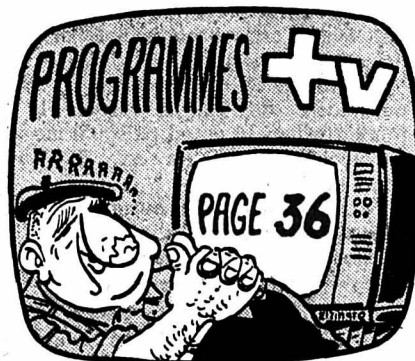
THÈME HABITUELS

Le président a enfin repris les thèmes habituels de sa politique étrangère en soulignant la nécessité d'aider les «combattants de la liberté» dans le monde, «en Afghanistan, en Angola, au Cambodge et au Nicaragua».

Il a insisté à nouveau sur son Initiative de défense stratégique (IDS) visant à mettre au point un bouclier anti-missiles dans l'espace. «L'Amérique a relevé un défi historique et est allée sur la Lune. Maintenant, elle doit en relever un autre: faire de nos défenses stratégiques une réalité pour les citoyens de la planète Terre». (ats, apf)

● Lire également en page 9.

J'ai encore grossi.
Il me faudrait une petite rallonge!



SPORT Slalom géant féminin à Val Zoldana Ave Maria!

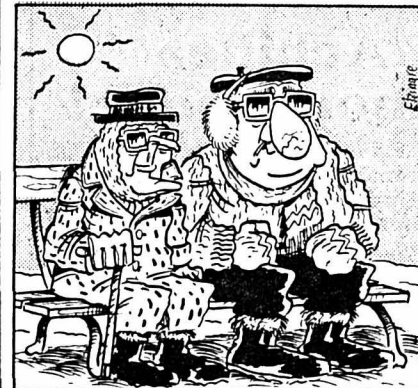


Maria Walliser n'a pas fait les choses à moitié. Dans le géant de Val Zoldana, la Saint-Galloise s'est payée le luxe de réaliser les meilleurs temps des deux manches ainsi que des temps intermédiaires. (Bélino AP)

Chemins de fer britanniques Shocking...

La Direction des chemins de fer a présenté ses humbles excuses à la reine Elizabeth: la souveraine, qui rentrait de sa résidence de Sandringham, est arrivée à Londres avec trois quarts d'heure de retard sur l'horaire. Et surtout, elle a dû longuement attendre son petit-déjeuner. Il faut dire que les choses ont mal commencé. Lorsque les serveurs portant les harengs fumés et les œufs brouillés du petit-déjeuner royal dans des plats d'argent ont tenté d'entrer dans le wagon en passant par le soufflet, ils ont trouvé la portière fermée. Il a fallu attendre l'arrivée en gare de Cambridge, une heure plus tard, pour que les harengs et les œufs puissent enfin arriver sur la table de la souveraine.

Les malheurs n'étaient pas terminés puisque la motrice diesel du train est tombée en panne peu après et a dû être remplacée. (ap)



M

météo

Nord des Alpes, Valais et Grisons: le sommet de la nappe de stratus qui recouvre le Plateau s'élèvera jusque vers 1500 mètres. Cette nappe se déchirera localement l'après-midi. Au-dessus et ailleurs le temps sera en partie ensoleillé par nébulosité changeante. Il est également possible que quelques flocons de neige épars tombent au nord des Alpes.

Evolution probable jusqu'à lundi: au début nébulosité changeante et, notamment au sud, quelques chutes de neige. Dès dimanche environ à nouveau assez ensoleillé en montagne et du stratus en plaine. En général froid.

INDICE CHAUFFAGE

Voir en page Service

Jeudi 6 février 1986

6e semaine, 37e jour

Fêtes à souhaiter: Dorothee, Gaston

	Jeudi	Vendredi
Lever du soleil	7 h. 50	7 h. 49
Coucher du soleil	17 h. 43	17 h. 44
Lever de la lune	6 h. 34	7 h. 24
Coucher de la lune	14 h. 19	15 h. 36
	Mardi	Mercredi
Lac des Brenets	750,58 m.	750,52 m.
Lac de Neuchâtel	429,03 m.	429,01 m.

S

sommaire

Veto à «Baby Doc»
SUISSE Page 4
Industrie chocolatière suisse
Légèrement débranchée
ECONOMIE Page 9

R

région 2e cahier

La Chaux-de-Fonds
M. Untel
2001, rue
de la Lune...
PAGE 15

3e cahier

Temps libre
MAGAZINE Page 29

MONDE

E

entre autres

«Achille» mon amour!

La lèvres supérieure agitée d'un tremblement, les yeux révulsés, Ahmed empoigne la tignasse blanche du paralytique, la tire à lui... Sourire hystérique à l'instant où feu Léon Klinghoffer s'affaisse sur le pont du paquebot, le crâne éclaté par une balle de Kalachnikov.

Gros plan sur le groupe de terroristes, silencieux maintenant devant le corps de l'otage. Puis travelling arrière sur Ahmed qui allume une «malbiche» sur fond de Méditerranée. La chaise roulante, vide, attire le regard...

Extrait de :

Pour que ce film-là ne fasse pas recette, il faudrait que Bergman en dirige la réalisation! Mais le risque est nul. La société américaine New World Pictures qui a acheté les droits de reproduction de l'histoire de Léon Klinghoffer, le vieil homme abattu par les pirates de l'«Achille Lauro», à sa veuve, ne va pas rater son coup. Superproduction, budget astronomique, campagne publicitaire sans enlever le haut ni le bas, mais efficace quand même, on voit d'ici le topo. Seul manque la date de la première. Alors pour l'instant, rideau!

Mme veuve Klinghoffer a pensé: «...que l'histoire était assez importante pour qu'on ne l'oublie pas. Il faut que les gens se souviennent de l'horreur de cette tragédie afin qu'on tâche que cela ne se reproduise pas...» Dont acte.

Elle ne risque pas d'oublier, elle. Les billets verts à l'effigie de George Washington qui vont tomber dans son escarcelle se chargeront de lui rappeler cette mort atroce. De l'argent à l'odeur d'hémoglobine.

On ne peut pourtant pas accuser cette veuve de jouer sur le côté versatile du commun des mortels. Car si le dégoût et la rage sont les réactions premières et sincères de l'homme devant un tel crime, l'excitation et l'envie du détail macabre s'installent très rapidement. Sus à l'écran, au roman, au Panam-match.

Dans cette participation à l'horreur, les natures diffèrent, mais les motivations sont les mêmes: le profit. Profit matériel pour Marilyn Klinghoffer. Profit sensoriel pour le spectateur.

L'affaire ne serait qu'une histoire de conscience si un troisième profit ne venait obscurcir définitivement le tableau. Celui que les terroristes tirent du film. L'écran étant le support publicitaire idéal pour présenter les causes qui les poussent à «guerroyer».

Ainsi, le public, d'une manière latente, avale cette violence, tout en prétendant hypocritement la combattre.

Jacques HOURIET

Toute ressemblance avec des personnes vivantes ou ayant existé ne sont pas fortuites mais suivent bien la volonté de l'auteur!

Ouverture du 3e congrès du Parti communiste cubain Six heures de flot Castro...

M. Fidel Castro a accusé l'administration du président Ronald Reagan d'«aggraver» la situation internationale, qualifiée de «la plus tendue et complexe de l'après-guerre», mardi devant le IIIe Congrès du Parti communiste cubain (PCC).

Dans un rapport lu pendant plus de six heures, le président cubain a d'autre part indiqué que l'Union soviétique et le PCUS étaient les amis les plus proches de Cuba.



A l'ouverture du congrès. Que l'on se rassure, les participants ont pu s'asseoir pour digérer le temps de parole - six heures - de Fidel Castro. (Bélino AP)

M. Fidel Castro a estimé que le sommet de Genève avait créé un espoir mais qu'il n'en était pas sorti de solution, soulignant que la situation «dans certains cas» s'était même aggravée. Il a cité à cet égard l'Amérique Centrale, l'Angola, et l'Afrique du Sud.

Le leader cubain a aussi dénoncé «le retour de l'administration Reagan à la politique de l'étouffement de l'Amérique latine», citant l'invasion de Grenade, le soutien au président salvadorien Duarte,

et aux «contre-révolutionnaires» du Nicaragua.

«CHANGEMENTS PERCEPTIBLES»

Il a ajouté que des «changements perceptibles» avaient été enregistrés en Amérique latine, citant la chute de la junte en Argentine et l'arrivée au pouvoir de M. Alfonsín, ainsi que le «retour à la vie démocratique» en Uruguay et au Brésil et l'avènement d'un pouvoir civil

au Guatemala. Le président cubain a aussi rappelé l'appui de Cuba au groupe de Contadora.

A propos de l'Afrique, le président cubain a très vivement dénoncé la politique «de soutien des Etats-Unis au régime de Prétoria», stigmatisant d'autre part la récente entrevue accordée par le président Reagan à M. Jonas Sawimbi, leader de l'UNITA (mouvement de guérilla opposé au régime de Luanda), qu'il a qualifié de «mercenaire».

APPUI À L'ANGOLA

M. Fidel Castro a annoncé que l'appui de Cuba à l'Angola «a augmenté» et «continuera» ajoutant qu'une solution négociée reste possible sur la base de la déclaration cubano-angolaise de 1984 et de la résolution 435 de l'ONU. (ats, afp)

Moyenne des attaques de banques en France Cinq par jour

Cinq attaques de banques en moyenne ont eu lieu chaque jour ouvrable en France en 1985, selon une estimation du Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA).

Le CDIA précise en effet que 1.200 banques ont été attaquées en 1985 (contre 944 en 1980, 900 en 1981, 1.019 en 1982, 1.036 en 1983, le chiffre pour 1984 n'étant pas disponible).

En 1985, 300 agressions ont été perpétrées contre les bureaux de poste, 160 contre les agences de caisse d'épargne, une vingtaine contre les trésoreries ou les perceptions, une centaine contre les transporteurs de fonds et autant contre les préposés des PTT (postes françaises). (ats, afp)

Fusées d'appoint de Challenger Possible localisation par la NASA

La NASA a déclaré mardi soir qu'elle avait «peut-être» localisé l'une des deux fusées d'appoint (boosters) de la navette Challenger; une découverte qui pourrait être capitale dans l'enquête sur l'explosion du «cargo de l'espace»

«Des sondages aux sonars indiquent qu'un booster a peut-être été localisé», communique la NASA. Le texte ne précise pas le lieu exact où il se trouvait.

L'Agence spatiale américaine ne dit pas non plus de quelle fusée d'appoint il pourrait s'agir. Un film de la NASA rendu public le week-end dernier montre un jet de flammes s'échappant tel un chalumeau du booster de droite, fusant pendant une quinzaine de secondes contre le gros réservoir supplémentaire de la navette avant qu'il n'explose.

Quelques secondes après la destruction de Challenger, la NASA avait dû stopper la course des deux fusées d'appoint, celles-ci menaçant de retomber sur des zones habitées.

La récupération du booster suspect serait d'une extrême utilité pour la NASA, car cela pourrait permettre de confirmer la thèse selon laquelle la torche décelée sur le film est à l'origine de la catastrophe du 28 janvier.

(ats, afp)

Deux fonctionnaires soviétiques «virés» d'Italie «Sabotage de la coopération bilatérale»

Deux fonctionnaires soviétiques accusés d'espionnage ont été invités par les autorités italiennes à quitter le pays, a-t-on appris hier à Rome de sources bien informées.

Selon ces sources, il s'agit de MM. Victor Kopytine, premier secrétaire de l'ambassade d'URSS, en poste à Rome depuis octobre 1984 et chargé de questions administratives, et d'Andrei Tcheloukhine, chef d'escale de la compagnie aérienne Aeroflot à l'aéroport de Rome-Fiumicino.

Un porte-parole d'Aeroflot, interrogé sur ces «expulsions» a affirmé que M. Tcheloukhine, en poste à Rome depuis quatre ans, devait effectivement quitter l'Italie dans les prochains jours, «son contrat arrivant à échéance».

L'ambassade de l'URSS à Rome a confirmé hier en fin d'après-midi que deux fonctionnaires soviétiques ont été déclarés «personne non grata».

Dans un communiqué, l'ambassade affirme que cette mesure a été prise «sans aucun motif valable» et en attribue la responsabilité «à des milieux qui essaient de saboter la coopération soviéto-italienne». (ats, afp)

Après l'interception d'un avion libyen Vive déception en Israël

Une vive déception prévalait en Israël hier après le détournement, mardi, d'un avion civil libyen sur la base d'informations erronées. Les diplomates occidentaux en poste à Tel Aviv estimaient que l'interception de l'avion libyen constituait un coup de plus pour le Mossad, les services secrets israéliens. De son côté, M. Yitzhak Rabin, ministre israélien de la Défense, réaffirmait, hier au cours d'une conférence, le devoir de son pays de lutter contre le terrorisme par tous les moyens.

«Nous sommes décidés à lutter contre le terrorisme quel qu'il soit, où qu'il soit, n'importe comment. Il s'agit d'un long combat total et de longue haleine, qui connaît des hauts et des bas, mais qui ne prendra fin qu'avec la défaite des terroristes», a encore ajouté M. Rabin au cours d'une conférence donnée mercredi dans le nord du pays.

Au lendemain du détournement d'un de ses avions civils, M. Sli Abdessalam Triki, secrétaire du Bureau Populaire libyen des Relations Extérieures, a adressé un message au secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar. Réclamant un «châtiment dissuasif» pour les responsables du détournement, la Libye a demandé au Conseil de sécurité de prendre des mesures pour prévenir ces actes de piraterie aérienne, confirmant hier de sources diplomatiques informées à Tripoli. (ats, afp, reuter)

● SEASCALE. - Une fuite radioactive a eu lieu mercredi dans un bâtiment de la plus grande usine de retraitement des déchets nucléaires du monde, située à Sellafield, au nord-ouest de l'Angleterre, mais a été rapidement circonscrite, a annoncé la compagnie nationalisée Nuclear Fuels Ltd.

Cercueil mis à jour en Tchécoslovaquie «La découverte du siècle»

Des archéologues tchécoslovaques ont récemment fait une «découverte unique» en déterrèrent sous un château abandonné un cercueil richement orné qui contient semble-t-il les restes d'un saint, a annoncé hier la directrice du Musée des arts appliqués de Prague, Dagmar Hejdova.

Le cercueil, orné de cuivre recouvert d'or et d'émail est une «pièce unique», a déclaré Mme Hejdova. «On n'a jamais trouvé un tel objet en Europe. C'est un travail d'orfèvre monumental et sans exagérer, on peut dire qu'il s'agit de la découverte du siècle».

Le cercueil a été découvert au Château de Becov, à environ 130 km. au nord-ouest de Prague. Selon le journal «Slobodne Slobo», il est inhabituellement grand puisqu'il mesure 138,5 cm. par 42 cm. et 64,5 cm. On pense qu'il contient les restes de Saint Maurus, décédé en 565, ou de Saint Mauritius.

«La relique est sans aucun doute l'œuvre du cercle (allemand) de Cologne-Mosel où des ouvrages similaires ont été réalisés dans la seconde moitié du 12e siècle», a ajouté Mme Hejdova. (ap)

Le Pape lance un appel à Madras Dialogue et liberté religieuse

Jean Paul II a lancé hier à Madras (sud-est de l'Inde) un vibrant appel en faveur du dialogue entre différentes religions et de la liberté religieuse.

Dès son arrivée en provenance de Calcutta dans ce grand port construit par les Britanniques sur la côte est de l'Inde où un tiers des habitants sont catholiques, le souverain pontife s'est rendu au Mont Saint-Thomas, une colline où, selon la tradition, l'apôtre a été martyrisé en l'an 72.

Le Pape s'est ensuite adressé à quelque 2000 personnes dont 250 représen-

tants des religions non-chrétiennes: Hindous, Sikhs, Musulmans, Jains.

Le Pape a indiqué d'entrée de jeu qu'il pense à un échange sur un pied d'égalité. «Le dialogue entre membres de différentes religions, a-t-il dit, renforce et réapprofondit le respect mutuel et ouvre la voie à des relations qui sont cruciales pour résoudre les problèmes de la souffrance humaine.

Le Pape a rappelé que le Concile Vatican II a demandé aux chrétiens de reconnaître, sauvegarder et promouvoir les valeurs spirituelles et morales découvertes chez les non-chrétiens, au même titre que leurs propres valeurs sociales et culturelles. (ats, afp)

Las Vegas: 101 bonnes raisons

Le «Daily Optic», de Las Vegas, n'y regarde pas par deux fois, lorsqu'il s'agit de faire sa publicité.

La plupart des journaux vantent leurs éditoriaux, leurs articles de fond, leurs petites annonces.

Le «Daily Optic», lui, cite 101 bonnes raisons de l'acheter.

Ces propositions vont de (1) «Servez-vous en pour envelopper un cadeau» à (43) «Utilisez le comme couverture», en passant par (78) «Faites-en une litère pour le chat» et (82) «Faites-en une cale pour une table ou une chaise longue».

La 101e proposition: «Roulez-le serré et servez-vous en comme arme défensive». (ap)

En bref

● LONDRES. - Le chef de cabinet de Mme Thatcher, Sir Robert Armstrong, a été interrogé pendant trois heures mercredi par la commission parlementaire de la défense au sujet de la fuite d'une lettre destinée à nuire à l'ancien secrétaire à la défense Michael Heseltine.

● BERLIN. - Un deuxième échange d'espions aura lieu au printemps et est actuellement négocié entre les Britanniques et les Soviétiques, a rapporté mercredi le journal ouest-allemand «Bild» dans un telex envoyé aux organisations de presse.

● CRYSTAL SPRINGS. - Une explosion due au gaz suivie d'un incendie a fait au moins huit morts et un blessé grave mardi dans un magasin de meubles à Crystal Springs (Mississippi), a-t-on indiqué de source policière.

● LIMA. - Quelque 450.000 fonctionnaires étaient en grève mercredi au Pérou à l'appui de revendications portant sur des augmentations salariales, la réduction du temps de travail et la réintégration de collègues licenciés, ont déclaré mercredi les responsables syndicaux.

● BEYROUTH. - Une milice intégriste sunnite, la Coalition islamique, a annoncé mercredi qu'elle avait tiré par erreur un hélicoptère de la FINUL près de Saïda et que les six personnes qui se trouvaient à bord seraient remises à la FINUL.

● VIENNE. - La cocaïne a été la drogue dont les quantités saisies ont le plus augmenté dans le monde en 1984, de 44 pour cent par rapport à 1983, a annoncé la Division de l'ONU pour les narcotiques mercredi à son siège à Vienne.

opinion

Page 1

L'Union en état

Encore que sa traduction en termes de compétitivité commerciale pour les produits «made in USA» à l'étranger, et de rééquilibrage de la balance commerciale US demandera, comme le refroidissement du canon: «un certain temps...» Durant lequel il faudra résorber le déséquilibre accru de 49,7 milliards de dollars avec le

Japon et de 27,4 milliards avec l'Europe pour la seule année 1985.

Situation prometteuse aussi, mais de durcissement de la concurrence internationale et des attitudes respectives des zones économiques en présence.

L'entrée du Portugal et de l'Espagne dans le Marché commun par exemple, entraînera encore un recul des ventes agricoles américaines, tout en aggravant les désaccords Europe-USA quant à leur politique agricole respective. Négocier? Si l'on songe que le seul problème des citrons n'est pas encore résolu après quinze ans de négociations, cela promet.

Roland CARRERA

Sortez de l'ordinaire,
mangez chinois !

RESTAURANT ENCHANTÉ

Rue de la Balance 17. La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 25 17

Notre réputé chef de cuisine vous

enchantera



喜臨門

spécialités cantonaises et pékinoises

Chaque midi (sauf le dimanche) notre menu à **12.50**

Tous les jeudis soirs
démonstration manuelle de
pâtes à la chinoise
un véritable spectacle

Ouvert tous les jours



Voyages CFF
Dimanche 9 février
Tour de la Furka 39.-*
Train 59.-

Dimanche 16 février
Venez admirer les sculptures sur neige
Hoch-Ybrig 43.-*
train, car et téléphérique 59.-

Dimanche 23 février
Une journée inoubliable
En traîneaux à Gstaad 45.-*
Train 57.-

* avec abonnement 1/2 prix
Programme détaillé, inscription et retrait des billets jusqu'à la veille du départ à 15 heures.

Chaque jour tout Suisse avec le nouveau
Skipass CFF
Vos CFF

3 destinations à choix:
HAUT-PAYS-BLANC ou LA LENK ou RÉGION DE LA JUNGFRAU

Prix: Adultes 55.-
Enfants 6-16 ans 35.-
Abt 1/2 prix 45.-

Ces prix comprennent le transport et les remontées mécaniques.

Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 23 62 62

Abonnez-vous à L'Impartial

Fr. 30.000.-

c'est le montant que nous vous prêtons
Rapidité - Discrétion sans garantie

Finances Services
Pérolles 55 - 1700 Fribourg
☎ 037/24 83 26
8 h à 12 h, et de 13 h 30 à 18 h
mardi-jeudi, jusqu'à 20 h

BIJOUTERIE
Mayer Stehlin
LA CHAUX-DE-FONDS
Léopold-Robert 57
039/23 41 42

LE MOT MYSTÈRE

Thème: Signalisation routière - un mot de 5 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que Le Mot Mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution: page 22

T	L	E	T	O	M	T	X	U	E	F	L	E
R	A	R	S	O	I	N	E	S	O	I	C	G
A	C	T	O	R	I	L	A	R	B	L	R	I
F	C	O	E	F	B	C	T	R	O	E	E	E
I	E	C	R	U	R	E	E	I	Z	T	T	N
C	S	E	S	O	A	O	S	O	O	O	S	O
E	C	E	I	U	U	R	N	L	L	H	O	I
U	U	X	X	E	P	G	R	D	L	P	P	V
R	A	T	S	C	E	J	E	E	O	S	L	A
T	T	I	N	I	D	A	F	T	T	D	A	T
I	N	O	E	F	E	U	S	D	R	R	C	N
R	O	R	S	F	E	N	G	I	L	C	E	E
S	P	D	Z	O	R	E	G	L	E	I	O	V

(pécé)

- | | | | |
|---------|-----------|------------|--------|
| A Accès | For Forte | OCR Office | S SDR |
| B Arrêt | H Hôtel | OSR OSR | T Sens |
| C Avion | J Jaune | P Place | T Stop |
| D Bleu | L LCR | R Règle | T Taxi |
| E Bus | Libre | Rond | Tir |
| F Case | Ligne | Rouge | Tirs |
| G DFJP | Loi | Rue | Trafic |
| H Droit | Lois | Rues | V Vent |
| I Eaux | M Motel | | V Vert |
| J Etat | N Neige | | Vois |
| K Feux | O OCE | | Z Zoll |
| L Fin | | | |

OFFRES D'EMPLOIS

KIOSK AG
Pour notre kiosque de la Gare à Saint-Imier nous cherchons
une remplaçante
pour environ 20 heures par semaine et un à deux samedis et dimanches par mois.
Nous nous chargeons de vous former, pour remplir avec succès cette activité intéressante et variée.
Les intéressées peuvent s'adresser directement à **Mlle Vicente**, ☎ 039/41 28 68, la gérante de ce kiosque.

DELTA
Nous cherchons pour tout de suite ou pour date à convenir
un ou une REPRÉSENTANT/E DE COMMERCE
Age idéal: 28 à 35 ans.
S'adresser à M. Ruetsch DELTA-INTERIM S.A., 13, av. Léopold-Robert 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 23 73 13

En raison de notre extension, nous engageons toujours:
SERRURIERS-CONSTRUCTEURS ÉLECTRICIENS-MÉCANICIENS qui seraient formés comme monteurs d'appareils de manutention en usine et à l'extérieur.
MANŒUVRES
Nous offrons un travail très varié au sein d'une équipe jeune et dynamique.
Faire offres avec prétentions de salaire à: Sponta SA, Manutention et agencement industriel, Boudry, ☎ 038/42 14 41.

Importateur d'articles de cheminées, jardin, quincaillerie, décoration cherche
représentants indépendants
bien introduits dans ce secteur dans tous cantons.
Écrire sous chiffre Z 18-062349 PUBLICITAS, 1211, Genève 3

Argent comptant
jusqu'à Fr. 30 000.-
Service exprès, sans caution. Discrétion absolue.
☎ 021/35 97 10.

BESOIN D'ARGENT
Prêts jusqu'à Fr. 30 000.- dans les 48 h. pour salariés, sans caution. Discrétion absolue.
☎ (021) 35 13 28
Tous les jours 24 heures sur 24

Marending
BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR
Aujourd'hui et demain vendredi
action
gâteaux au fromage
Un petit repas pas cher!
Fr. 1.85.- au lieu de Fr. 2.10
La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Saint-Imier

HASLER FRÈRES SA
société active depuis plusieurs dizaines d'années dans les équipements industriels pour le dosage, pesage et la manutention des matériaux en vrac, désire renforcer son équipe et engagerait un
chef de projet ing. ETS électronique
Projets d'automatisation industrielle et du dosage à entreprendre sur la base de spécifications du client.
Connaissances et pratique en informatique industrielle souhaitées.
Capacité de raisonner en terme d'ensemble et d'intégrer tous les paramètres d'un processus industriel.
Esprit d'équipe indispensable.
Les candidats sont priés d'adresser leurs offres à **HASLER FRÈRES SA, 2013 Colombier (NE), ☎ 038/41 37 37.**

mécanicien ou aide-mécanicien
ayant si possible des connaissances des outils de coupe.
Se présenter chez: **Michel Renaud Bel-Air 20** 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 48 88

Entreprise de publicité cherche
un représentant vendeur
expérimenté, parfaitement bilingue, libre et indépendant, pour la vente au commerce et à l'artisanat d'un nouveau système de signalisation.
Prendre contact avec: **Monsieur Fernand Breitler** Allée du Champs du Moulin 2503 Bienne

Le rêve qui devient réalité.

Avec l'argent de la Banque ORCA.
Téléphonez-nous: 038/25 44 25.
Ou passez nous voir: Ruelle W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel.
Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller.
Prêt personnel de la Banque ORCA - rapidité, simplicité et discrétion.
Banque **ORCA**
Société affiliée de l'UBS

SUISSE

Demande bâloise d'entraide judiciaire aux Etats-Unis Un coup de plumeau sur l'affaire Plumey

Le ministère public bâlois va demander l'entraide judiciaire des Etats-Unis pour l'aider à faire la lumière sur la vaste escroquerie du financier jurassien André Plumey. Il s'agit d'éclaircir plusieurs points concernant les contacts et les opérations de Plumey dans l'Etat du Colorado, a indiqué hier à AP le procureur Walter Rothenfluh. En outre, la justice bâloise voudrait en savoir plus sur Frédéric Gerber, partenaire de Plumey établi à Denver.

De leur côté, les enquêteurs poursuivent leur travail de fourmis. Ils continuent de contrôler la comptabilité de la société Plumey finances SA dont le krach de quelque 200 millions de francs au détriment de 1.300 clients constitue une des plus vastes escroqueries jamais survenue en Suisse. Pour les enquêteurs, il s'agit notamment d'établir comment l'argent des investisseurs était acheminé à l'étranger et de quelle manière il s'est évaporé.

De l'avis du procureur Rothenfluh, une seule chose est certaine pour l'instant: André Plumey est bel est bien le personnage-clé de toute l'affaire. Jusqu'à présent, le mandat international de recherche lancé contre lui n'a rien donné.

PURE SPÉCULATION

Certains pensent que Plumey est encore en Suisse, d'autres supposent

qu'il a trouvé refuge aux Etats-Unis, aux Caraïbes ou en Amérique du sud. «Tout cela n'est que pure spéculation», a souligné le procureur Rothenfluh.

Le procureur bâlois attache peu de crédit aux informations selon lesquelles Plumey aurait été lui-même floué par une tierce personne. Il est vrai que, dans un premier temps, Plumey a géré correctement ses affaires. Mais lorsque ses opérations dans la prospection de gisements pétroliers et de mines d'or tournèrent à son désavantage, il eut toujours plus recours aux pratiques frauduleuses et à l'escroquerie.

Quant à Léo Holenstein, à qui Plumey avait remis les affaires de la société peu avant de disparaître à la fin de l'an passé, il est toujours en détention préventive.

ACCUEIL PRUDENT

Le Ministère public bâlois a accueilli avec prudence les protestations d'innocence de Frédéric Gerber, cet ancien employé de Plumey qui a monté sa propre société à Denver. Il est établi que les deux hommes étaient en étroites relations d'affaires. Après la révélation de l'affaire Plumey, Gerber avait fait part de sa surprise et assuré qu'il n'avait pas eu de contacts récents avec ce dernier.

Pour l'instant, il est impossible de dire si les 1.300 épargnants floués ont une chance de retrouver tout ou une partie de leur argent, a indiqué le procureur Rothenfluh. L'inventaire des actifs réalisables n'est pas encore terminé. En revanche, il a été établi que les fonds recueillis par Plumey transitaient par des sociétés liechtensteinoises.

SURPRISE

L'ancien administrateur de ces sociétés, l'avocat Elmar Bissig, à Vaduz, a dit à AP que les affaires de Plumey étaient en ordre jusqu'en 1984. Il dit avoir été plus ou moins surpris par le krach de la société financière bâloise. Le fait que plusieurs réviseurs aient remis leur mandat l'an passé était, selon lui, un signe annonciateur de difficultés. C'est pourquoi lui-même, à fin 1985, a aussi déposé ses mandats d'administrateur des sociétés Promix, Petrogas et Petroclub.

Ces sociétés servaient uniquement à faire transiter les fonds que Plumey investissait aux Etats-Unis. Il est probable que le financier jurassien en retirait des avantages fiscaux. «Il est aussi probable que de l'argent non déclaré au fisc passait par les sociétés liechtensteinoises», a ajouté l'avocat Bissig. (ap)

Réfugiés tamouls: 100 seraient déjà partis

Parmi les 270 réfugiés tamouls dont la demande d'asile a été définitivement rejetée à fin 1985, 100 ont déjà quitté volontairement la Suisse. C'est ce qu'a affirmé hier le médecin bernois Peter Zuber du Comité d'action en faveur des requérants à l'asile. Beaucoup d'entre eux se seraient rendus en Allemagne, en France, en Italie ou au Canada.

Sans démentir les faits, le Département fédéral de justice et police (DFJP) n'a pas pu confirmer les chiffres avancés par Peter Zuber. 150 requérants habitant le canton de Berne, dont la demande a été définitivement rejetée et qui ne peuvent pas encore être renvoyés suite à la décision prise par le Conseil fédéral, ont dû se présenter mercredi à la police cantonale bernoise. Ils ont dû signer une demande de passeport afin que tout soit en règle pour le jour où ils devront quitter notre pays. Gaston Rosset, chef de la police cantonale bernoise des étrangers, interrogé par l'ATS a confirmé que ces instructions avaient été données par le DFJP. Mesures rendues nécessaires par le fait que la plupart des Tamouls ne possédaient aucun papier. (ats)

● Les taxes routières suisses, dont l'adoption, l'an dernier, avait suscité les protestations de la Commission européenne, ont trouvé un défenseur auprès du Groupe des douze chemins de fer de la CEE à Bruxelles.

● Le Conseil d'Etat fribourgeois persiste et signe. Hier, il a maintenu sa décision de ne plus accepter de demandes d'asile. Il ne rapportera son arrêté que lorsque les démarches pour trouver des locaux susceptibles d'accueillir des requérants auront abouti. Le Conseil fédéral n'a pas encore pris position à ce sujet, a indiqué hier un porte-parole du Département fédéral de justice et police.

Guerre des chiffres Demaurex-Franz Weber Bébés phoques: chiffres pas blancs

Le député vaudois André Demaurex a renouvelé hier à Lausanne les accusations lancées contre l'écologiste Franz Weber: la campagne de récolte de fonds en faveur des bébés phoques, en 1982, aurait rapporté plus d'un million, et non 500.000 francs. Le député libéral était entouré de son avocat Maurice von der Muhl et de M. Hans Zweifel. Ce dernier avait assuré, sous mandat, l'adressage de cette campagne.

M. Demaurex se fonde sur un document produit par M. Zweifel, selon lequel la phase 2 de cette campagne a produit un bénéfice de 622.000 francs. Le fameux chèque de 500.000 francs, envoyé par Franz Weber au Canada, puis rapatrié devant l'échec du projet, serait le produit de la première phase. Ce qui fait un total d'au moins 1,2 million de francs. M. Demaurex n'a pu produire le document relatif à cette première phase.

Interrogé par l'ATS, Franz Weber a contesté l'existence de ces deux phases. La campagne en faveur des ateliers canadiens n'a rapporté que 622.000 francs. Cette somme, une fois déduits les frais de personnel et de fonctionnement, a alimenté son chèque canadien. «Il est grand temps que la justice s'en mêle», ajoute-t-il, rejoignant en cela le point de vue de ses adversaires. (ats)

Liaison ferroviaire avec Zermatt coupée Grosse avalanche, gros dégâts



Le dégagement de la voie de chemin de fer. (Bélino AP)

Une avalanche de neige et de glace provoquée par la chute d'un morceau du glacier de Bies a coupé hier la route et la voie ferrée menant à Zermatt sur une largeur d'environ 500 mètres entre Herbrigen et Randa. Il n'y a aucune victime, mais les dégâts matériels sont importants. La route a été dégagée dans la matinée, mais la circulation des trains ne reprendra sans doute pas avant aujourd'hui, voire demain.

Des engins lourds ont dû être envoyés sur place pour le déblayage. La ligne électrique de la voie ferrée a été fortement endommagée. Selon la direction des chemins de fer Brigue-Viège-Zermatt, les trains ne pourront pas circuler normalement mercredi, mais la liaison avec Zermatt est maintenue grâce à un service d'autobus mis en place entre Herbrigen et Taesch. (ats)

Plus de 40 personnes coincées à Graechen Evacuation par la voie des airs



Plus de quarante personnes, des skieurs pour la plupart, ont été évacués hier par voie des airs au moyen de la fameuse «passerelle volante» mise au point par les techniciens d'Air-Zermatt et utilisée pour la première fois. Les 40 personnes étaient prisonnières dans des télécabines suspendues au-dessus des pistes de Graechen. L'opération menée par trois hélicoptères d'Air-Zermatt a parfaitement réussi. Un ennui technique a entraîné

une panne du moteur de l'installation. Impossible de la remettre en marche. Il a fallu se résoudre à dégager les skieurs par la voie aérienne.

Les hélicoptères ont fait un vol stationnaire au-dessus des cabines de six places. Une passerelle ultra-légère a été tendue entre la cabine et une nacelle suspendue sous l'hélicoptère. Skieurs et touristes ont été recueillis dans la nacelle et conduits en lieu sûr. (ats, bélino AP)

Le Conseil fédéral saisi d'une requête haïtienne Veto à «Baby Doc»

Le Conseil fédéral a décidé hier en fin d'après-midi de refuser la demande du président haïtien Jean-Claude Duvalier de venir en Suisse avec sa famille et une suite d'une cinquantaine de personnes, a annoncé le vice-chancelier de la Confédération.

Le Conseil fédéral a tenu à 17 h. 30 une brève conférence téléphonique pour examiner la requête de M. Duvalier. Il a décidé de la refuser et d'interdire au chef de l'Etat haïtien l'entrée en Suisse, précise le vice-chancelier dans un communiqué.

Selon le quotidien grec «Ethnos» d'hier, le président haïtien a déjà essuyé le refus de la Grèce, de l'Italie, de l'Espagne et de l'Argentine après des démarches analogues. Ethnos croit savoir que M. Duvalier a également sollicité l'Arabie saoudite.

Le Conseil fédéral avait reçu hier matin la requête du président Duvalier par l'intermédiaire de la représentation haïtienne à Genève, a indiqué la Télévision suisse romande. La demande concernait un séjour limité et une éventuelle installation définitive, par la suite, en Suisse.

Bien que le Conseil fédéral, dans son communiqué, ne précise pas les raisons de son refus, on estime qu'il s'est appuyé sur une clause contenue dans la loi sur l'asile, qui stipule qu'on peut refuser ce droit à une personne qui s'en montrerait «indigne». (ats)

FAITS DIVERS

Un Zurichois abuse une jeune fille Profession: employeur-voleur

Un homme de 35 ans a violé une jeune fille de 17 ans à la mi-janvier dans une caravane au bord du Sihlsee, a indiqué hier la police cantonale zurichoise. Ce chauffeur du Furtal zurichois avait attiré sa victime grâce à un truc «particulièrement répréhensible», selon les termes de la police. Il a été arrêté et a avoué.

La jeune fille qui cherchait une place d'apprentissage avait fait insérer une annonce dans un journal zurichois. L'homme appela la jeune fille et lui proposa un poste qui correspondait en tous points à ses vœux. Le prétendu maître d'apprentissage lui fixa un rendez-vous. Sous un prétexte quelconque, il l'emmena dans une caravane au bord du Sihlsee, où il la viola. Au retour, l'homme fit un crochet par la forêt d'Horgen et se jeta à nouveau sur elle.

BÂLE: FEMME BRUTALEMENT ATTAQUÉE

Une femme de 79 ans a été brutalement attaquée mardi soir à Bâle par un inconnu qui lui a dérobé quelque 4000 francs français. Selon la police, l'agresseur a vu sa victime changer de l'argent à la gare et l'a suivie jusqu'à son domicile, où il lui a arraché le contenu de son sac après avoir jeté la malheureuse à terre et frappé sa tête à plusieurs reprises contre le sol.

BÂLE: CAMBRIOLEUR INTERCEPTÉ

Une fille de 16 ans a empêché un cambriolage et permis à la police d'arrêter un malfaiteur. Celui-ci, un habitant de Bâle âgé de 23 ans, a tenté mardi après-midi de pénétrer dans un appartement. La fille du propriétaire, 16 ans, l'a surpris et mis en fuite, a indiqué hier le ministère public bâlois.

Elle a ensuite poursuivi le cambrioleur avant de passer le témoin à sa sœur qu'elle a croisée par hasard. La fille de 16 ans a entre temps alerté la police. Celle-ci a rapidement arrêté le cambrioleur.

CHAPELLE EN FEU À AIGLE

Un incendie a ravagé, hier, une partie de la chapelle anglaise d'Aigle, désaffectée depuis de nombreuses années, mais en voie de réparation. Il était midi quand le feu a éclaté, pendant des travaux de revêtement des cheneaux. La toiture et le clocher (sans cloche) ont été détruits. Le montant des dommages n'est pas encore établi.

15 MOIS DE PRISON À MORGES

Le Tribunal correctionnel de Morges a prononcé hier une peine de 15 mois de prison contre un ressortissant angolais, pour viol, séquestration et infraction à la loi sur les stupéfiants. Le tribunal a prononcé en outre l'expulsion pour 15 ans. Cette mesure est subordonnée à la décision définitive sur la demande d'asile présentée par l'accusé.

Le tribunal a retenu en principe la version de la victime, une Anglaise de 19 ans. Il a tenu compte d'un certain doute qui subsiste, de la différence de civilisation et de la mentalité de l'accusé. (ats)

Au secours de ceux qui ont peur Pour que la phobie s'envole

Il est des gens que la peur étirent au moment d'embarquer dans un avion. Ces derniers constituent même près d'un cin-

quième des passagers, a révélé une enquête de Swissair. Désormais, le service à la clientèle de la compagnie nationale vole à leur secours et organise aux aéroports de Zurich et Genève des séminaires destinés à maîtriser cette phobie.

En une dizaine de séances, individuelles et collectives, les participants apprennent différentes techniques de relaxation et maîtrise de soi sous la direction d'un psychologue. Après quoi un pilote relaie le psy et enseigne aux participants tout ce qu'il faut savoir pour ne plus avoir peur ni des avions ni des aéroports. Un vol Genève-Zurich et retour, qui reste facultatif, conclut le cours. (ats)

● Sur le plan de la forme physique, les jeunes Genevois sont en queue de peloton, lors des tests de recrutement. La palme revient aux Zurichois et aux Nidwaldiens, indique l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin dans un communiqué.

HIGH-TECH «HAUTE COUTURE». LE NOUVEAU COUPÉ SUBARU.



Une synthèse de technique de pointe et d'élégance.
Coupé 1.8 4WD catalyseur, 95 ch-DIN, ou Coupé 1.8 Turbo 4WD, 136 ch-DIN,
également avec boîte automatique et 4WD automatique.

En avant pour un essai sur route!



**GARAGE ET CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS**

Fritz-Courvoisier 66

☎ 039/28 66 77

OFFRES D'EMPLOIS

CONFISERIE - TEA-ROOM
Minerva
Bruno HENAUER
Maître Confiseur
66, av. Léopold-Robert
LA CHAUX-DE-FONDS
cherche tout de suite ou à convenir

**sommelière -
vendeuse en confiserie**
Se présenter ou téléphoner au
039/23 16 68.

Pour raison de santé
à vendre au plus offrant

**garage atelier
de réparation**
agencement complet,
agence de 1ère marque,
clientèle assurée.
Éventuellement avec
maison d'habitation.
Ecrire sous chiffre CF 91-91 à:
ASSA Annonces Suisses SA, Léopold-
Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds

On cherche tout de suite
commissionnaire
avec vélomoteur.
STEHLÉ FLEURS
☎ 039/28 41 50 et 28 83 23

Maison de commerce et de services à caractère technique, en pleine expansion (environ 200 personnes), dans la région de Bâle, cherche

chef pour finance, personnel, informatique

Les ressorts de la finance, comprenant aussi la comptabilité et la facturation, du personnel avec les fondations, l'organisation de l'informatique et l'administration générale font partie des responsabilités du poste à repourvoir, lequel dépend directement du directeur de l'entreprise.

Champ d'activité très varié et d'avenir pour une personnalité dynamique et instruite, au jugement sûr et capable de pratiquer avec doigté le travail d'équipe. L'âge est d'importance secondaire. Connaissances des langues allemande, éventuellement anglaise désirées. Un intérêt général pour le monde technique actuel peut être d'utilité pour mieux comprendre l'activité de la maison.

Si vous vous sentez qualifié et expérimenté pour cette fonction à responsabilités, veuillez s'il vous plaît adresser vos offres complètes avec curriculum vitae, références, échantillon d'écriture et photo sous chiffre 3763 A, ofa Orell Füssli Publicité SA, case postale, 4002 Bâle.

Discrétion absolue assurée. Prise de contact à partir de mi-février 1986 possible.

NOUVEAUX NUMEROS

valables
dès le 7 février 1986



Laboratoire de
prothèse dentaire

Jean-Michel Inaebnit

28 28 18

Rue des Terreaux 22-24, 2300 La Chaux-de-Fonds

Queloz René

Agent indépendant

1er-Août 2,
2300 La Chaux-de-Fonds

28 84 82

Claude Alexis

Hôtel-de-Ville 40

Bureau

28 83 68



La Chaux-de-Fonds

288 333

Carrosserie du Sentier

J.-L. Zosso
Réparations, transformations,
peintures au four catalyseur
Ronde 21a

28 82 33

Boccia-Club Montagnard

Rue du Collège 55a,
2300 La Chaux-de-Fonds

28 33 44

Menuiserie-Encadrements

Jean-Claude Romano

Rue de Bel-Air 14,
2300 La Chaux-de-Fonds

28 81 22

Jean-Pierre Gentil



Rue de l'Épargne 4

28 29 37

Entreprise de couverture

Gaston L'Éplattenier

Rue du Progrès 22

28 83 22

René Schmidlin

Sertissage -
Bijouterie -
Création

Charles L'Éplattenier 16,
2300 La Chaux-de-Fonds

28 52 52

AIKI-DO CLUB

La Chaux-de-Fonds,
Terreaux 22a

28 28 18



Avenue Léopold-Robert 50, La Chaux-de-Fonds

21 21 11

Articles de marque à prix ABM!

MENTADENT C
brosse à dents
2.90
brosse à dents
«junior»
2.50

MENTADENT C
dentifrices
2 x 115 g
4.80

mentadent G
Wissenschaftlich getestete
Zahnpasta
zur Gesunderhaltung
von Zahnfleisch und Zähnen.
Enthält Fluor.

mentadent G
Wissenschaftlich getestete
Zahnpasta
zur Gesunderhaltung
von Zahnfleisch und Zähnen.
Enthält Fluor.

BAC
deco-spray
190 g/2 sortes
5.80
4.90

primavera

deco-spray

ABM
spécial

TIMOTEI
shampooing
2 à 200 g
6.80
5.50

TAHITI
DOUCHE
TAHITI
douche
250 ml/4 sortes
2 pièces
7.20
5.40

CINÉMAS

abc
Centre de Culture abc
17, rue de la Serre

cinéma
du jeudi 6 au dimanche 9, 20 h 30
samedi et dimanche 17 h 30 et 20 h 30
Location ¼ h avant le film, ☎ 039/23 72 22



MARGUERITE
DURAS
LES ENFANTS

1re VISION - FILM RÉALISÉ PAR
Marguerite Duras - Jean Mascolo
Jean-Marc Turine - Yann Andrea
avec
Pierre Arditi - Martine Chevalier
André Dussolier - Daniel Gélin
Tatiana Moukhine - Axel Bougousslavsky

CORSO ☎ 23 28 88
Après « Gandhi »
Richard Attenborough
nous présente

Ils veulent sortir leurs tripes, dévoiler leur âme, montrer ce qu'ils savent faire...
Et ce qu'ils font est extraordinaire, unique:

Soirées à **20 h 45**
Matinées à **14 h 30** et **17 h**
samedi et dimanche

12 ans

Le célèbre « musical » enfin
à l'écran

**CHORUS
LINE**

Un succès époustouflant:



**E
D
E
N**
23 13 79

STALLONE



En grande première nationale avec Paris...
Le film qui bat tous les records d'affluence

Il affronte un adversaire impitoyable.
Et combat pour sa vie.

ROCKY IV

Sylvester Stallone a prouvé que Rocky existe.
L'Amérique l'a rencontré et avec elle le monde entier.
Faveurs strictement suspendues


Horaires des séances:
Tous les soirs
à **20 h 45**
Vendredi séance supplémentaire à **17 h**

SAMEDI - DIMANCHE
2 MATINÉES
à **15 h** et **17 h 30**

Mercredi 1 matinée à **15 h**

VENDREDI-SAMEDI à **23 h 30** JEUDI-LUNDI-MARDI-MERCREDI à **18 h 30** 20 ans **L'AMOUR DE A à Z** Strictement public averti

Attention en première suisse



ALAIN SOUCHON
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
TANYA LOPERT
LAMBERT WILSON

UN FILM DE
PIERRE GRANIER-DEFERRE

**L'HOMME
AUX
YEUX D'ARGENT**

PHILIPPE SARDÉ

PLAZA
☎ 23 19 55

ATTENTION !
Nouvel horaire: tous les jours à 17 h - 21 h couleurs - 16 ans

«L'homme aux yeux d'argent»

La rencontre d'un voleur et d'une bibliothécaire...
Bientôt poursuivis par deux flics...
Un polar comme on les aime...

Une atmosphère épaisse ou la haine le dispute à la hargne.
Un climat de série noire...

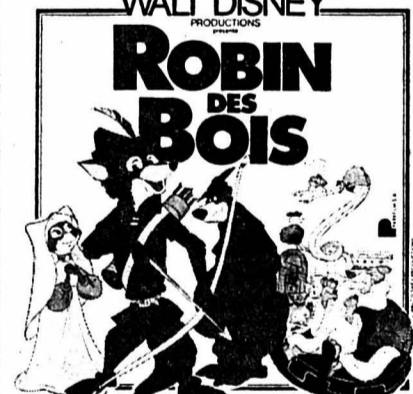
Souchon est totalement convaincant et pour une fois on oublie complètement le Souchon qui chante

ATTENTION ! Tous les mercredis-samedis-dimanches:
à **15 h:** Enfants admis


Le plus célèbre des hors-la-loi, dans un grand dessin animé. Couleurs

...un chef-d'œuvre inoubliable de
WALT DISNEY PRODUCTIONS

ROBIN DES BOIS



ATTENTION ! Tous les jours à 19 h: en 1re réédition
Les années d'or de L. Buñuel:
Le Charme Discret de la Bourgeoisie:



un film de **LUIS BUNUEL**

16 ans

Le Charme Discret de la Bourgeoisie

SCALA
23 19 18

HAREM

En grande première vision
Nastassja Kinski - Ben Kingsley
dans un film d'Arthur Joffé

HAREM

5 nominations aux Césars 1986
(Meilleure première œuvre...)

Soirées **20 h 45** - Matinées: samedi, dimanche à **15 h**

Astérix et la surprise de César

**SAMEDI
DIMANCHE**
à
17 h 30

Enfants admis



CFF

Vente des objets trouvés CFF

Le samedi 8 février de 9 à 12 heures et dès 13 h 30 à la grande salle de la Maison du Peuple, La Chaux-de-Fonds.
Direction du 1er arrondissement CFF

10% à 30% moins cher !

DISCOUNT MEUBLES

LE CRÉT-DU-LOCLE

réalisation, rénovation, accessoires et produits de

PISCINE

votre spécialiste le plus proche

multi pompes

J-C Junod 2052 Fontainemelon tél. 038-53 35 46

Peindraz: peinture et petite maçonnerie

Devis sans engagement - Prix modérés

039/28 54 27 heures des repas

Cherchons à acheter
grands ou petits stocks de fournitures d'horlogerie et de montres

Ecrire sous-chiffre 91-87 à:
ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

MAGAZINE

expression

les 33 tours du jazz

à l'International Old Time Jazz Meeting

CHRIS BARBER

Les archives personnelles de Chris nous procurent la musique du film Holiday réalisé fin 1956. Double check stomp, Sister Kate, Over the waves comptent alors Monty Sunshine à la clarinette. Mai 84 apporte une «new-orleans Ceremony» avec Barber orateur et naturellement Just a closer. Pour les fans de Muggsy Spanier, Timeless Traditional TTD 517/518 est une édition à ne pas manquer chez Bellaphon. Quelques jours avant son concert chez nous, At the jazz ball avait été enregistré le 30 octobre 84. Le tempo lent de cette gravure en fait la réminiscence parfaite de son style dixieland et peut-être les prémices d'un disque entier rappelant Muggsy.

La seconde plaque nous conduit à Croydon mars 84 et Sunshine clarinette avec Ken Colyer trompette sont présents dans Easter parade, Capri, Wabash blues. La même formation récidive à Brighton dans Goin'home, Too busy, Old rugged cross.

DUTCH SWING COLLEGE

Ce disque Timeless TTD 516 (distrib. Bellaphon) peut être considéré comme un hommage à Dick Kaart, disparu voici quelques mois. On y entend les Dutch novembre 70 et janvier 72: De Kort trompette, Kaper clarinette, Lighthart banjo. Ace in the hole, Bourbon street, Viper mad, Duff Campbell sont sous la direction de Schilperoord des modèles de dixieland bien harmonisés.

CLAUDIO PERELLI ET LE MILANO JAZZ GANG

Novembre 51 à San Francisco l'orchestre Bob Scobey grave un petit 45 tours: Chicago, qui pour la 1re fois entend un saxo soprano (Probert) avec un ensemble Revival. Dans Bay City, Claudio Perelli vous enthousiasmera avec le Milano Jazz Gang par des envolées au soprano qui rappellent Bechet alors qu'il avait l'âge de Claudio, époque où il faisait partie des Clarence Williams Blue Five. Citons aussi Something for Annie, Duff Campbell, Si tu vois ma mère, tous sur le disque Milano Jazz Gang 2005 avec cornet, trombone, tuba, piano, drums, sous la direction du banjo Jack Russo.

Leur musique remémore tantôt Lu Waters, Turk Murphy, Bob Scobey ou les Pompiers. Dans leur fief milanais du Capolinea, où ils jouent depuis 1972, on retrouve la future vedette du soprano dans Candy lips, See see rider, Wang wang blues, Working man blues (Milano Jazz Gang Jii 3). Les dates d'enregistrements ont été oubliées... (LP live).

ROD MASON'S HOT FIVE

Come back sweet papa, le 78 tours de février 26 du jeune Louis Armstrong a donné son titre au LP Black Lion BLM 51 102, enregistré le 24.9.84 par Rod et ses Hot 5. Les amoureux de Satchmo avec ses Hot 5 et Hot 7 verront là un événement que l'on pourra comparer à la sortie de L'Atomic Basie en octobre 57, lorsque ce disque sera mondialement connu. Depuis 25 ans Mason voue sa carrière à Armstrong entre 1925 et 30. Une quinzaine de volumes ont paru sous son nom sans oublier nombre d'autres avec divers ensembles. Si l'on précise que Helm Renz à la clarinette s'exprime plus près de Dodds qu'aucun autre artiste ne l'a fait jusqu'ici - si ce n'est Jürgen Müller avec les Red Hot Hottentots, Impartial du 6.7.82 - on comprendra la totale réussite des Last time, Potato head blues, Melancholy ou Wild man blues qui remémorent à s'y méprendre l'atmosphère des premiers disques du roi du jazz sous son nom.

UN CD D'EXCEPTION: ATOMIC BASIE

Count Basie et ses 15 artistes: 3 trp, 3 trb, 5 sax et 4 rythmes enregistrent à New York octobre 1957. Ce disque sera un exemple de stéréophonie en 1986. Vogue en fait un Compact Disc VG 651 600 008 devenu un transfert numérique remarquable.

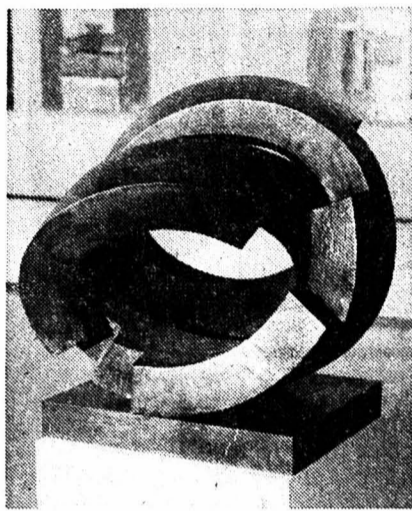
The kid from red bank «donne le ton»: Le Count seul au clavier est à votre gauche et s'exprime tout d'abord seul. Bientôt l'orchestre se découvre à droite. La suite du CD groupe les rythmes sur le canal du piano et la présence de l'ensemble est tout à fait exceptionnelle. Dès 1974, le big band de Basie restera jusqu'à sa mort le plus brillant orchestre dans l'histoire du jazz actuel.

Roger Quenet

André Ramseyer à la Galerie Ditesheim Neuchâtel La sculpture en prolongement de l'homme

En entrant dans l'espace clair et agréable de la Galerie Ditesheim à Neuchâtel, le fait se confirme, l'évidence s'impose: les sculptures d'André Ramseyer sont part profonde et essentielle du monde sensuel, impalpable, de l'homme. Comme un prolongement de ce que tout humain est, pense, ressent.

André Ramseyer, artiste neuchâtelois qui est l'un des sculpteurs suisses les plus connus et les mieux représentés dans ce pays, débordant des frontières par sa notoriété, est à lui tout seul, une démonstration parfaite de l'art tissé à même l'homme.



Force 1979, bronze L. 65.

Dans ses débuts, il a sondé le figuratif sachant bien qu'au centre de cette composition d'eau et de tissus divers formant l'être humain, se nichait cette part précieuse d'insondable, d'irremplaçable qui animait tout le reste. L'âme peut-être, qu'il a cernée et transposée dans toute l'évolution de son travail.

Très vite, il a passé à la sculpture abstraite, avec une prédilection pour les cercles, les formes rondes, sachant bien que

nos propres mouvements, nos déplacements, voire nos schémas de pensée ont ce même et incessant sens circulaire. Peu à peu, les formes se sont épurées: d'une part parce qu'il n'avait plus besoin de moult circonvolutions pour en dire le mouvement, d'autre part, parce que le jeu de s'inscrire dans l'espace, de l'emprisonner, est devenu, comme pour l'homme, naturel. Même en rondeurs opaques, même toutes lisses, ces sculptures respirent la vie, vibrent d'un souffle fort.

L'exposition proposée chez Ditesheim est remarquable pour son panorama - grandes et petites créations sur quelques années de travail - par sa diversité, avec des réalisations en bronze, d'albâtre en tons différents, en approches différentes. Petites pièces ou grandes pièces, c'est la même sensibilité; cette expression où l'on devine toute la recherche plastique et artistique de l'artiste et où, toujours, les sens premiers prennent le dessus, mieux saisis, touchés à vif après l'introspection spirituelle et plastique menées. Constamment, c'est à la sensualité que l'on revient; dans l'appréhension visuelle, ces créations-là s'intégrant parfaitement dans l'harmonie ambiante; dans l'appel au toucher, à la douceur, dans cette continuité d'un mouvement naturel; et finalement, dans cet espace nouvellement jalonné, dans la manière de poser des relais pour une marche d'hommes exigeants et intelligents.

On peut dire merci pour tout cela à André Ramseyer et admirer le long cheminement que son esprit et ses mains ont patiemment suivi pour en arriver là. L'âme, au départ, y était déjà. Quelle aubaine ont les regardeurs d'entrer, quant à eux, directement au cœur des choses.

● Jusqu'au 23 février 86, Galerie Ditesheim, 8, rue du Château, Neuchâtel. Mardi et vendredi 10-12 h, 14 h à 18 h 30; samedi 10-12 h, 14 à 17 h; dimanche 15-18 h. Fermé le lundi.

Benedetta Simonati, pianiste Lauréate du concours national du Lyceum de Suisse

L'originalité du concours national de musique du Lyceum de Suisse, c'est qu'il s'adresse à des femmes instrumentistes et qu'il est sans limite d'âge. Ce concours s'est affirmé au cours de son existence, longue déjà, comme une compétition à caractère prospectif. Il fut le tremplin de carrières internationales. La manifestation offre la possibilité de faire connaître ses dons et la chance de jouer avec orchestre, en récital, à la radio, dans les clubs du Lyceum en Suisse et à l'étranger.

La composition du jury, le haut niveau des épreuves sont la garantie du sérieux et de la renommée de ce prix. Le Lyceum utilise les fonds mis à sa disposition par des donateurs privés pour réaliser des actions en faveur des femmes interprètes et promouvoir les œuvres de compositeurs suisses.

Les épreuves du 29e concours qui se sont déroulées à Lausanne en automne 1985 ont révélé le talent de Benedetta Simonati, qui se vit décerner un premier prix de piano.

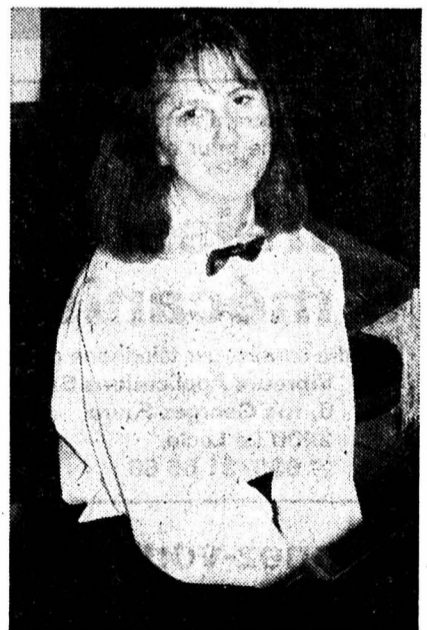
Benedetta Simonati, d'origine italienne, est née il y a 28 ans au Chili. C'est en Amérique du Sud qu'elle fit ses premières études musicales, poursuivies au conservatoire de Genève, classe Hiltbrandt, jusqu'au diplôme de virtuosité.

Un nombreux public eut le plaisir de l'entendre récemment au Lyceum de La Chaux-de-Fonds, dans un programme composé d'œuvres de Liszt, «La leggerezza» «Rhapsodie hongroise No 12», Debussy, «Images», «Reflets dans l'eau», «Hommage à Rameau», «Mouvement» et Chopin, «Polonaise» op. 44.

Une virtuosité à toute épreuve, des raffinements exquis pour créer des effets

de fluidité, une aisance assez stupéfiante dans l'art de modifier imperceptiblement la densité du son et ses couleurs, une maîtrise qui suscite l'admiration, une imposante panoplie de dons et d'acquis mis au service de l'exécution, et surtout une musicalité, une spontanéité intarissables. Benedetta Simonati charma son auditoire, joua longtemps encore après son récital, paraphrasant Puccini, Liszt qu'elle affectionne: la musique à l'état intuitif.

D. de C.



Benedetta la bien nommée... (photo Claire Schwob)

Sculpture baroque en Pays de Vaud

Le retable d'Assens

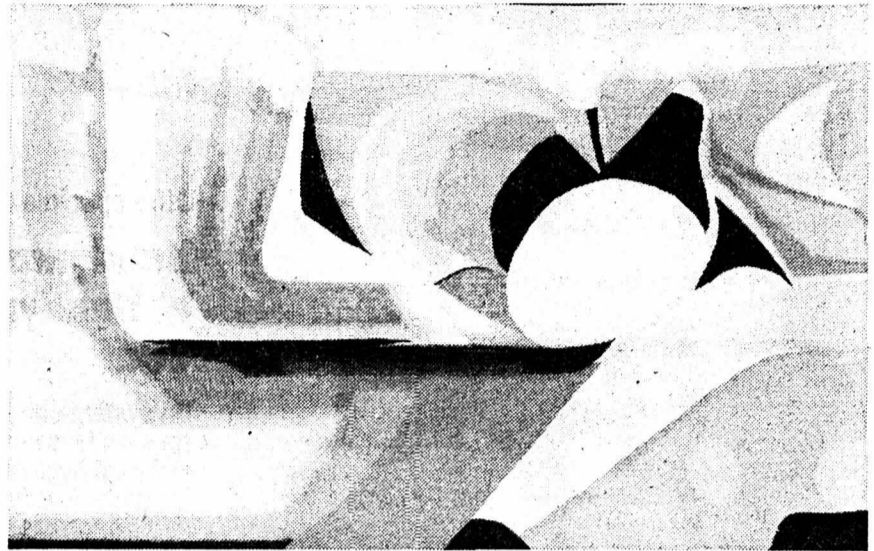
Seul ensemble de type baroque subsistant en terre vaudoise le retable, qui occupe habituellement le chœur de l'église mixte de Saint-Germain d'Assens, se présente - entouré à titre comparatif de pièces provenant d'autres retables et tableaux ou reliquaires venus pour l'occasion d'églises ou chapelles vaudoises et fribourgeoises - au Musée de l'ancien évêché de Lausanne, après une restauration qui a demandé quatre ans de soins et d'attention à un atelier genevois.

Oeuvre de la Contre-Réforme, le retable avec sa Vierge à l'enfant d'inspiration raphaélienne, a ainsi retrouvé non seulement tout son éclat, tant dans l'architecture que dans la somptuosité de la sculpture et de la polychromie, mais aussi sa mise en scène originelle.

(Comm.)

● Jusqu'au dimanche 23 février 1986, Musée historique de l'ancien évêché de Lausanne.

Les belles éditions d'art Francis Roulin, peintre et sculpteur



Francis Roulin: «Automnal» tapisserie 115 x 180. (photo Joël von Allmen)

Alors âgé d'une vingtaine d'années et en possession du baccalauréat ès-lettres (latin-grec), Francis Roulin rêve d'exprimer ses passions par le crayon, la plume, le pinceau, voire la gouge ou le métal.

Il décide d'obliquer vers une formation artistique et il fréquente l'École d'art de La Chaux-de-Fonds, suivant les cours de Georges Dessouslavay pour le dessin, et ceux de Léon Perrin pour la sculpture. Après avoir obtenu le brevet d'enseignement du dessin, il consacre partiellement 18 années de sa carrière à des cours de dessin, parallèlement à une vie intense de création faite de peinture à l'huile, de dessins, pastels, d'aquarelles, de gouaches, de sculpture, de gravures et de tapisseries.

Il expose le fruit de son talent et de son imagination dès 1956 et très vite, la presse unanime lui consacre d'élogieuses critiques. Un peu partout en Suisse, parfois en France et en Allemagne, il expose ses œuvres et très vite, il devient l'hôte privilégié d'importants musées et galeries. On lui doit l'illustration de livres et revues, ainsi que des œuvres monumentales, notamment une peinture murale au temple de Beaufort-sur-Gervanne, dans la Drôme, en France, là où il est né.

Avec le même bonheur, il décore à deux reprises les murs du Musée d'ethnographie, à Neuchâtel, puis en 1984, il crée «Eclosion», une sculpture-jet d'eau

de grandes dimensions pour le nouveau collège de Vauvilliers, à Boudry.

PREMIERS PAS DANS LA TAPISSERIE

Un voyage à Aubusson fait naître chez Francis Roulin une autre passion, celle de la tapisserie. Il exécute de nombreux cartons et deux de ses œuvres ornent les salons d'un institut bancaire, à Neuchâtel.

Aujourd'hui, il se hisse vers les sommets qu'il entrevoyait, saluant au passage Turner, Delaunay et Kandinsky, qui furent ses pères spirituels, tout en déployant l'ouverture de son monde plastique au-delà de l'horizon visible.

La riche carrière de Francis Roulin est contée et largement illustrée dans l'admirable ouvrage d'art sorti des presses de l'Imprimerie Attinger, il y a quelques mois.

Préfacé par M. Pierre von Allmen, conservateur du Musée des beaux-arts de Neuchâtel et de la Galerie suisse de Paris, l'ouvrage décrit diverses périodes de la vie de l'artiste, celles de sa formation, puis mystique, tragique, solaire enfin, avant d'évoquer ses sculptures. (rm) - Photo Joël von Allmen.

● Roulin, 148 pages, 54 illustrations dont 35 en couleurs. Format 22,4 x 30 cm. Relié toile sous jaquette laminée. Editions Galerie suisse de Paris, Paris et Neuchâtel.

And Maris à la Galerie 2016, à Hauterive Fou et audacieux, ce Belge

Que voilà un art qui peut étonner, surprendre, déranger!

Exposant sur les trois étages de la Galerie 2016, une curieuse galerie de portraits et de scènes de groupes, And Maris a au moins le mérite d'ouvrir l'art vers d'autres horizons. Point l'attrance du joli, point la séduction colorée, point encore de contenu détourné qui parfois, apparente les tableaux à des tables d'auberges espagnoles.

Cet artiste va au but, sans fard. Il se laisse guider par la caricature pour les gros traits de ses personnages; il pousse ensuite le dessin dans le raffinement, dans l'exagération, le détail fou et inédit, pour préciser, alourdir, enlaidir presque.

Ensuite, il passe à sa palette de couleurs, sans concessions également pour une plastique de l'harmonie facile.

On peut se sentir mal à l'aise, c'est certain, devant cette humanité ronde et flasque, qui obéit à de nouveaux critères de réalisme. On peut s'interroger sur cette Belle Hélène que le peintre rencontre si souvent sous son pinceau et qui, à chaque fois, apparaît plus lourde, plus vulgaire; sur les personnages politiques ou autres hommes célèbres caricaturés. Mais le sordide ne saurait l'emporter et ailleurs, c'est la détresse, l'interrogation, la mise en accusation muette qui transparaît. Comme pour ce patineur dont aucun angle de vision ne permet d'escamoter le regard.



Jack Ruby tue Lee Harvey Oswald (huile, 100 x 120)

Il y a de la tradition des pays du Nord dans ce trait souligné, dans cet acharnement d'accumulation, à l'insistance inquiétante.

Et si And Maris plaît pourtant (le mot n'est pas exact), s'il attire et repousse tout à la fois, c'est de cette manière étrange inexplicable, trouble presque, qui s'induit parfois dans les rapports entre humains. Il doit toucher quelque part, dans l'inconscient et ce diable d'homme, creusant dans le détail, le fait sans avoir l'air d'y toucher. Une voie que l'art doit aussi emprunter.

(ib)

● Jusqu'au 16 février 86, Galerie 2016, Maison des Arcades, Hauterive, mercredi au dimanche 15 à 19 h, jeudi 20-22 h.

à l'agenda

Les concerts du Musée d'art et d'histoire

Thierry Jequier, hautbois et cor anglais et l'ensemble «Ad musicam» donneront un concert dimanche 9 février à 17 h 15 au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Œuvres de Bach, quintette op. 11 No 6, Mozart, quatuor avec hautbois, Pleyel, quintette op. 10 No 3, Jean Françaix, quatuor avec cor anglais, Süßmayr, quintette.

(DdC)

Concert à l'Aula de l'Université de Fribourg

Vendredi 7 février à 20 h 30, l'Orchestre de la Ville et de l'Université de Fribourg, le Chœur de l'Université, des Jeunesses musicales et d'élèves du Collège de Ste-Croix, se retrouveront rassemblés dans l'exécution d'œuvres de compositeurs russes. Glinka, ouverture de Russlan et Ludmilla, Borodine, danses plovstiennes du Prince Igor et Rachmaninov, concerto pour piano et orchestre No 2 op. 18, soliste Olivier Sörensen, au pupitre de direction Jan Dobrzewski.

(DdC)

Une bonne affaire? Oui, à MIGROS

Offre spéciale du 5 au 11.2

Handymatic granulé et Handymatic rince-éclat

Un système de lavage parfait pour tous les lave-vaisselle et une propreté hygiénique et éclatante. Exemple: Handymatic granulé

4 kg **980**
(1 kg 2.45) ou lieu de **1180**



Classe de toxicité 5S. Consulter l'avertissement sur l'emballage.



Offre spéciale du 5 au 11.2

Tous les bains Fanjo 1.- de moins

Exemple: bain Fanjo à l'eucalyptus avec de précieux extraits de plantes.

400 ml (100 ml 1.20) **480** ou lieu de **580**



Offre spéciale du 5 au 18.2

Tissues Soft et Soft Star -.50 de moins.

Exemple: Tissues Soft Star, 3 couches, coupons longs.

Paquet de 10 **490** ou lieu de **540**

MIGROS

OFFRES D'EMPLOIS

La Ligue jurassienne contre les toxicomanies

met au concours 2 postes de

travailleurs sociaux

Mission: création et animation d'un centre de prévention et de consultation spécialisé dans le domaine des toxicomanies.

Exigences: diplôme d'une école sociale ou formation jugée équivalente. Expérience pratique d'actions sociales.

Traitement: selon l'échelle des traitements de la fonction publique dans le Canton du Jura.

Entrée en fonction: à convenir.

Lieu de travail: le centre aura son siège à Delémont. Activités sur l'ensemble du territoire du Canton du Jura.

Renseignements: peuvent être obtenus auprès de M. le Dr Nicolas Bezençon, président de la LJT, rue du Prayé 41, 2854 Bassecour. ☎ 066/56 51 51 ou 066/56 63 39.

Les candidatures doivent être adressées à la Ligue jurassienne contre les toxicomanies, case postale 40, 2800 Delémont 2, avec la mention «postulation», accompagnées des documents usuels, jusqu'au 8 mars 1986.

Entreprise de transports internationaux cherche pour tout de suite ou date à convenir

employée de bureau

Connaissances des transports souhaitées.

Faire offre avec curriculum vitae et prétentions de salaire à:

JACKY MAEDER - case postale 163 2400 Le Locle

Nous cherchons à engager technicien du bâtiment

(formation: architecte ETS ou dessinateur expérimenté)
- apte à établir projets, devis et factures pour tous les corps de métier,
- précis
- contact facile avec la clientèle

Avantages sociaux

Entrée: tout de suite ou date à convenir

Adresser offres manuscrites à:

comipa mobile sa
2024 Saint-Aubin (NE)

OFFRES D'EMPLOIS

VOUMARD

Nous cherchons pour notre usine de La Chaux-de-Fonds

mécaniciens

pour centre d'usinage à commande numérique. Poste intéressant pour mécanicien désireux d'améliorer sa situation. Formation CNC assurée par nos soins.

tourneurs-fraiseurs

pour travaux sur machines conventionnelles ou à commande numérique. Formation CNC assurée par nos soins.

adjoint au contremaître

de notre département outillages et prototypes. Poste intéressant pouvant convenir à un jeune mécanicien qualifié ayant quelques années de pratique et désireux d'améliorer sa situation.

électricien-câbleur ou câbleur spécialisé

en machines-outils.

Faire offres ou se présenter le matin à:
VOUMARD MACHINES CO SA,
rue Jardinière 158 - 2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ 039/25 11 77

XIDEX

MAGNETICS S.A.

XIDEX Magnetica SA
filiale d'une entreprise américaine
fabriquant des disques magnétiques pour l'informatique

désire engager un(e)

inspecteur des matières premières

Tâches principales

- contrôle de la qualité des matières premières
- détection des défauts et déclenchement des actions à entreprendre qui en découlent
- établissement de rapport journaliers et hebdomadaires sur les résultats obtenus destinés aux fournisseurs américains et européens.

Profil souhaité

- habilité à travailler avec les chiffres (statistiques, traitement informatique, etc.
- des connaissances de la langue anglaise seraient utiles mais pas indispensables
- apte à travailler de façon indépendante
- expérience de quelques années à un poste similaire

et pour le même secteur, un

superviseur

qui devra en assurer, outre sa collaboration aux différents travaux déjà cités, l'organisation et la bonne marche.

Profil souhaité

- formation technique serait un atout
- expérience de quelques années à un poste similaire avec une bonne capacité d'organisation
- connaissance de la langue anglaise
- apte à diriger et motiver une petite équipe de collaborateurs

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur curriculum vitae, accompagné de leurs prétentions de salaire, au Chef du Personnel, XIDEX MAGNETICS SA rue Girardet 29 2400 Le Locle

Fabrique d'automatisation
cherche pour entrée immédiate ou date à convenir:

5 fraiseurs 5 mécaniciens

Prendre contact par téléphone ou écrire à:

Vibreurs Applications SA
6, rue Georges-Favre
2400 Le Locle
☎ 039/31 66 66

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

SCHWEIZER & SCHOEPF

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

ouvriers

à former sur différents travaux de menuiserie

ouvrières

à former sur différents travaux de gainage

Prendre contact par téléphone au **039/23 65 43** ou se présenter Rue Jacob-Brandt 15, 2300 La Chaux-de-Fonds.

ECONOMIE

Ronald Reagan présente son budget pour 1987 Réduction spectaculaire du déficit prévue

Le président Ronald Reagan a présenté hier un projet de budget pour l'exercice 1987 qui sacrifie de nombreuses enveloppes civiles au profit de la défense. Ce budget prévoit une réduction spectaculaire du déficit qui pourrait tomber à 143,6 milliards de dollars (environ 288 milliards de francs). Par ailleurs, le projet du président Reagan propose une hausse de 1,2 milliard de dollars de l'aide américaine à la sécurité internationale.

Conçu pour la première fois sous la menace de la loi Gramm-Rudman de retour à l'équilibre budgétaire, le budget de l'année fiscale 1987, qui commence le 1er octobre prochain, prévoit une réduction spectaculaire du déficit. Il serait abaissé d'un tiers pour tomber à 143,6 milliards de dollars, contre plus de 208 milliards attendus cette année.

HYPOTHÈSES OPTIMISTES

Le projet de la Maison Blanche s'appuie sur des hypothèses économiques, souvent jugées optimistes, qui permettraient d'accroître les recettes de 12,9 %, sans augmentation du barème des impôts, ainsi que s'y est engagé Ronald Reagan.

En regard, les dépenses n'augmenteraient que de 1,4 %, malgré l'accélération de l'effort militaire. L'enveloppe du Département de la Défense, budget le plus lourd, marquerait un accroissement de 6,2 %, plus particulièrement centré sur l'initiative de défense stratégique (IDS).

L'agriculture est en première ligne dans les coupes pratiquées par le président Reagan. Les programmes agricoles sont amputés du cinquième et leur budget tombe de 24,7 à 19,5 milliards de dollars. Il s'agit principalement des dépenses de soutien au prix des récoltes et au revenu des agriculteurs.

Les économies touchent la quasi-totalité des autres postes de dépenses, y compris les régimes de protection sociale. «Medicare» et «Medicaid», les deux systèmes de santé destinés aux personnes âgées et aux plus démunis, perdraient respectivement 4 et 1,3 milliards de sub-

ventions fédérales. Les cotisations individuelles seraient relevées en proportion.

SÉCURITÉ À LA HAUSSE

Le budget proposé par le président Reagan prévoit d'autre part une hausse de 1,2 milliard de dollars de l'aide américaine à la sécurité internationale, nécessaire, selon lui, pour permettre aux pays amis des Etats-Unis d'acquiescer «les équipements militaires modernes nécessaires à leur défense».

Le projet de M. Reagan prévoit cependant une réduction de 16 % des crédits alloués à l'Organisation des Nations Unies et à ses agences spécialisées, qui passent de 349,9 à 292,7 millions de dollars.

(ats, afp)

Chute des prix agricoles aux Etats-Unis Investisseurs suisses découragés

La chute des prix agricoles américains et un cours élevé du dollar entre 1984 et 85 ont découragé de plus en plus les investisseurs étrangers. Parmi ceux-ci, la fiduciaire Huber SA, à Zurich, qui vend et administre des terrains agricoles aux Etats-Unis.

Des 130 fermes qui ont été soumises à la vente par Huber Farm Management

Inc., à Memphis, Tennessee, un peu plus de la moitié se trouvent actuellement aux mains d'investisseurs suisses.

Contrairement aux années septante, le nombre des investisseurs a considérablement diminué depuis 1982. Selon les collaborateurs de Huber, ils étaient 70 % de moins en 1984, et encore davantage l'année suivante.

De l'avis de M. George Abbott, porte-parole de Huber Farm Management Inc., l'évolution défavorable depuis les années huitante s'explique par le cours élevé du dollar qui a rendu nettement plus chère l'acquisition de terres entre 1984 et 85, alors que, parallèlement, les prix des terrains tombaient d'environ 30 %. Huber évalue le rendement actuel des terres agricoles entre 4 et 6 %, c'est-à-dire bien en-dessous du niveau moyen des intérêts que peut escompter un investisseur étranger auprès d'une banque américaine.

Selon Huber, la concurrence accrue sur les marchés international et américain des produits agricoles constitue la raison principale de la chute des prix des terrains. Le riz, le soja, le blé et le coton sont principalement cultivés sur les terrains vendus par Huber. Or, la recette provenant de 30 kilos de soja représentait 7,25 dollars en 1984, tandis qu'elle n'est plus que de 5,25 dollars aujourd'hui.

(ats)

L'industrie chocolatière suisse légèrement débranchée

Rentabilité en baisse, stagnation des ventes ou presque, augmentation de la concurrence étrangère sur le marché intérieur: l'année chocolatière suisse s'est révélée assez morose en 1985. Seul aspect en concordance avec la tendance conjoncturelle: une demande soutenue des marchés étrangers. Grâce à elle le déficit sur les prévisions de ventes n'a pas été trop catastrophique: en globalité un très léger plus: 0,6 % pas de quoi pavoiser.

L'amélioration de la situation économique dans la plupart des pays industrialisés et surtout les cours de change favorables durant le premier semestre

Rubrique économique: Roland CARRERA

ont donc favorisé les exportations, relève l'Union des fabricants suisses de chocolat «Chocosuisse» dans un bref bilan de l'exercice écoulé, dont nous retiendrons en outre ces quelques éléments d'appréciation:

- Au chapitre des exportations accroissement en volume de 3,8 % à 23.447 tonnes et en valeur de 9,4 % à 227 millions de francs. Premier client des chocolateries helvétiques: les Etats-Unis où une progression des ventes de 7,5 % a été enregistrée avec environ 5000 tonnes. Très fort taux de croissance des exportations en France (+ 28 %) en Pologne (+ 23 %) et en République fédérale d'Allemagne (+ 17 %) ainsi que dans plusieurs marchés asiatiques et sud-améri-

cains prometteurs d'un développement positif.

- En Suisse: climat favorable à la consommation durant la première moitié de l'année. La longue durée du temps chaud et sec en été et en automne a pénalisé considérablement les ventes de chocolat. Le résultat de l'année s'inscrit finalement en diminution de 0,6 % sur celui de 1984 - avec 59.116 tonnes. Ce sont les ventes de tablettes et de confiserie au chocolat - sans pralinés - qui ont été touchés plus particulièrement.

Les chocolats importés ont par ailleurs pu agrandir leur part du marché suisse qu'ils occupent à 12,2 %.

- Rentabilité en baisse à cause d'une hausse massive des coûts des matières premières importées, notamment le beurre de cacao, les fèves de cacao et les noisettes. Le surcroît de prix pour le beurre et les fèves de cacao a été évalué (par rapport à 1984) à + 55 % ou 100 millions de francs. Malgré une amélioration continue de l'appareil de production, la plupart des entreprises ont dû subir en 1985 une régression de leurs rendements.

En deux mots et trois chiffres

- Denner S.A. et Pronto Voyages S.A., à Zurich, ont décidé d'ouvrir un bureau de voyages commun à Vienne, indique Denner, bureau qui portera le nom de «Swiss-Austria-Kulturclub». Mmes Denise Gaydoul et Hélène von Damm ont été élues au Conseil d'administration de Voyages Pronto. Mme von Damm, qui était jusqu'à mi-janvier ambassadrice des Etats-Unis en Autriche, a accédé du même coup à la vice-présidence de ce conseil.

- Strebel-Muth SA, à Lucerne, le plus gros fabricant de tabac en Suisse, a été repris par l'entreprise Säuberli & Co. SA, à Suhr (AG). Cette opération a permis de garantir 15 emplois à Lucerne, ainsi que l'a confirmé le directeur de Strebel-Muth au quotidien «Luzerner Neuesten Nachrichten».

- La Commission européenne propose aux Douze un gel des prix de la

- plupart des produits pour la campagne 1986-87 et de strictes mesures pour éliminer les excédents et décourager la surproduction, a annoncé M. Frans Andriessen, Commissaire européen à l'agriculture, mercredi à Bruxelles.

- La Chine n'augmentera pas ses exportations de pétrole cette année, afin de contribuer à la stabilisation des cours mondiaux de cette matière première, a annoncé mardi l'agence Chine nouvelle.

- En matière de prescriptions de gaz d'échappement des cycles à moteur, la Suisse trouve les normes d'applications de la commission économique de l'ONU pour l'Europe (CEE-ONU) «très larges». Au point que le Conseil fédéral pourrait les dénoncer et édicter ses propres règles au cas où la commission ne deviendrait pas plus sévère.

Hausse de la croissance de l'économie suisse Jusqu'à la fin du millénaire

La croissance de l'économie suisse jusqu'à la fin du millénaire sera supérieure à celle enregistrée durant la dernière décennie. L'Institut d'étude économique bâlois «Prognos» estime, dans son dernier «Euro-Report» que l'augmentation annuelle du produit intérieur brut (PIB) sera de 1,9 % en moyenne contre 0,4 % entre 1974 et 1984.

Cette croissance sera cependant inférieure à celle des pays industrialisés qui est estimée à 2,7 % en moyenne jusqu'en 1990 et 2,9 % entre 1991 et 2000: Aux Etats-Unis, l'augmentation sera de 2,9 et 3,0 % respectivement et de 3,9 % et 4,0 % au Japon pour la même période. Selon

- Le Fonds monétaire international (FMI) a suspendu l'octroi de nouveaux crédits au Soudan, déclaré insolvable faute d'avoir pu rembourser au FMI ses emprunts, d'un montant global de 220 millions de dollars.

l'institut bâlois le taux de chômage devrait par ailleurs progresser jusqu'en 1990 pour se réduire d'un tiers environ au cours de la décennie suivante. (ats)

Helvetia Incendie: capital-bons de participation doublé

La société d'assurance Helvetia Incendie, Saint-Gall, va augmenter son capital-bons de participation de 5 à 10 millions de francs. A cet effet, a indiqué hier la société, elle émettra 20.000 bons de participation d'une valeur nominale de 250 francs chacun. Neuf actions ou bons de participation permettront de souscrire un bon de participation au prix d'émission de 2500 francs. Le délai de souscription est fixé du 18 au 25 février. (ats)

BOURSE

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jcc	134750.	132875.
Roche 1/10	13375.	13225.
SMH p.(ASUAG)	128.	131.
SMH n.(ASUAG)	550.	572.
Krossair p.	1680.	1680.
Kuoni	23600.	24000.
SGS	6450.	6500.

ACTIONS SUISSES

	A	B
Credit Fonc. Neuch.	870.	870.
B. Centr. Coop.	1025.	1030.
Swissair p.	2025.	2000.
Swissair n.	1640.	1610.
Bank Leu p.	4525.	4425.
UBS p.	5040.	5070.
UBS n.	950.	945.
UBS b.p.	191.	191.
SBS p.	558.	560.
SBS n.	440.	440.
SBS b.p.	490.	490.
C.S. p.	3645.	3645.
C.S. n.	710.	715.
BPS	2460.	2475.
BPS b.p.	244.	245.
Adia Int.	4925.	4975.
Elektrowatt	3400.	3400.
Forbo	3200.	3250.
Galenica b.p.	770.	765.
Holder p.	4360.	4340.
Jac Suchard	7525.	7525.
Lands B	2230.	2240.
Motor col.	1080.	1080.
Moeven p.	5450.	5490.
Buehrle p.	1625.	1590.
Buehrle n.	355.	348.
Buehrle b.p.	445.	445.
Schindler p.	4500.	4450.
Sibra p.	665.	660.
Sibra n.	435.	430.
La Neuchâtelaise	870.	870.
Rueckv p.	15325.	15400.
Rueckv n.	5800.	5900.

W'thur p.	5950.	6000.
W'thur n.	3290.	3325.
Zurich p.	5825.	5890.
Zurich n.	3250.	3270.
BBC I -A-	1730.	1730.
Ciba-gy p.	3975.	4010.
Ciba-gy n.	1980.	1995.
Ciba-gy b.p.	3000.	2980.
Jelmoil	3350.	3300.
Nestlé p.	8650.	8700.
Nestlé n.	4665.	4670.
Nestlé b.p.	1595.	1595.
Sandoz p.	11100.	11200.
Sandoz n.	4750.	4800.
Sandoz b.p.	1790.	1750.
Aluisse p.	725.	725.
Cortailod n.	2000.	2040.
Sulzer n.	2510.	2500.

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	141.50	141.50
Aetna LF cas	117.50	116.50
Alcan alu	64.	62.50
Amaz	27.50	25.75
Am Cyanamid	123.	120.50
ATT	44.50	44.25
Amoco corp	112.50	110.
ATL Richf	107.	104.50
Baker Intl. C	30.75	30.50
Baxter	32.50	31.75
Boeing	98.75	96.
Burroughs	143.50	141.50
Caterpillar	95.50	93.
Citicorp	103.50	98.50
Coca Cola	174.	173.50
Control Data	42.25	41.25
Du Pont	134.	131.
Eastm Kodak	100.	100.50
Exxon	103.	101.
Gen. elec	150.	149.50
Gen. Motors	156.50	156.
Gulf West	108.	105.50
Halliburton	50.	49.
Homestake	50.50	49.75
Honeywell	158.	156.50

Inco ltd	30.	29.50
IBM	318.	314.
Litton	155.	157.
MMM	189.	187.50
Mobil corp	58.75	57.50
NCR	91.50	90.25
Pepsico Inc	148.	148.
Pfizer	101.50	101.
Phil Morris	200.	198.50
Proct Gamb	21.75	21.50
Rockwell	139.	136.
Schlumberger	74.75	74.75
Sears Roeb	65.	63.25
Smithkline	83.50	81.75
Sperry corp	164.50	163.
Squibb corp	102.50	103.50
Sun co inc	170.	170.
Texaco	97.	96.75
Warner Lamb.	57.	55.
Woolworth	97.25	94.25
Xerox	133.	132.
Zenith	133.	130.50
Anglo-am	38.50	38.
Amgold	28.	28.
De Beers p.	12.	12.25
Cons. Gold I	19.	19.
Aegon NV	85.25	83.75
Akzo	126.	125.
Algem Bank ABN	445.	440.
Amro Bank	83.75	83.50
Phillips	47.50	47.50
Robeco	64.25	64.
Rolingo	56.	56.25
Royal Dutch	125.50	123.
Unilever NV	291.	290.
Basf AG	229.	231.50
Bayer AG	242.	248.
BMW	512.	529.
Commerzbank	259.50	256.
Daimler Benz	1135.	1160.
Degussa	402.	402.
Deutsche Bank	662.	668.
Dresdner BK	345.	350.
Hoechst	236.	242.
Mannesmann	235.	238.
Mercedes	985.	1015.

BILLETS (CHANGE)

	Achat	Vente
1 \$ US	2.01	2.09
1 \$ canadien	1.37	1.47
1 £ sterling	2.70	2.95
100 fr. français	26.75	28.75
100 lires	0.1150	0.13
100 DM	83.75	85.75
100 fl. hollandais	74.	76.
100 fr. belges	3.95	4.25
100 pesetas	1.22	1.47
100 schilling autr.	11.95	12.25
100 escudos	1.05	1.55

DEVICES

1 \$ US	2.025	2.0550
1 \$ canadien	1.3975	1.4275
1 £ sterling	2.79	2.84
100 fr. français	27.25	27.95
100 lires	0.1235	0.126
100 DM	84.15	84.95
100 yens	1.0540	1.0660
100 fl. hollandais	74.50	75.30
100 fr. belges	4.08	4.18
100 pesetas	1.32	1.36
100 schilling autr.	11.96	12.08
100 escudos	1.27	1.31

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or		
\$ Once	334.	337.
Lingot	21.900.	22.150.
Vreneli	154.	166.
Napoléon	146.	158.
Souverain	169.	183.
Argent		
\$ Once	5.75	5.90
Lingot	380.	395.
Platine		
Kilo	22.998.	23.207.

CONVENTION OR

6.2.86		
Plate or		22.400.-
Achat		21.950.-
Base argent		430.-

Schering	493.	494.
Siemens	673.	676.
Thyssen AG	147.	148.50
VW	440.	459.
Fujitsu Ltd	11.25	11.25
Honda Motor	12.25	12.25
Nec corp	13.75	13.50
Sanyo electr.	4.	4.10
Sharp corp	9.55	9.65
Sony	40.75	41.
Norsk Hyd n.	37.25	37.
Aquitaine	59.	58.50

NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CASX	56 1/2	56 1/2
Alcan	30 3/4	30 1/2
Alcoa	42 1/2	42 1/2
Amaz	12 1/2	12 1/2
Asarco	20 1/2	20 1/2
Att	21 1/2	21 1/2
Amoco	53 1/2	53 1/2
Atl Richfld	51.	50 1/2
Baker Intl	14 1/2	14 1/2
Boeing Co	46 1/2	46 1/2
Burroughs	69 1/2	70.
Canpac	12 1/2	12 1/2
Caterpillar	45 1/2	46.
Citicorp	48 1/2	47 1/2
Coca Cola	85 1/2	85 1/2
Crown Zeller	43 1/2	43 1/2
Dow chem.	42 1/2	42 1/2
Du Pont	64.	63 1/2
Eastm. Kodak	49 1/2	49 1/2
Exxon	49 1/2	48 1/2
Fluor corp	15 1/2	15 1/2
Gen. dynamics	69 1/2	69 1/2
Gen. elec.	73 1/2	73.
Gen. Motors	76 1/2	75 1/2
Genstar	24 1/2	25 1/2
Halliburton	23 1/2	23 1/2
Homestake	23 1/2	24 1/2
Honeywell	76 1/2	78 1/2
Inco ltd	14 1/2	14 1/2
IBM	154 1/2	164 1/2
ITT	39 1/2	40 1/2

Litton	76 1/2	75 1/2
MMM	91 1/2	92 1/2
Mobil corp	28 1/2	28 1/2
NCR	44 1/2	44 1/2
Pac. gas	20 1/2	20 1/2
Pepsico	73.	72 1/2
Pfizer inc	49.	48 1/2
Ph. Morris	97 1/2	96 1/2
? Phillips pet	10 1/2	97.
Proct. & Gamb.	66 1/2	65 1/2
Rockwell int	37.	37.
Sears Roeb	40.	39 1/2
Smithkline	79 1/2	79 1/2
Sperry corp	50 1/2	50 1/2

SPORTS

Cinquième match romand à la carabine à air comprimé Une lutte intéressante à suivre

Les Montagnes neuchâteloises avaient revêtu leur plus belle parure hivernale (tempête de neige) pour accueillir les équipes de nos sous-fédérations romandes et du Jura bernois. Chaque équipe, comprenant 6 tireurs, s'était déplacée avec ses meilleurs éléments.

Les organisateurs pouvaient disposer de 3 stands, au Locle et à La Chaux-de-Fonds, si bien que deux séries seulement furent nécessaires pour que chaque tireur puisse accomplir son programme de 60 plombs.

Parfaitement organisé par le chef de match de la SCNTS, Roland Glauser, et ses collaborateurs, la compétition s'est déroulée sans le moindre incident.

La lutte, tant pour la victoire en équipe qu'individuelle fut très vive, par conséquent intéressante à suivre, car les écarts séparant les meilleurs demeurèrent minimes.

JEUNE PROMETTEUSE

Après le passage de la première série de tireurs, le Jura bernois emmené crânement par la toute jeune biennoise (16 ans à peine) Fränzi Lehmann tenait provisoirement la tête. On se rendit cependant rapidement compte que le sextet des «pingouins» formé de tireurs faisant tous partie des cadres nationaux,

emmené par notre «Duf» national s'acheminait vers un nouveau succès.

P. A. Dufaux a livré un excellent début de match pour fléchir très légèrement dans ses deux dernières passes.

Les Jurassiens bernois comptabilisent finalement un retard de 20 points sur les hommes de Marcel Butty et furent les adversaires les plus dangereux.

L'équipe du Jura, conduite par un trio de classe, composé de Ruedi Meier, Marc Bähler et Mireille Maître arrive en troisième position, corroborant les progrès déjà décelés récemment.

Le Valais ne compte aucun international dans ses rangs, il prend une très honorable quatrième place, en ayant la fierté de voir l'un des siens obtenir le titre envié de «champion romand».

Les Neuchâtelois occupent le 5e rang avec des prestations individuelles légèrement plus faibles que lors de leur dernière sortie, Michel Pellet en demeurant le chef de file incontesté.

Prestation honorable des Vaudois, mais à l'heure actuelle insuffisante pour revendiquer autre chose que les accessits.

Les Genevois ont dans leur team une «étoile montante» Pascal Schwager, mais le jeune espoir se trouve un peu esseulé.

CEUX QU'ON N'ATTENDAIT PAS

Quant un match de cette importance rassemble une telle brochette de champions et championnes, il est normal de s'attendre que le titre ira à l'un d'eux. Lorsqu'un «outsider» décroche le titre

c'est un exploit hors du commun qui marque son auteur. Leo Clausen a obtenu cette consécration, il est champion romand au fac 1985-86.

Un grand bravo au tireur valaisan pour cette médaille d'or pleinement méritée puisque gagnée devant Pierre-Alain Dufaux, champion suisse la saison dernière, au palmarès international autrement mieux étoffé. Le Fribourgeois a dû se contenter de la médaille d'argent. La médaille de bronze a récompensé une fille qui promet beaucoup, la jeune biennoise Fränzi Lehmann.

Cyclisme

Record du monde de l'heure Echec de Braun

L'Allemand de l'Ouest Gregor Braun a une nouvelle fois échoué, à Santiago, dans sa tentative contre le record du monde de l'heure des professionnels (piste en plein air) au niveau de la mer, détenu depuis le 9 septembre 1985 par le Danois Hans-Erik Oersted (48 km/h. 144).

Braun n'a couvert en 60 minutes que 46 km. 987 sur la piste du vélodrome de la capitale chilienne, situé à 600 mètres d'altitude (altitude maximale à laquelle une telle tentative peut être considérée comme «au niveau de la mer»). (si)

CYCLISME. - Le Français Stéphane Guay a remporté la première étape de la Route du Soleil (Sud de l'Espagne) devant le néo-pro helvétique Stephan Joho et l'Irlandais Sean Kelly.

GYMNASTIQUE. - Dans le cadre du 700e anniversaire de la ville de Morges, une rencontre internationale de gymnastique artistique masculine Suisse - France aura lieu les 25 et 26 avril.



Les trois premiers du classement individuel de gauche à droite. Fränzi Lehmann (Jura), Leo Clausen (VS) Pierre-Alain Dufaux. (FR)

Semaine cycliste de Bessèges Déjà du rythme

Le Hollandais Adri Wijnands est sorti vainqueur de la deuxième épreuve de la semaine de Bessèges, le Grand Prix de l'UC Bessèges, rendu particulièrement pénible en raison des conditions défavorables.

La course fut en effet disputée sur des routes recouvertes de neige fondue et de boue, et les juges à l'arrivée éprouvèrent beaucoup de difficultés à identifier les concurrents tellement ils étaient recouverts de boue noirâtre.

Cependant, la course, qui se courait sur trois tours d'un circuit de 30 km. puis sur deux tours d'un circuit de 12 km., en plein cœur du pays minier gardois, fut très animée et conduite sur un rythme rapide avec de nombreuses tentatives d'échappées mais aucune n'aboutit. Trente coureurs (parmi lesquels six Suis-

ses) se présentèrent dans la dernière ligne droite où Wijnands s'imposa en puissance. Gilbert Glaus fut le mieux classé (4e) parmi les représentants helvétiques.

L'Etoile de Bessèges proprement dite commence aujourd'hui à Alès par un prologue contre-la-montre disputé sur un circuit de 1 km. 820.

Classement du Prix de l'Union cycliste de Bessèges (112 km.): 1. Adri Wijnands (H) 2 h. 41'44" (41,549 kmh.); 2. Kim Eriksen (Dan); 3. Franck Van de Vyver (B); 4. Gilbert Glaus (S); 5. Marc Sergeant (B); 6. Godi Schmutz (S); 7. Heinz Imboden (S); 8. Ralf Hofeditz (RFA); 9. Philippe Casado (F); 10. Michel Dermies (B). **Puis:** 14. Mauro Gianetti (S); 16. Rocco Cattaneo (S); 25. Benno Wyss (S), tous même temps. (si)

Boxe

Affaire Scacchia - Bühler Prise de position

La commission de boxe professionnelle de la Fédération suisse de boxe a pris position sans équivoque, dans un communiqué, au sujet de l'affaire Scacchia - Bühler. La FSB ne veut pas prendre parti pour l'un ou l'autre dans le différend juridique qui les oppose quant à la légitimité de la rupture de contrat, mais elle considère que Bühler reste le manager de Scacchia jusqu'à ce que lui soient fournies les preuves formelles que le contrat est devenu caduc, soit par consentement mutuel des deux parties, soit par décision de justice. (si)

Le numéro gagnant!

Peugeot 205. La passion de la victoire. Et la séduction de la perfection: un profil qui coupe le souffle et fend le vent, un pep délégué et un punch alluré, un chic de classe et un charme de race. Sans oublier un allant de battant. elle est championne du monde des rallyes 1985! - Voilà pourquoi plus d'un million de clients, dans le monde entier, ont déjà misé sur le numéro gagnant. Et empêché le gros lot...

Une robe élégante moule l'ample habitacle. Repliez les dossiers arrière: le coffre se mue en soute! Prenez le volant: la traction avant et les 4 roues indépendantes révèlent un agrément routier maximal et un rayon de braquage minimal! Préférez-vous 4 ou 5 vitesses. 3 ou 5 portes, 1124 cm³ et 50 ch DIN ou 1360 cm³ et 72 ch DIN, une fringante GTI ou un diesel d'avant-garde, sobre, souple et silencieux comme vous ne pouvez l'imaginer? Il répond maintenant déjà aux sévères normes de dépollution U.S. 83 (donc aux prescriptions valables en Suisse à partir du 1. 10. 1987). A moins que vous ne souhaitiez croquer le croco Lacoste! De toute manière, vous tirerez le bon numéro.

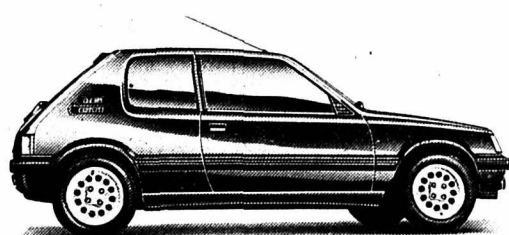
Testez la Peugeot 205 à fond. Mais n'oubliez pas que tous ceux qui voulaient la vaincre ont été vaincus par sa séduction!

Peugeot 205: 3 ou 5 portes, 17 exécutions, 5 motorisations.

Version à catalyseur à 3 voies dès mars.

A partir de Fr. 10 795.-

6 ans de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion.



PEUGEOT 205



Mauricienne
24 ans, cherche pour amitié éventuellement mariage monsieur entre 25 et 35 ans
Ecrire sous chiffre IT 3048 au bureau de L'Impartial.

Chauffeur poids lourds
cherche place, expérience suisse et étranger. Tout de suite ou à convenir.
☎ 022/82 66 64

Vente - Echange Crédit

VOITURES EXPERTISÉES - GARANTIES

Fiat Panda 45	1981	Brune	51 000 km
Fiat 127 Sport	1979	Noire	51 000 km
Fiat Uno 55 S	1983	Verte	14 000 km
Fiat 131 Racing	1980	Grise	62 000 km
Fiat 132 - 2000	1981	Brune	44 000 km
Alfasud 1500 Super	1982	Rouge	59 000 km
Alfetta 1,8	1979	Rouge	89 000 km
Giulietta 1,3	1978	Bleue	73 000 km
Giulietta 1,6	1979	Bleue	70 000 km
BMW 528 i Hartge 5	1983	Bleue	23 000 km
Citroën CX 2400 GTI	1979	Bleue	60 000 km
Ford Mustang	1970	Bleue	92 000 km
Lancia Monte-Carlo	1976	Blanche	97 000 km
Mercedes 190 E	1985	Rouge	8 000 km
Opel Kadett D 1300	1982	Bleue	33 000 km
Opel Rekord E 2000 Aut.	1982	Bleue	35 000 km
VW Golf Turbo Diesel	1985	Rouge	35 000 km
VW Passat Variant	1977	Bleue	65 000 km

Garage du Versoix

Campoli & Cie, Charrière 1a, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Agences: FIAT - LADA

A vendre à Dombresson maison familiale

3 chambres à coucher, salon avec cheminée, salle à manger, cuisine équipée, WC-salle de bains + WC-jardin, dépendances, cachet rustique. Prix intéressant.

☎ 038/53 26 00, heures des repas.

Petite entreprise effectue travaux de

ferblanterie, couverture, isolation façades, clôtures, réfections

Prix intéressant
Michel Genoud
La Crausa
1566 Saint-Aubin
☎ 037/77 20 83

Problèmes d'argent ?

Contactez-moi vite!
PRÊTS dans les 24 heures.
Discrétion absolue
☎ 039/28 74 60 (de 8 h à 20 h)

L'IMPARTIAL

Iu par tous... et partout!

À LOUER, rue des Arêtes 9

grand appartement de 5 chambres

Surface 118 m². Deux salles de bains: Réduit. Ascenseur.

Loyer: Fr. 797.- + charges Fr. 200.-

Pour traiter, s'adresser à la:
Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA
Av. Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 63 68



SPORTS

Pour Daniel Jeandupeux et l'équipe suisse de football Le président monte aux barricades



Daniel Jeandupeux: déjà critiqué! (Photo archives Impar-Gerber)

L'intox!

La campagne d'intox commence. Déjà serions-nous tenter d'ajouter. «Blick» en tête la presse alémanique fustige les premières décisions de Daniel Jeandupeux. Les reproches touchent à son lieu de domicile, aux dispenses accordées aux internationaux de NE Xamax, à une rencontre tardive avec Timo Konietzka et surtout aux engagements d'un nouveau médecin (Roger Berbig), d'un psychologue (Lucio Bizzini) et d'un physiothérapeute (Pascal Baudin).

Les innovations ne plaisent pas aux thuriféraires de l'ancien coach Paul Wolfisberg. Ces derniers supportent mal l'esprit «welsch» appelé à régner au sein de la «Nati».

Daniel Jeandupeux ose «prendre la poussière». Il apparaît désormais comme l'ennemi public no 1 pour le quotidien à sensations. Le sélectionneur national ne disposera que d'une infime marge d'erreur. Les appuis du président de la Ligue nationale Me Freddy Rumo, des entraîneurs, joueurs et du public romand ne seront pas de trop. Pour que l'on puisse dire à l'aube du tour final de l'Euro 88 en RFA: «Bien joué Daniel!».

Laurent GUYOT

Pour l'AC Milan Match à huis clos

La commission de contrôle et de discipline de l'UEFA, siégeant à Zurich, a condamné l'AC Milan à disputer à huis clos son prochain match de Coupe d'Europe à domicile, à la suite d'incidents survenus le 11 décembre dernier pendant et après la rencontre des 8es de finale de la Coupe de l'UEFA opposant à San Siro l'équipe italienne à Waregem.

Judo

Championnat suisse Trois favoris

Le coup d'envoi du championnat suisse 1986 de Ligue nationale A et B sera donné ce week-end, avec les trois mêmes favoris que l'an dernier pour l'accession au tour final regroupant les trois meilleures équipes: JK Morges (détenteur du titre), JK Lausanne et Nippon-Team. Cette dernière formation étant une association regroupant Nippon Zurich, Berne et Saint-Gall.

Les dates du championnat suisse (LNA et LNB): 1er tour le 8 février, 2e tour le 5 avril, 3e tour le 6 septembre, 4e tour le 11 octobre. Tours finals et tours de relégation le 15 novembre à Bienne.

Les équipes de LNA: JK Morges, Chiasso, Galmiz, Nippon Team, JK Lausanne, Dynamis Zurich, Schaffhouse, SDK Genève (néo-promu), Judo Team Bâle (néo-promu). (si)

Bien qu'il ait déjà délégué ses pouvoirs à son futur successeur, le Saint-Gallois Paul Schärli, Me Freddy Rumo demeure jusqu'au 15 février, date de la prochaine réunion du Comité central de l'ASF, le président de la commission de l'équipe nationale.

A ce titre, il approuve entièrement les choix de Daniel Jeandupeux à propos des collaborateurs appelés à le seconder

Coupe suisse des vétérans Gossau aux Jeanneret

Effectué samedi passé à Berne, le tirage au sort des demi-finales de la Coupe de Suisse des vétérans a rendu le verdict suivant: Kriens recevra Lausanne.

Quant aux Loclois, brillamment qualifiés, ils auront le périlleux honneur d'accueillir en leur fief le FC Gossau, vainqueur du trophée l'an passé. Ces deux rencontres auront lieu le 10 mai.

Au Servette FC Geiger reste

Dans un communiqué officiel, le FC Servette annonce que son défenseur Alain Geiger (25 ans) a prolongé pour deux ans encore, soit jusqu'au 30 juin 1988, le contrat qui le lie au club genevois.

Geiger, comme ses camarades servettiens, est actuellement en stage à Mandelieu, sur la Côte d'Azur. En raison des conditions atmosphériques précaires qui règnent sur le Sud-Est de la France, l'établissement de matchs de préparation n'est guère aisé. Pour l'heure, une seule rencontre a été conclue de façon ferme, soit le 14 février à Cannes contre l'équipe locale de deuxième division. (si)

Pour Neuchâtel Xamax Une défaite

A Nice, face à la formation locale de première division, Neuchâtel Xamax s'est incliné 3-1 (mi-temps 2-0). Les protégés de Gress dominèrent pourtant en première mi-temps mais ils se laissèrent surprendre par des «contres» des Azuréens.

Tous blessés, Ryf, Perret, Jacobacci et Thévenaz ont suivi depuis les tribunes les ébats de leurs camarades xamasiens. C'est le réserviste Rodolfo Garcia qui sauva l'honneur.

OGC Nice - Neuchâtel Xamax 3-1 (2-0). - Spectateurs: 1200. - Buts: 12e Mège (1-0); 41e Rico (2-0); 58e Garcia (2-1); 88e Barrera (3-1). (si)

● ANGLETERRE. - Coupe, quatrième tour, match à rejouer: Ipswich Town - West Ham United 1-1 après prolongations. Le match sera encore rejoué. (si)

FOOTBALL. - La tournée brésilienne de Grasshoppers s'est terminée par un match nul 1 à 1 face à Avai, deuxième de la ligue de l'Etat de Santa Catarina.

FOOTBALL. - Le FC Saint-Gall ira tout de même à l'étranger préparer le second tour. Compte tenu des mauvaises conditions régnant au Tessin, les Brodeurs s'en iront à Alassio du 15 au 22 février.

dans sa tâche de coach de l'équipe nationale: Paul Wolfisberg serait le premier à défendre le point de vue de Jeandupeux! Il faut que le sélectionneur puisse disposer à ses côtés d'hommes avec lesquels il y a une complète identité de vue. En ce domaine, la plus grande liberté a toujours été accordée à Wolfisberg souligne le président de la Ligue nationale.

MISE AU POINT

Cette mise au point intervient au lendemain de réactions critiques dans la presse d'outre-Sarine à l'annonce officielle d'un changement qui prend la forme d'un bouleversement pour le staff de l'équipe nationale.

En effet, le nouveau sélectionneur souhaite se séparer de tous ceux qui travaillèrent avec son prédécesseur. Ainsi le physiothérapeute Heinz Hänner, depuis 22 ans à l'équipe nationale, serait remplacé par le Genevois Pascal Baudin. Comme médecin, l'ex-gardien international de «GC», Roger Berbig, relaie le Saint-Gallois Ruedi Spring et le Bernois Urs Vogel. Une innovation serait apportée avec l'apport d'un psychologue, en la personne d'un autre ancien international, Lucio Bizzini.

Pour faire contrepoids à l'influence prépondérante de Romands au sein de l'équipe nationale, Me Freddy Rumo a spontanément renoncé à son poste de président de la commission et il a suscité et encouragé la candidature de M. Paul Schärli, lequel vient de se démettre de ses fonctions de président du FC Saint-Gall.

La Ligue nationale a proposé au comité central de l'ASF d'accepter la nomination de M. Paul Schärli à la tête d'une commission qui comprendra comme membres, MM. Gilbert Facchinetti et Urs Bender, respectivement présidents de Neuchâtel Xamax et de Grasshoppers. (si)

En match international à Avellino La fin d'une série



Ce but d'Aldo Serena (à droite), malgré l'arrivée de Karl-Heinz Förster, ne suffira pas à l'Italie pour tenir en échec la RFA à Avellino. (Bélino AP)

● ITALIE - RFA 1-2 (1-1)

Grâce à des buts de Herget, sur coup franc et de Matthäus, sur pénalty pour faute de Baresi sur Briegel, la RFA a remporté la rencontre amicale contre l'Italie, à Avellino, par 2-1 (1-1). Devant 42.000 spectateurs, l'Italie avait pourtant ouvert le score par Serena. L'Allemagne met, ainsi, fin à une série de six rencontres avec succès.

C'était la 20e rencontre officielle entre l'Italie et la RFA. Les deux dernières furent la finale du «Mundial 82» (3-1 pour l'Italie), et le match du centenaire de la FIFA, à Zurich, en mai 84 (1-0 pour la RFA).

Le terrain d'Avellino était indigne de ce match de prestige. Après dix minutes de jeu, presque tous les acteurs étaient largement recouverts de boue. Voilà huit ans que le club situé à 60 km. au sud-est de Naples se maintient en première division avec l'avantage, notamment, de ce stade particulier où le gazon est rare.

Les deux équipes ont donc eu du mérite à présenter un jeu respectable. Après un début de rencontre prudent, les Allemands ont justifié leur victoire finale, imposant un train que les «Azzuri» visiblement ne pouvaient ou ne voulaient pas tenir.

Avellino. - 42.000 spectateurs (guichets fermés).

Arbitres: Igna (Rou).

Buts: 20' Serena 1-0; 37' Herget 1-1; 75' Matthäus (pénalty) 1-2.

Italie: Galli (46' Tancredi); Tricella; Bergomi, Vierchowod, Cabrini; G. Baresi, Conti, Ancelotti, Bagni (82' Galderisi); Altobelli (72' Vialli), Serena. - Coach: Enzo Bearzot.

RFA: Schumacher; Augenthaler; Buchwald, K.-H. Förster; Hergert; Rolff, Matthäus, Magath, Briegel; K.-H. Rummenigge, K. Allofs (4' Grüdel). - Coach: Franz Beckenbauer.

Notes: But de Briegel annulé (16', faute sur le gardien), but de Serena annulé (34', faute sur l'arrière). (si)

En Coupe d'Europe de hockey sur glace Pas de miracle pour Davos

● DAVOS - SÖDERTÄLJE 5-9 (3-2 0-5 2-2)

Privé de Jacques Soguel et Paganini, malades, Davos a subi la loi des

Suédois de Södertälje en match aller du 3e tour de la Coupe d'Europe des champions. Battus 9-5 (2-3 5-0 2-2), les Grisons ne semblent pas en mesure

de renverser la situation jeudi, à Zurich, en match retour.

Après avoir fait montre d'une décontraction qui ressemblait à de la désinvolture au premier tiers, les Scandinaves se déchaînèrent dans la seconde période. Ils renversèrent complètement la situation le score passant de 3-2 à 3-7!

L'appui du public - 2700 spectateurs seulement - ne fut pas aussi soutenu que les Davosiens l'espéraient. Pour l'entraîneur Ron Ivany, Ron Wilson, que l'on vit jouer aussi bien en défense qu'en attaque, fut l'un des meilleurs avec le gardien Bucher. Du côté suédois, l'entraîneur Kjell Larsson mène ses internationaux Eldebrink, Wallin, Eklund et Carlsson appelés à jouer trois matchs contre l'URSS très prochainement.

Arbitres: Jirka (Tch), Hugentobler-Kunz (S).

Buts: 2' Anders Carlsson (Leif Carlsson) 0-1; 6' Sergio Soguel 1-1; 9' Jost 2-1; 17' Johansson (Jansson) 2-2; 20' Marco Müller (Nethery - expulsion Ekroth) 3-2; 25' Borg (Johansson) 3-3; 26' Anders Carlsson (Eklund, Jernberg) 3-4; 31' Eklund (Jansson, Borg) 3-5; 34' Leif Carlsson (Frykbo) 3-6; 34' Johansson (Jansson) 3-7; 44' Jansson 3-8; 46' Wilson (Nethery, Brodmann) 4-8; 52' Eklund (Eldebrink) 4-9; 57' Brodmann (Marco Müller) 5-9.

Pénalités: 4 x 2' contre Davos, 6 x 2' contre Södertälje.

Davos: Bucher; Mazzoleni, Jost; Wilson, Marco Müller; Claude Soguel; Thomas Müller, Batt, Sergio Soguel; Wilson, Nethery, Brodmann; Reto Müller, Gross, Meier; Cahenzli, Jeanmaire.

Södertälje: Aström; Eldebrink, Borg; Ekroth, Jernberg; Jonsson; Eklund, Johansson, Jansson; Wallin, Carlsson, Särkijärvi; Leif Carlsson, Anders Carlsson, Frykbo. (si)

Avec les juniors du HCC

Elites: Bienne - HCC 8-5; HCC - Wiki 6-5.

Juniors A: HCC - Fleurier, remis au 24 février 1986; Lausanne - HCC 10-6. Minis A: HCC - Lausanne 7-1; Noiraigue - HCC 1-2.

En troisième ligue neuchâteloise Bréviniers jamais inquiétés

● LE FUET - LA BRÉVINE 6-8 (1-3 2-4 3-1)

La volonté et la combativité n'auront pas suffi aux hockeyeurs du Fuet, (lanterne rouge du groupe 10 de IIIe ligue) pour vaincre La Brévine sur la patinoire de Tramelan.

Les Neuchâtelois visent en effet la troisième place du classement et ne peuvent se permettre de perdre. Leur domination a d'ailleurs été très nette dans les deux premiers tiers, durant lesquels ils n'ont jamais vraiment été inquiétés.

L'ultime période est tombée dans la morosité, le jeu des locaux se faisant assez dur.

Avec cette nouvelle défaite, l'équipe du Fuet ne peut plus éviter la relégation.

Le Fuet: Mentilioni, Voumard, Trachsel, J.-L. Donzé, C. Donzé, Stalder, Rachelet, Schnebeli, Wagner, Frey, Kuhniën, Schan, Châtelain.

La Brévine: Zehnder, Piaget, Mosset, Sahli, Messerli, O. Huguenin, Kammer, Jaquet, Richard, Jutzi, L.-Z. Huguenin, Dupan, Bell, Patthey, Schwab.

Buts: 10e Bell 0-1; 11e Fery 1-1; 13e O. Huguenin 1-2; 19e Sahli 1-3; 29e C. Donzé 2-3; 32e Stalder 3-3; 33e Messerli 3-4; 34e Messerli 3-5; 34e Jutzi 3-6; 38e Bell 3-7; 46e Trachsel 4-7; 52e Stalder 5-7; 58e O. Huguenin 5-8; 59e C. Donzé 6-8.

Arbitres: MM. Droz et Schafroth. (paf)

Brenassiers très motivés

● CORCELLES-MONTMOLLIN - LES BRENETS 3-6 (2-0 0-3 1-3)

Les objectifs des deux équipes étaient fort différents au départ de ce match très plaisant. D'un côté Corcelles désireux de confirmer son bon classement dans ce championnat et

de l'autre Les Brenets décidés de s'éloigner définitivement de la zone dangereuse de la relégation. Les Brenassiers peuvent s'honorer d'avoir pleinement rempli le leur.

Le match fut très disputé et les actions d'éclats fusèrent de part et d'autre. C'est finalement l'homogénéité des visiteurs très motivés qui finit par avoir gain de cause en fin de partie. Un beau match assorti d'un très bon arbitrage.

Le remarquable travail en profondeur de l'entraîneur brenassier Michel Girard est en train de porter ses fruits.

Corcelles-Montmollin: Matthey, Paccolat, Rognon, Neuenschwander, Gacond, Berthoud, Baume, Kuenzi, Vuital, Ondrus, Righetti, Meigniez.

Les Brenets: Fleuty, Girard, Fontana, Spielmann, Imholz, Joye, Progin, Rosselet, Huguenin, Bonnet, Dubois, Simon-Vermet.

Buts: 4' Kuenzi 1-0; 12' Kuenzi 2-0; 34' Huguenin (Rosselet) 1-2; 36' Dubois (Girard) 2-2; 39' Spielmann (Imholz) 2-3; 48' Progin 2-4; 49' Joye (Rosselet) 2-5; 57' Gacond 3-5; 59' Dubois 3-6.

Arbitres: MM. Amstutz et Schorpp. (df)

Autres résultats

● DELÉMONT - AJOIE II 3-18 (0-5 1-5 2-8)

Marqueurs pour Delémont: R. Corbat, Lachat (2).

Marqueurs pour Ajoie II: Biaggi, Corbat, Plumez, Aubry (3), Siess (2), Cortat, Sanglard (5). (kr)

● CRÉMINES - BASSECOURT 2-7 (0-3 0-2 2-2)

Marqueurs pour Crémènes: Knuchel, Champion.

Marqueurs pour Bassecourt: Choffat, Béchir, Nyffeler, Guerdat, Meier, Siegenthaler (2). (kr)

FOOTBALL. - L'accord officiel entre Bernard Tapie, Michel Hidalgo et l'Olympique de Marseille sera officialisé dans dix jours. Les grandes lignes ont été définies mardi matin au cours d'une réunion entre toutes les parties.

OFFRES D'EMPLOIS



cherche

Horloger complet-rhabilleur diplômé

Entrée: immédiate ou à convenir
Faire offre écrite avec curriculum vitae à
Fabrique d'horlogerie AERO WATCH SA,
Chaussée de la Boine 20, 2000 Neuchâtel
☎ 038/25 11 36/37

FAVRE & PERRET S.A.
Manufacture de boîtes de montres

104, Rue du Doubs 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 19 83

cherche pour son département or

TOURNEUR GÜDEL

Prière de prendre rendez-vous par téléphone.

Publicité intensive, publicité par annonces

Fondation privée (région de Genève) cherche pour service de conciergerie, surveillance et petits travaux de jardinage

couple de nationalité suisse

sans enfants, âgé de 55 à 65 ans
Appartement de fonction (3 pièces).
Entrée en fonction été 1986. Le cahier des charges et les conditions de salaire seront envoyés aux candidats retenus.
Ecrire avec références et photos sous chiffre F 18-062213 Publicitas, 1211 Genève 3

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir, un

jeune livreur

possédant permis B

ainsi que

jeunes bouchers

Faire offre écrite à:
Boucherie Chs-Henri Montandon, Grand'Rue 13, 2316 Les Ponts-de-Martel.

Nous cherchons un

menuisier qualifié

pour travaux d'atelier.

S'adresser à la menuiserie LIENHER SA, 2065 Savagnier, ☎ 038/53 23 24.

Nous cherchons pour date à convenir, des

monteurs en chauffage

qualifiés, un

dessinateur

qualifié.

Prestations d'une entreprise moderne.

Faire offres écrites avec curriculum vitae à:

BP Bernard Pillonel
Chauffages
2016 Cortaillod - Jordils 21
☎ (038) 42 27 66

CALORIE

Nous cherchons pour les bureaux techniques de notre entreprise spécialisée dans les domaines du chauffage, de la ventilation et des économies d'énergie

TECHNICIEN EN GÉNIE CLIMATIQUE

au bénéfice de quelques années de pratique et ayant l'expérience de la conduite de projets et d'exécutions.

Nous offrons:

- une activité intéressante pour personne capable d'assumer des responsabilités et pouvant faire preuve d'une bonne qualification dans le domaine du chauffage et/ou de la ventilation;
- place stable avec possibilité d'évolution et d'avancement.

Faire offres avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire, à CALORIE, Prébarreau 17, 2000 Neuchâtel
☎ 038/25 45 86
Neuchâtel, Genève, La Chaux-de-Fonds, Saint-Imier.

DENNER SUPERDISCOUNT

Lait entier homogénéisé, UHT

1 litre ~~1.50~~ **1.30**

Du café frais
Café en grains DENNER et café Tchibo
Aux anciens prix!

Bila Nectare d'orange avec 60% de fruits
1 litre ~~1.65~~ **1.35**

Café Onko Gold VAC Arôme noble
500 g ~~9.40~~ **7.95**

Ponte pâtes de semoule de blé dur
● Spaghettini
● Penne Rigate
● Tortiglioni
● Rigatoni
● Ditalini
● Gnocchetti
500 g ~~1.10~~ **0.80**

Tomates pelées d'Italie
280 g ~~0.85~~ **0.65**
(100 g -23)



Vins-vedettes de cette semaine

Vin rouge portugais
Pedrimo
Estremadura
1 litre ~~2.45~~ **1.95**
(+dépôt -40)

Vin rouge français
Crozes Hermitage
a.c.1983 Jaboulet Vercherre
70 cl ~~5.75~~ **4.65**

Le No 1
pour les spiritueux
Achetez maintenant!
Fino Dry Sherry
Palomino & Vergara
70 cl

Conformément à la loi il nous est malheureusement impossible d'indiquer nos prix. Seulement dans les filiales disposant d'une potentié de spiritueux.

Toujours frais + toujours avantageux

Yoghourt Sunalp
● fruits 11 sortes 180 g ~~0.55~~ **0.40**
(100 g -22)
● nature 180 g ~~0.45~~ **0.30**
(100 g -17)

La Viande de Bœuf

Steaks 500 g ~~14.50~~ **12.50**
Rôti 500 g ~~11.00~~ **9.50**

Dans toutes nos succursales avec vente de viande fraîche

Combattez donc le cartel de la bière!

+ La bière suisse la meilleure marché
Bière Lager blonde 50 cl ~~0.70~~ **0.55**
(+dépôt -30)

Bière allemande Eku Rubin Bière brune spéciale
Sixpack 6x3,3 dl ~~5.75~~ **4.95**

Bière autrichienne Kaiser Premium blonde
Sixpack 6x3,3 dl ~~4.85~~ **4.25**

Durant tout le mois de février à votre disposition:

BAC Douche 2 sortes 250 ml 3.45 2.85	Dish Lav Pour automatés à laver la vaisselle 1 kg 3.80 3.20	Pagens pains grillés au blé complet 225 g 2.25 1.95	Dorina ● Delice 7 dl 2.95 2.45
FA Douche 2 sortes 300 ml 3.45 2.80	Filetti Produit spécial doux pour tout le linge 3,3 kg 16.20 14.70	Floridor Clé d'Or Biscuits 410 g 2.75 2.25	● Yoghifine légère 7 dl 3.25 2.75
Colgate blanc Dentifrice 2x115 g 5.10 3.95	Ajax poudre à récurer 625 g 1.95 1.50	Roland pain croustillant ● Gourmet ● Sésame 200 g 1.80 1.40	Sauce à salade avec 40% de yoghourt maigre
Persil sans phosphates 30°-95° 600 g 3.30 2.80	Savon neutre Produit de nettoyage universel favorable à l'environnement 1 kg 3.35 3.75	Miaou Mix avec thon, crevettes et poissons de mer 400 g 2.70 2.20	Maggi ● Knöpfli 300 g 2.95 2.35
Liz Lessive complète liquide sans phosphate 3 kg 12.80 11.40	Miel de fleur de montagne étranger 475 g 3.70 3.20	Café Mercure Viennois VAC 250 g 5.40 4.70	● Mais Rapid 240 g 1.40 1.10
			Astra 10 avec 10% de beurre 450 g 3.25 3.75

Nous sommes toujours plus avantageux!

La plupart des offres sont aussi en vente dans les DENNER-satellites!

Valable dès le 6.2.86

SPORTS

Slalom géant féminin CM de Val Zoldana Le triomphe de Maria Walliser

La saison 1985-86 semble devoir être celle des « premières » pour Maria Walliser. Après avoir remporté pour la première fois un combiné, elle a ajouté une nouvelle corde à son arc en s'adjugeant, à Val Zoldana, son premier slalom géant. La Saint-Galloise, qui a précédé la Yougoslave Mateja Svet de 0"97 et la Tchecoslovaque Olga Charvatova de 1"89, innovera-t-elle encore en fin de saison en triomphant au classement général de la Coupe du monde, dont elle a repris la tête? Rien n'est fait, mais il faudra sérieusement compter avec Maria...



Maria Walliser n'a laissé que des miettes à ses adversaires dans le géant de Val Zoldana. (Bélino archives)

On sait que la skieuse de Mosnang, désormais établie à Zurich, n'aime pas faire les choses à moitié. Elle l'a encore prouvé hier, dans la station italienne, en se montrant la meilleure de bout en bout. Maria Walliser a en effet réalisé le meilleur temps dans les deux manches, après s'être à chaque fois montrée la plus rapide au poste de chronométrage intermédiaire! La Saint-Galloise a ainsi pris une éclatante revanche après sa double chute lors des deux géants d'Oberstaufen.

ATTENTION À MATEJA!

Parfaitement à son aise sur deux parcours rapides, agréables mais sans grande difficulté, donc adaptés à ses qualités de descendueuse, Maria Walliser a survolé la course, creusant des écarts importants.

Dès la première manche, une seule concurrente lui concédait moins d'une seconde, la sixième accusant déjà près de deux secondes de handicap...

A l'arrivée, seule Mateja Svet limite les dégâts. Une superbe performance de la jeune Yougoslave (17 ans), dans une épreuve où les techniciennes n'étaient pas à leur avantage.

Troisième au lendemain de sa victoire en slalom, la Tchecoslovaque Olga Charvatova témoigne d'une forme exceptionnelle au moment même où la Coupe du monde va faire halte dans son pays, puisqu'un slalom et un géant auront lieu samedi et dimanche dans la région de Jasna.

Moins en vue que d'habitude dans la spécialité, les Allemands sauvent l'honneur grâce à Traudl Hächer (4e) et Karin Dedler, 10e avec le dossard 48.

Ski nordique

CM juniors Un romand

La Fédération suisse de ski a retenu les concurrents suivants pour les championnats du monde juniors de ski nordique, qui se tiendront à Lake Placid du 11 au 17 février.

Fond, garçons: Markus König (Augst, 66); Erwin Lauber (Marbach, 67); Hans Diethelm (Galgenen, 67); Daniel Portmann (Emmen, 66). De piquet en Suisse: Werner Collenberg (Coire, 66).

Filles: Marianne Irniger (Urnäsch, 66); Elisabeth Glanzmann (Marbach, 66); Sandra Parpan (Lenzerheide, 67); Silvia Honegger (Wald, 68). De piquet en Suisse: Gaby Zurbrugg (Adelboden, 68).

Combiné nordique: Stefan Späni (Winterthur, 66) et Hans Zihlmann (Schüpfheim, 67).

Saut: Cristophe Lehmann (Gstaad, 68); Stéphane Rochat (Ecublens, 69) et Stefan Zünd (Schaan, 69). (si)

A relever également la présence de deux Françaises parmi les dix premières, Carole Merle (5e) et Perrine Pelen (8e).

MI-FIGUE, MI-RAISIN

Sans la victoire de Maria Walliser, le bilan helvétique aurait été considéré comme décevant. Beaucoup moins compacte qu'à Oberstaufen, la formation helvétique, privée de Vreni Schneider, a laissé à la seule Saint-Galloise le soin de se battre pour la victoire. Michela Figini (6e à 2"71) est demeurée quelque peu en retrait de ses résultats précédents dans la spécialité, tout comme Erika Hess (8e à 3"44).

La Nidwaldienne, manquant de puissance sur ce parcours, cède à nouveau la première place du classement général de

Vite dit

Maria Walliser: J'avais beaucoup travaillé le géant depuis deux ou trois ans, et je suis très heureuse d'en récolter aujourd'hui les fruits. Sur le plat, il fallait surtout laisser aller, skier avec du feeling. Cette victoire confirme également ma forme actuelle. Maintenant, je sais que je peux gagner la Coupe du monde.

Mateja Svet: Je pense d'abord à bien skier au départ de chaque course, sans être obnubilée par la victoire. Elle viendra naturellement, j'espère. Depuis la saison dernière, j'ai beaucoup travaillé et j'ai gagné en expérience, ce qui explique mes bons résultats actuels.

Olga Charvatova: Après ma victoire de mardi à Piancavallo, ce nouveau podium me satisfait amplement. J'effectue sans doute ma meilleure saison. Et j'espère réussir deux bonnes courses dans mon pays, le week-end prochain. (si)

Basketball

Coupe de Suisse

Sans surprise

Dernier match des huitièmes de finale, la partie entre Fribourg Olympic et Vevey est revenue logiquement aux Vaudois par 84 à 74. Les Veveysans affronteront Champel en quart de finale. Les trois autres rencontres de quarts de finale ont donné les résultats suivants: Vernier - Chêne 103-87, Pully - Lugano 130-104 et STB Berne - Nyon 87-122. (Imp)

Suite des informations sportives

► 14

la Coupe du monde à Maria Walliser, qui possède 16 points d'avance. Quinzième, Zoé Haas a quelque peu déçu, de même qu'Heidi Zeller et Monika Hess, qui ne sont pas parvenues à se qualifier pour la seconde manche.

Résultats honorables en revanche pour Corinne Schmidhauser (19e) et Regula Betschart (27e), que l'on attendait pas vraiment parmi les trente meilleures.

LES CLASSEMENTS

Le classement: 1. Maria Walliser (S) 2'34"00; 2. Mateja Svet (You) à 0"97; 3. Olga Charvatova (Tch) à 1"89; 4. Traudl Hächer (RFA) à 2"00; 5. Carole Merle (F) à 2"15; 6. Michela Figini (S) à 2"71; Liisa Savijarvi (Can) à 3"20; 8. Perrine Pelen (F) à 3"40; 9. Erika Hess (S) à 3"44; 10. Karin Dedler (RFA) à 3"46; 11. Marina Kiehl (RFA) à 3"52; 12. Catherine Quittet (F) à 3"72; 13. Sigrid Wolf (Aut) à 3"73; 14. Michaela Gerg (RFA) à 3"89; 15. Zoé Haas (S) à 4"28; 16. Tamara McKinney (USA) à 4"51; 17. Eva Twardokens (USA) à 4"58; 18. Katrin Stotz (RFA) à 4"70; 19. Corinne Schmidhauser (S) et Sylvia Eder (Aut) à 4"71. **Puis:** 27. Regula Betschart (S) à 6"03. 79 concurrentes au départ, 27 classées.

LA SITUATION EN COUPE DU MONDE

Dames. Classement général: 1. Walliser 209; 2. Hess 193; 3. Schneider 170; 4. Figini 163; 5. Oertli 136; 6. Gutensohn 129; 7. Gerg 127; 8. Kiehl 124; 9. Charvatova 112; 10. Svet 100. **Géant:** 1. Schneider 70; 2. Figini 57; 3. Hächer 48; 4. Svet 39; 5. Walliser et Charvatova 35; 7. Hess 34.

Par nations: 1. Suisse 1866 (messieurs 776 + dames 1090); 2. Autriche 1383 (759 + 624); 3. RFA 737 (232 + 505); 4. Italie 611 (462 + 149); 5. France 399 (164 + 235); 6. Yougoslavie 382 (254 + 118). (si)

Premiers entraînements à Morzine Suisses à leur avantage



Peter Müller (à gauche) - Pirmin Zurbriggen (à droite): à l'aise à Morzine. (Photo Widler)

Les Suisses se sont montrés à leur avantage lors des premiers entraînements en vue des deux descentes de Morzine de vendredi et samedi. Au terme du premier essai, sur la très sélective piste des Eaux-Fortes, où l'on court pour la première fois en Coupe du monde depuis sept ans, Pirmin Zurbriggen et... Silvano Meli, en regain de forme, ont pris la deuxième et la troisième place, derrière l'Autrichien Leonhard Stock, Peter Müller se classant septième.

Dans la seconde manche, Zurbriggen a réalisé le meilleur temps devant Müller, Alpiger (quatrième), Mahrer (cinquième) et Meli (sixième) suivant de près.

LES RÉSULTATS

Première manche: 1. Leonhard Stock (Aut) 1'54"80; 2. Pirmin Zurbriggen (Sui) à 0"21; 3. Silvano Meli (Sui) et Helmut Höflechner (Aut) à

0"43; 5. Harti Weirather (Aut) à 0"56; 6. Markus Wasmeier (RFA) à 0"81; 7. Peter Müller (Sui) à 0"85; 8. Gerhard Pfaffenbichler (Aut) à 0"89; 9. Gery Athans (Can) à 0"91; 10. Steven Lee (Aus) à 0"95. Puis les autres Suisses: Gustav Oehrlé à 1"74, Karl Alpiger à 2"01, Franz Heinzer à 2"28, Conradin Cathomen à 2"50, Luc Genolet à 2"53, Daniel Mahrer à 3"15, Michel Plöschinger à 3"31, Marc Chabloz à 3"41, Bruno Kernen à 4"41.

Seconde manche: 1. Zurbriggen 1'52"79; 2. Müller à 0"34; 3. Anton Steiner (Aut) à 1"18; 4. Alpiger à 1"35; 5. Mahrer à 1"42; 6. Meli à 1"58; 7. Peter Wirnsberger (Aut) à 1"88; 8. Marc Girardelli (Lux) à 1"89; 9. Danilo Sardello (Ita) à 1"91; 10. Lee à 2"01. Puis les autres Suisses: Heinzer à 2"22, Kernen à 3"45, Cathomen à 3"57, Oehrlé à 3"75, Genolet à 4"74, Plöschinger à 5"32, Chabloz à 5"42. (si)

Classement aux gains chez les joueurs de tennis

Un joli pactole pour Ivan Lendl

Le Tchecoslovaque Ivan Lendl, numéro 1 mondial, a été fort logiquement le joueur ayant gagné le plus d'argent sur un court de tennis en 1985. Il a, en effet, obtenu 1.963.074 dollars de gains, ce montant englobant les sommes gagnées en simple et en double dans les tournois plus le bonus de ce même Grand Prix.

Lendl détient le record de gains en une année avec 2.028.650 dollars en 1982.

Circuit junior CIS Favoris battus

Une démonstration de qualité pour les futurs « cracks » de la raquette au centre CIS à Marin.

Chez les garçons, la tête de série No 2, F. Geydet de Genève, se hisse en finale suite à trois matches en trois sets. En finale, ses qualités combatives ne suffiront plus, car confronté à un camarade de Genève, F. Menoud, il devra s'incliner en trois sets (6-1 4-6 3-6).

Chez les filles, la tête de série No 1 éliminée, Mlle Revez de Lausanne tête de série No 2, s'adjuge finalement la première place contre Mlle Faivet de Bienne en deux sets (6-3 6-0). (comm)

TENNIS. - Le Schaffhousois Stéphane Bienz s'est incliné en huitième de finale du tournoi de Nairobi face à l'Américain Marcel Freeman 7-5 2-6 4-6.

TENNIS. - Ivan Lendl occupe toujours la première place du classement ATP. Jakob Hlasek se hisse au 27e rang alors que Heinz Günthardt reste au 32e rang.

FOOTBALL. - L'Irak, qui participera au prochain Mondial, s'est inclinée 2 à 0 face aux Brésiliens de Flamengo.

CM de cross-country Du beau monde

A ce jour, le comité d'organisation a reçu les inscriptions de 27 équipes juniors, 30 équipes dames et 41 équipes d'élite. Si l'on tient compte également des engagements individuels, ce sont près de 600 athlètes venus des cinq continents qui seront au départ des trois épreuves du 23 mars 1986 à Colombier.

En date du 18 janvier, un cross national suisse s'est disputé sur les parcours

Depuis le début de sa carrière professionnelle, il a gagné 8.306.592 dollars.

L'Américain John McEnroe vient en deuxième position en 1985 avec 1.455.611 dollars. Il est le joueur qui a gagné le plus d'argent au cours de sa carrière avec 8.956.688 dollars. En 1984, il avait enregistré 2.026.109 dollars, frôlant ainsi le record de Lendl.

La prise en compte des gains en double explique la présence des Américains Robert Seguso et Ken Flach parmi les joueurs les plus riches de l'année 85. Et également celle de Heinz Günthardt, 19e avec 254.707 dollars.

Cinquante-trois joueurs ont gagné en 1985 plus de 100.000 dollars. Le Britannique Jeremy Bates, actuellement 100e joueur mondial, a gagné en 1985 la somme de 34.114 dollars.

A titre de comparaison en 1968, la première année du tennis « open », l'Autstralien Tony Roche avait été le premier aux gains avec 63.504 dollars seulement. En 1969, année de son deuxième Grand Chelem, l'Autstralien Rod Laver avait gagné 124.000 dollars.

GAIN DES JOUEURS EN 1985

1. Ivan Lendl (Tch) ... \$ 1.963.074
2. John McEnroe (EU) ... \$ 1.455.611
3. Mats Wilander (Sue) ... \$ 1.069.697
4. Stefan Edberg (Sue) ... \$ 719.152
5. Boris Becker (RFA) ... \$ 617.757
6. Jimmy Connors (EU) ... \$ 562.336
7. Anders Jarryd (Sue) ... \$ 534.822
8. Robert Seguso (EU) ... \$ 394.908
9. Yannick Noah (Fra) ... \$ 394.881
10. Tomas Smid (Tch) ... \$ 394.460
11. Paul Annacone (EU) ... \$ 393.739
12. Joakim Nystroem (Sue) ... \$ 389.772
13. Ken Flach (EU) ... \$ 367.920
14. Tim Mayotte (EU) ... \$ 360.842
15. Johan Kriek (EU) ... \$ 303.274

Athlétisme

Pour le Cross Satus Steiner sélectionné

La 38e édition du cross Satus aura lieu samedi au stade du « Bout-du-Monde » à Genève. Une douzaine de pays participent à cette manifestation, la participation de l'Est étant, comme chaque année, particulièrement fournie. L'URSS déléguera quatre athlètes, Erjais et Starikov pour l'épreuve masculine (11,400 km.), Miniskaiva et Kerimova dans la compétition féminine (5,020 km.).

Les couleurs helvétiques seront notamment défendues par Jean-Pierre Berset, Pierre-André Gobet, Peter Gschwend, Blaise Steiner, ainsi que Margrit Isenegger et Nelly Glauser. Douze catégories sont prévues. (si)

GLOBE CROSS

Pays de Neuchâtel

Semaine du 3 au 9 février 1986.

GLOBE CROSS A FAIT 5,5 TOURS DE LA TERRE

Pour doubler l'objectif fixé, il reste à parcourir un demi tour de la Terre, soit 20.000 kilomètres. Il nous reste un mois pour le faire.

Tour du Lac: Prévu le 25 janvier 1986, en raison des conditions atmosphériques déchainées, la course a été reportée au 15 février 1986. Toutes les équipes inscrites recevront de nouvelles instructions. Ceux qui auraient oublié de s'inscrire seront les bienvenus.

Tél.: CO Championnat du monde de cross, Cl. Meisterhans, (0380 42 54 46 ou (038) 24 66 24. Service des sports (038) 22 39 35-36.

Prochaine manifestation: Coupe du Vignoble, 2e manche, le 9 février 1986, départ: 10 h. 30 devant l'Hôtel du Vaisseau, à Cortaillod. Responsable: Cl. Meisterhans, (038) 42 54 46. (sy)

SPORTS

Championnat suisse de ski de fond sur 30 km. à Trun Nouveau sale coup pour Daniel Sandoz

Pour la quatrième année de suite Andy Grünenfelder s'est adjugé le titre national des 30 kilomètres. Et pour la troisième fois Daniel Sandoz a manqué le podium: il a mis 21 secondes de plus que Capol, médaille de bronze. Quant à Guidon (deuxième), il a conquis sa quatrième médaille sur la distance (deux de bronze, deux d'argent). Dans la sécheresse du bilan il serait inconvenant d'oublier la cinquième place d'André Rey. Aux deux-tiers de la course, il tutoyait encore le podium.

Dépossédé, samedi, de son titre sur 15 kilomètres, Grünenfelder désirait sa revanche. Pour y parvenir, le Grison n'a pas lésiné sur les moyens: lundi il était à Hohemems chez «Kaestle», sa marque de ski. Au retour, il ramenait sept nouvelles paires à Saint-Moritz. Dans la journée les ingénieurs autrichiens lui avaient mis au point sur sa demande, un ski plus dur à la cambure.

COUP DE GRÂCE

Aujourd'hui j'ai retrouvé la forme de mes jeunes années. C'est la première course que je gagne cette saison en skiant avec l'ancienne technique révélait-il à l'arrivée. Et de préciser: Je crois que je tombe à chaque course. Aujourd'hui j'ai chuté après trois kilomètres. Sur une telle distance cela ne porte pas à conséquences.

Sa victoire, Grünenfelder l'a construite dès les premiers kilomètres. Jamais elle ne fut remise en cause. Même pas par Guidon pointé 45" derrière lui à l'arrivée.

Décontracté, Giachem Guidon plaignait à l'heure du bilan. C'est mieux de courir et d'obtenir une médaille que rien du tout. Mais je crois qu'à l'avenir je vais demander à mes adversaires de me verser leur frais d'inscription. Car je leurs sers de locomotive. Samedi j'emmenais Wigger sur le podium. Aujourd'hui c'est Capol. Jorg a skié en ma compagnie du 16 au 25 kilomètres...

Capol troisième, ce fut le coup de grâce pour Daniel Sandoz. Troisième place pour Daniel Sandoz de Saignelégier répéta, deux ou trois fois le speaker.

Et le Neuchâtelois de demander, cinq ou six fois: c'est sûr? Puis, avant de sacrifier au rite de l'interview, de s'en aller s'habiller... pour apprendre, à son retour, qu'il n'était que quatrième (la troisième fois sur la distance après l'avoir été une fois sur 50 kilomètres à Einsiedeln!)

RÉCONFORTÉ

Terrible désillusion? Philosophe, le chef de file-du Giron jurassien relevait: Ça m'étonnait. Surtout au pas alternatif. Puis d'ajouter: Dans l'ensemble ma course a bien été. J'étais un peu crispé lors du premier tour. Et puis (réd. c'est un amical reproche aux responsables du Giron) j'ai été relativement bien renseigné...

Reste maintenant à savoir s'il s'alignera dimanche sur 50 kilomètres, une semaine avant le 50 d'Oberstdorf où il

est partant certain? Ma théorie explique-t-il est de courir et de réussir un bon parcours ici à Trun plutôt que d'envisager un hypothétique bon résultat en Allemagne. De plus, si j'obtiens une médaille au championnat de Suisse, je serai d'autant plus motivé pour la suite. Après Oberstdorf j'envisage de courir le marathon de l'Engadine, la Vasa et la «Finlandia». Trois épreuves de longues distances.

Félicité par Kasper (l'entraîneur de l'équipe nationale) il fut ensuite réconforté par ce dernier: Je suis très content de ta course. Puis en aparté, le Grison d'affirmer: Je suis certain que Daniel peut obtenir de bons résultats au niveau international. Lors des entraînements je le compare à un athlète qui court sur la cendre et à un spécialiste de patinage de vitesse dans la perfection des mouvements. Ce qui revient à dire que ce soit en style classique ou au pas de patineur, le bûcheron de La Chaux-du-Milieu est un des meilleurs stylistes du pays.

De notre envoyé spécial
P.-H. BONVIN

Styliste d'exception au pas alternatif, André Rey l'est incontestablement. Il en a apporté une nouvelle preuve. Pour la quatrième fois il est entré dans les dix premiers d'un 30 kilomètres comptant pour le championnat de Suisse: 9e en 1980, 8e en 1982, 6e en 1984, 5e hier. La progression est constante. Mais jamais il ne fut plus près d'une médaille que sur cette piste difficile et verglacée (sous un soleil radieux le thermomètre affichait moins 14 sous zéro).

Et pourtant le douanier d'Ulrichen avouait un certain pessimisme avant le départ: Je n'étais pas confiant. Mardi, en fin de soirée, j'avais mal au cou. Puis, revenant sur sa performance, d'expliquer: Nous avions mis au point un système spécial afin que je sois bien renseigné (réd. il partait en tête des hommes forts de la course): Je savais toujours, lors des passages aux points de contrôle, les écarts réalisés au point précédent. Je suis plus que satisfait, au début de l'année, j'ai eu un creux: alors qu'en début de saison je me tenais avec Hallenbarter, il me battit d'une minute quarante aux championnats valaisans en janvier...

Meilleur fondeur de la catégorie élite, André Rey a laissé derrière lui sept



Andy Grünenfelder (au centre) a facilement dominé ses dauphins Giachem Guidon (à gauche) et Jörg Capol (à droite) dans les 30 km. des championnats suisses à Trun. (Bélino B+N)

membres du cadre national: Ambuhl à 8", Furger à 1'05", Bovisi à 1'12", Faehndrich à 1'30", Wigger à 1'49", Christian Marchon (17e) à 5'27"...

Le rideau est tombé sur le deuxième acte de cette 14e Semaine nordique. Au bilan de ce 30 kilomètres il convient encore de relever l'excellente course de Maillardet (14e à 6'09"), de Marco Frésard (19e à 9'14"). Ça a été super. J'ai toujours été dans le rythme. J'ai skié durant quatre kilomètres devant Wigger, puis quatre ou cinq kilomètres dans son sillage. Ça m'a aidé à préciser le fondeur de Saignelégier.

Finalement, en prenant en compte André Rey et Steve Maillardet, on retrouve quatre Jurassiens dans les vingt premiers. Un bilan satisfaisant

LES RÉSULTATS

Messieurs, 30 km. (style classique): 1. Andi Grünenfelder (St-Moritz) 1 h. 17'47"; 2. Giachem Guidon (Bever) à 45'3"; 3. Jürg Capol (Samedan) à 2'14"; 4. Daniel Sandoz (Saignelégier) à 2'35"; 5. André Rey (Les Cernets-Verrières) à

3'11"; 6. Joos Ambühl (Davos) à 3'18"8; 7. Paul Grünenfelder (Wangs) à 3'56"8; 8. Hanspeter Furger (Davos) à 4'13"2; 9. Battista Bovisi (Davos) à 4'20"3; 10. Markus Fährndrich (Horw) à 4'38"1; 11. Jeremias Wigger (Entlebuch) à 5'01"7; 12. Konstantin Ritter (Lie) à 5'51"5; 13. Emmanuel Buchs à 6'06"3; 14. Steve Maillardet à 6'09"4; 15. Daniel Hediger (Bex) à 6'29"1.

Puis les Jurassiens: 17. Christian Marchon (Saignelégier) à 8'35"; 19. Marco Frésard (Saignelégier) à 9'14"; 55. Georges Froidevaux (Saignelégier) à 15'43"; 61. Pierre Donz (Les Bois) à 18'34"; 64. Olivier Tèche (Saignelégier) à 20'39".

Les meilleurs temps après 15 km.: 1. A. Grünenfelder 38'05"9; 2. Guidon à 29"4; 3. Rey à 1'02"6; 4. Capol à 1'26"5; 5. Sandoz à 1'30"3; 6. Ambühl à 1'40"3; 7. Furger à 1'50"3; 8. Wigger à 2'00"2; 9. P. Grünenfelder à 2'00"5; 10. Bovisi à 2'15"3.

60e Championnats universitaires de ski nordique Neuchâtelois brillants à La Lenk

Les compétiteurs de l'équipe Uni Neuchâtel se sont mis particulièrement en évidence cette année lors des différentes courses disputées dans la station bernoise. Ainsi Evelynne Sauvain a-t-elle réussi un magnifique doublé sur 5 et 10 kilomètres. Elle a remporté du même coup le titre de championne suisse universitaire 1986 (24'28"1 et 42'07"6).

Chez les hommes, dans l'épreuve des 15 km. Didier Fatton et Thierry Huguenin se sont classés respectivement au 7e et 8e rang (51'25"8 et 51'44"7). Jean-Michel Luthi a terminé l'épreuve à la 11e place en 54'04"1.

Dans l'épreuve du 3 x 10 km., l'équipe neuchâteloise de relais formée de trois skieurs précités a conquis la médaille d'argent prenant la deuxième place derrière Uni Berne. (comm)

Championnat suisse des cheminots aux Rasses Chaux-de-Fonniers en évidence

Juniors (7 km.): 1. Daniel Schumacher, CSC La Chaux-de-Fonds, 33'40, or + Challenge A. Dufour.

Seniors III (15 km.): 1. Gino Filippi, CSC La Chaux-de-Fonds, 50'49", or + Challenge Ch. Benvengnen; 4. Georges Frey, CSC La Chaux-de-Fonds, 58'04", argent.

Seniors II (15 km.): 1. Daniel Jeanerret, CSC La Chaux-de-Fonds, 52'27", argent; 4. Eugène Benoît, SCC La Chaux-de-Fonds, 52'50", bronze. (comm)

Pas de surprise dans les 10 kilomètres féminins Quatorzième titre pour Evi Kratzer

Dans les 10 km féminins, Evi Kratzer (25 ans) a confirmé une nouvelle fois sa domination sur le ski de fond féminin helvétique. Sur un parcours relativement exigeant, l'Engadinoise a laissé toutes ses adversaires à 1'16 et plus, remportant son troisième titre après les 5 km et le relais. Derrière Evi, en revanche, les places sur le podium se sont jouées dans un mouchoir, la quatrième terminant à 3"5 de la deuxième...

La médaille d'argent est revenue à l'inattendue Gabi Scheidegger, à l'aise par grand froid et sur une neige très dure, avec 1'5 d'avance sur Karin Thomas, qui ne précédait elle-même Annelies Lengacher que de 1"8.

Sans vouloir diminuer son mérite, il faut cependant reconnaître que la seconde place de Gabi Scheidegger doit beaucoup à la chance: Karin Thomas était handicapée par une blessure au doigt, qui avait failli l'amener à renoncer à prendre le départ, et Annelies Lengacher fut gênée à deux reprises par une concurrente qui avait chuté devant elle.

LES RÉSULTATS

Fond 10 km.: 1. Evi Kratzer (Saint-Moritz) 31'26"1; 2. Gabi Scheidegger (Pontresina) à 1'15"9; 3. Karin Thomas (Pontresina) à 1'17"4; 4. Annelies Lengacher (Hünibach) à 1'19"2; 5. Martina Schönbacher (Einsiedeln) à 1'51"6; 6. Christina Brügger (Samedan) à 2'08"8; 7. Ursula Tall-Zini (Samedan) à 1'37"3;

8. Elisabeth Glanzmann (Marbach) à 3'12"8; 9. Silvia Baumann (Schwellbrunn) à 4'04"; 10. Karin Knecht (Saint-Moritz) à 4'05"; 11. Margrit Wyss (Coire) à 4'16"3; 12. Jolanda Dinkel

(Horw) à 5'01"1; 13. Susi Steiner (Langnau) à 5'14"5; 14. Renate Willi (Coire) à 5'20"3; 15. Catherine Lanz (Riehen) à 5'20"7. Puis: 34. Véronique Claude (Les Bois) à 11'20". (si)



Intouchable sur 10 km, Evi Kratzer a fêté son quatorzième titre national avec le sourire. (Photo archives ASL)

B

boîte à confidences

Cuba aux Jeux...

Cuba ne participera aux prochains Jeux olympiques d'été, qui doivent être organisés en 1988 à Séoul, que si ces Jeux se déroulent dans les deux Corées, a déclaré à La Havane le président Fidel Castro. Cuba ne prendra pas part à ces Jeux, à moins que le problème de leur tenue dans les deux Corées ne soit réglé, a affirmé le chef de l'Etat.

Cuba appuie les conversations entre les deux Corées, dont le but est de partager cette olympiade, a ajouté Fidel Castro. Ces négociations constituent la seule façon de parvenir à une solution honorable de la situation, sans laquelle la participation de notre pays à ces Jeux n'est pas concevable, a conclu le leader cubain. (si)

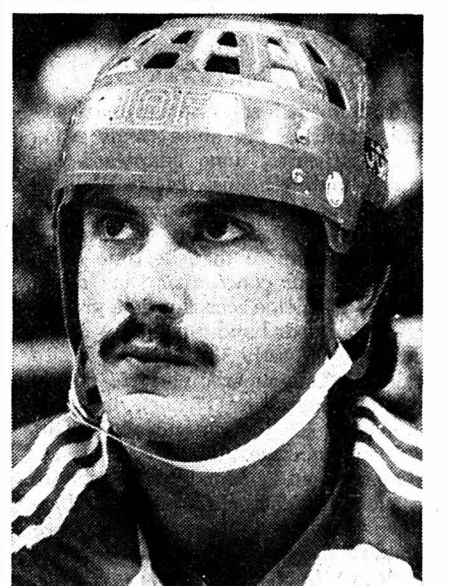
Rien de nouveau

La question de l'éligibilité olympique des anciens athlètes américains Renaldo Nehemiah et Willie Gault, devenus footballeurs professionnels, ne pourra être réglée sans une révision de ses règles par le Comité international olympique, a rappelé Primo Nebiolo, président de la Fédération internationale d'athlétisme amateur (FIAA), à Indianapolis.

Interrogé sur le désir de Nehemiah, le recordman du monde du 110 m. haies, et de Gault, champion du monde du relais 4 x 100 m. en 1983, aujourd'hui vedettes des San Francisco 49ers et des Chicago Bears, le récent vainqueur du Super Bowl, de pouvoir s'aligner à nouveau dans des compétitions d'athlétisme, M. Nebiolo a déclaré: «Ce problème est discuté depuis longtemps. Cela revient maintenant sur la table, et le CIO a créé un comité chargé spécialement de l'étudier. J'en fais partie, et nous sommes en train de voir s'il y a des possibilités de changement.» (si)

«Affaire Boileau»

Deux recours



Robert Boileau: un joueur «non assimilé». (Bélino ASL)

Le comité du HC Villars communique: Le comité du HC Villars, trouvant les sanctions prises envers le club et son secrétaire général injustifiées et démesurées, a fait déposer en date du 5 février un recours par l'intermédiaire de Me Foetisch, à Lausanne, et de Me Faber, à Zurich. Un deuxième recours a été déposé contre les sanctions prises à l'encontre du secrétaire du club.

Le HC Villars, ce n'est pas un homme, ce n'est pas un comité, mais c'est surtout le plaisir du hockey depuis les «piccolo» jusqu'aux joueurs de la première équipe, ainsi que les nombreux bénévoles qui permettent au HC Villars d'exister. Les en priver serait éteindre une flamme présente dans le cœur de toute une population.

Le comité du HC Villars (si)

Platini reste

Michel Platini a signé un nouveau contrat d'un an mercredi à Turin avec la Juventus, a déclaré M. Francesco Morini, directeur sportif du club turinois.

Arrivé en Italie au début de la saison 82-83, le Français (31 ans) renouvelle ainsi pour la seconde fois son contrat avec le club piémontais. (si)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
Saint-Imier (032) 97 61 33 (intérim)
Tramelan (032) 97 54 47
Saignelégier (039) 51 24 58

la voix d'une région

R

regard

Du devoir de tolérance

La tolérance. Vertu cardinale du discours humaniste, l'intolérance étant perçue comme germe des fascismes.

Et si la tolérance n'était qu'indifférence, faiblesse, lâcheté ou mépris? La question mérite que l'on philosophe l'espace de cette colonne. C'était la leçon du professeur André Vergez, de l'Université de Besançon, invité lundi soir au Club 44, à La Chaux-de-Fonds.

La tolérance n'a pas toujours été synonyme de vertu. Ou alors, de petite vertu seulement. Claudel avait lancé sa fameuse formule dans le débat: «La tolérance, il y a des maisons pour cela». Le raccourci, cynique, est lourd de mépris pour ces «parias» qui, selon M. Vergez, sauvegardent la «morale sexuelle bourgeoise», à savoir que «toute femme doit arriver vierge au mariage, mais aucun homme!»

La tolérance prend un tour autoritaire dans le langage d'un père du mouvement soixante-huitard, Marcuse, lorsqu'il en appelle à une nouvelle tolérance, celle des idées de gauche.

C'était dénaturer le culte originel à cet idéal, fondé sur le scepticisme. Rien n'étant vrai dans l'absolu, toutes les opinions se valent aussi peu, admit-on au 18e siècle. Et M. Vergez de relever ce paradoxe: «Faut-il fonder le respect de la pensée d'autrui sur la faiblesse, voire l'infirmité même de la pensée?» Eh bien non! répond le philosophe. On peut concilier vérité et liberté. Dépasser, par conséquent, l'alternance entre fanatisme et tolérance.

Un bon moyen: la transcendance, cette vérité absolue qui nous est supérieure. Concrètement, ça revient à considérer toute pensée comme «partielle et partielle». Et admettre l'expression de la vérité des autres, la nôtre n'étant pas plus adéquate.

Un mot encore sur l'indifférence pour montrer que tolérance ne signifie pas laisser chacun à son sort. Mais à sa vérité. Et l'orateur de conclure que c'est là le commencement de l'amour d'autrui.

Certes. Mais la tolérance peut se nourrir d'un seul argument: le respect de la différence. Simple. Et suffisant pour que chacun s'impose un «devoir de tolérance» - l'intitulé de la conférence de l'autre soir. Une contradiction qu'il est vain de lever. Tant il est vrai que l'intolérance est, seule, intolérable.

Patrick FISCHER

Buffet de la Gare à Courtelary
Mis aux enchères!

● LIRE EN PAGE 23

Tribunal correctionnel de Neuchâtel «Manipulatrice» condamnée

Le Tribunal correctionnel de Neuchâtel a prononcé contre Mme T. G. la peine requise par le Ministère public: 14 mois d'emprisonnement ferme. Pour vols, violations de domicile, fausses clés. La prévenue, au passé pas très reluisant, a volé une vieille dame qui la considérait comme sa fille. Et un homme de bonne renommée qui lui avait prêté 30.000 francs quand elle avait eu des problèmes financiers.

Le président du tribunal a signalé à la prévenue que lors des précédents jugements, elle avait aussi affirmé être en passe de s'en sortir, et avoir agi sous le coup de médicaments. Le procureur général, se basant sur l'expertise psychiatrique au dossier, a dépeint Mme T. G. comme une «manipulatrice». Et ses larmes n'ont pas ému le tribunal.

● LIRE EN PAGE 20

Pour le Conseil de direction de l'Hôpital de Saignelégier Non à la cession du Home Saint-Vincent

En décembre, le Conseil de direction de l'hôpital des Franches-Montagnes avait donné son accord de principe à la cession du Home Saint-Vincent dans le but de permettre l'installation de l'unité gérontopsychiatrique du Haut-Plateau. Dans sa séance du 29 janvier, le Conseil de direction a fait volte-face: il proposera à l'assemblée des délégués du syndicat de commune, souverain en la matière, de refuser la cession du bâtiment du Home Saint-Vincent.

La construction d'une unité de 24 lits pour personnes âgées valides à la courtine permettant de libérer le bâtiment du Home Saint-Vincent destiné à accueillir l'unité de gérontopsychiatrie (personnes dépendantes) avait été formulée par le ministre Pierre Boillat, chef du département de la justice et de l'intérieur. Les membres du Conseil de direction n'avaient eu que peu de temps pour don-

ner un préavis et cela en présence des communes de la Courtine. Une proposition qui avait suscité des remous et le lancement d'une pétition qui a déjà recueilli près de 900 signatures.

La décision de ne pas accepter cette cession a été prise à une large majorité sans opposition. Cette décision est sans doute une surprise. L'intérêt des communes de la Courtine a été reconnu mais les possibilités d'accueil et d'animation qu'offre Saignelégier ont été jugées déterminantes. Sur le fond, la décision de céder le Home Saint-Vincent appartient à l'assemblée des délégués qui devrait en discuter à la fin du mois ou au début de mars. Il va sans dire que si le préavis du Conseil de direction devait être confirmé, l'implantation du home dans la Courtine tel que présenté serait fortement compromise.

P. Ve



Q

quidam

Alexia Türler est une jeune Chaux-de-Fonnière de 14 ans, dont la valeur - pour reprendre l'expression consacrée - n'attend pas le nombre des années. Elle s'est distinguée le week-end dernier à Genève, emportant la première place de la catégorie junior du championnat suisse de twirling. Forte de ce résultat, elle va participer au prochain championnat d'Europe à Besançon ainsi qu'au championnat du monde qui se déroulera à Arnhem, en Hollande.

Alexia Türler pratique ce sport depuis l'âge de 7 ans, en travaillant entre six et huit heures par semaine. Un entraînement auquel elle doit s'astreindre pour rester au meilleur niveau, la discipline du twirling exigeant de gros efforts.

Alexia a déjà un beau palmarès derrière elle. Elle fut championne suisse en catégorie mini en 1984, vice-championne junior en 1985, année durant laquelle elle a participé aux championnats d'Europe et du monde. Pour se perfectionner, Alexia suit trois fois par année des cours dans une école de Reconvilier, dont elle prend les frais à sa charge. C'est dire sa motivation.

(Imp)

B

bonne nouvelle

Pour une habitante de la Mère-Commune...

...qui la semaine dernière a égaré son sac contenant notamment la somme de quelque 500 francs, rue du Marais, au Locle.

Grâce à l'honnêteté d'un citoyen qui a ramené le sac et l'argent qu'il contenait au poste de la police locale, cette Locloise a pu retrouver son bien. Comme le veut la coutume, elle a versé une récompense à la personne qui lui a rapporté sa sacoche.

Un bel acte de probité qui méritait d'être signalé. (cm)

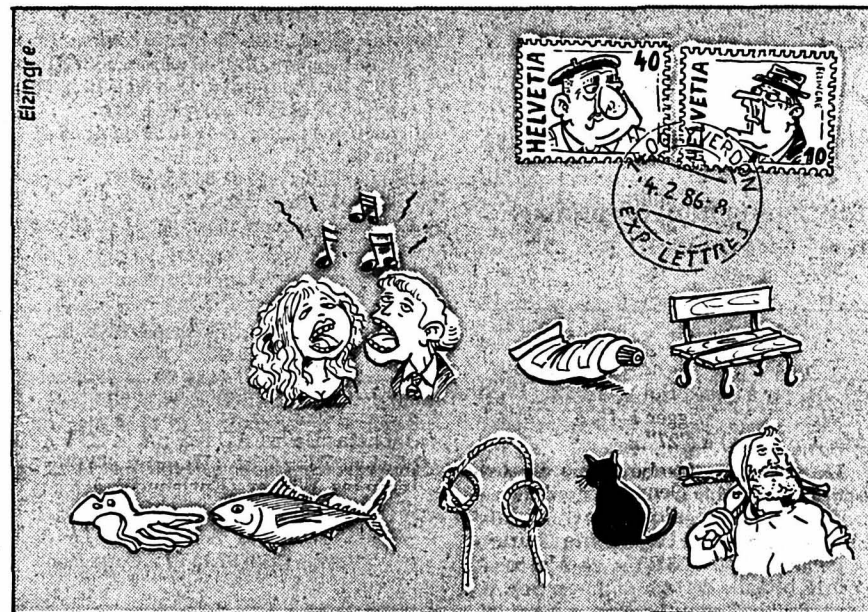
S

sommaire

LA CHAUX-DE-FONDS. - Sortez mouchoirs et bouillottes!
PAGE 17

JURA. - A la recherche de 50 millions de francs.
PAGE 25

La Chaux-de-Fonds: le courrier aux fausses adresses Monsieur Untel 2001, rue de la Lune



Une adresse en forme de rébus qui symbolise parfaitement le casse-tête auquel les facteurs ont parfois à faire face pour retrouver les destinataires du courrier qui leur est confié. Réponse du rébus en page 17.

On s'étale volontiers sur le courrier du cœur, avis de recherche par petites annonces. Et le courrier de l'erreur? Pas question, ici, de son contenu. Mais de ces nombreuses lettres qui parviennent au destinataire en dépit d'une adresse fautive, manquante, fantaisiste ou totalement illisible. Un nom et un prénom sont parfois les seuls éléments dont dispose le facteur pour glisser le pli dans la boîte aux lettres de la personne à qui il s'adresse. L'avis de recherche du destinataire non identifié ne passe pas, ici, par la voie des petites annonces.

La poste a une pratique journalière de ces cas. Elle dispose de nombreux trucs pour éviter le maximum de renvoyer le courrier frappé de la mention «inconnu». Quelle est la démarche suivie? Quel est le volume de courrier exigeant de telles recherches? Comment pratique-t-on en dernier recours? Et si l'adresse est écrite en japonais? Une réponse pour quasi chaque cas. (pf)

● LE POINT À LA CHAUX-DE-FONDS EN PAGE 17

Société d'agriculture du Val-de-Ruz Il faut veiller au grain

En présence d'une centaine d'agriculteurs et du conseiller d'Etat Jean-Claude Jaggi, nouveau «patron» du Département de l'agriculture, s'est tenue hier à Dombresson la 104e assemblée générale de la Société d'agriculture du Val-de-Ruz (SAVAL) sur fond d'échéances politiques, dont la votation d'un crédit de 8,9 millions afin de soutenir certains travaux urgents dans le canton.

La SAVAL jouit d'une excellente santé financière et administrative, et si les rendements ont été moins bons qu'en 1984, la qualité, elle, a été exemplaire l'an passé.

Ce bilan positif a permis au comité de présenter aux membres le projet d'agrandissement et de restructuration des locaux de la société aux Hauts-Geneveys dont le coût est devisé à 400.000 francs. On n'attend que la sanction de l'Etat pour se mettre à l'ouvrage. (ms)

● LIRE EN PAGE 21

Ecole neuchâteloise Le choix en trois dimensions

● LIRE EN PAGE 20

Ville du Locle 25 millions d'investissements jusqu'en 1989

● LIRE EN PAGE 18

billet

Histoire de clous...
Quand elle était petite, on lui apprit que les péchés, une fois pardonnés, étaient comme des clous que l'on arracherait d'une planche de sapin. Le clou est loin, mais reste le trou.

La marque du péché est ineffaçable.
Elle fut très impressionnée et s'avisait de marquer le moins possible sa planche toute neuve.

Elle grandit, on lui apprit alors que le casier judiciaire, registre des péchés tenu par les hommes, connaissait aussi la prescription sorte de pardon humain de non report d'une erreur d'adolescente par exemple dans le casier de l'adulte.

Mais que l'on ne s'y fie pas, les traces de gomme sont tout aussi indélébiles que celles du clou tiré à la tenaille dans l'alcôve du confessionnal.
Drôle de justice que celle des hommes.

Et puis récemment, elle a découvert qu'il existait aussi des clous de protestation. Ces

jours-ci, on peut voir dans les rues de Lausanne un homme, Frank Guignard, peintre de 62 ans, réveiller l'ancestrale tradition valaisanne de la matze au profit de Martial «l'homme-trolley» interné à Cery. La matze, à l'image de la justice endolorie, se présente comme une planche ou une souche de bois sur laquelle les citoyens plantent des clous pour marquer leur désaccord.

Depuis 5 jours qu'elle est exposée, 150 clous dénoncent l'intolérance.

C'est peu.
Enthousiaste, elle a couru du côté de Lausanne des clous pleins les poches.

Si vous la rencontrez, dites lui qu'elle n'a droit qu'à un seul clou de protestation!

GyB:

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Club 44: 20 h 30, «Habitat et santé», par Paul Simon. Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h 30-17 h. Vivarium: 14-17 h. Musée paysan: me, sa, di, 14-17 h. Musée international d'horlogerie: 10-12 h, 14-17 h. Musée des beaux-arts: 10-12 h, 14-17 h me, 10-12 h, 14-20 h expo Pajak. Musée d'histoire naturelle: 14-17 h Expo collection d'œufs de Louis Nicoud. Musée d'histoire et médailles: ma-je-ve, 14-17 h, sa-di, 10-12 h, 14-17 h, expo «Les Juifs en Suisse». Visites synagogaues di 10 h, 11 h, 14 h, 15 h, 16 h. Galerie Club 44: expo Peter Freudenthal, 18-20 h 30. Galerie du Manoir: expo dessins de Philippe Wyser, 15-19 h, me, 15-22 h. Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h 30-21 h.

SOCIÉTÉS LOCALES

Chœur mixte des paroisses réformées. - Ve 7 février, 19 h 45, au presbytère, répétition partielle pour alti et basses. Ma 11 février, 19 h 45, à l'aula de l'ancien gymnase, répétition pour tous. Club alpin suisse. - Chalets Mont-d'Amin et Pradières ouverts. - Sa 8 février, course surprise pour les enfants à ski de fond, org.: J. Parel et L. Olivier, réunion ve dès 18 h, à La Channe Valaisanne. - Gr. seniors: Champéry, org.: E. Soguel, réunion je dès 18 h, à La Channe Valaisanne. - Me 12 février, à l'Ancien Stand dès 20 h, grand match au loto. Club jurassien - Section Pouillerel. - Di 9 février, ski de fond aux Pointes, chalet de la section Val-de-Ruz. Par train et bus via St-Imier; départ de La Chaux-de-Fonds à 8 h 37. Club philatélique «Timbrophilia». - Nous rappelons à nos membres que le nouveau local du club se trouve désormais au premier étage du Restaurant de la Channe Valaisanne. Prochaine réunion ce soir je 6 février, à 20 h 30. Club de rock Zou. - Rock'n roll acrobatiqe. Entraînements tous les lu, à l'Ancien Stand. - Juniors (7-15 ans) et débutants, de 19 h à 20 h 30. Avancés, compétition et acrobatie, de 20 h à 22 h. Renseignements: (039) 28 26 72, ou (038) 24 63 86. Contemporaines 1931. - Me 12 février à 20 h, rencontre habituelle au restaurant de la Croix-d'or, Balance 15, salle 1er étage. Contemporaines 1935. - Ce soir je match au loto dès 20 h. Pinte neuchâteloise. Chaque participants est priée de se munir de deux lots. Contemporains 1933. - Ce soir je match aux cartes, avec nos amis locllois, dès 20 h, Café Balois. Contemporains 1944. - Rencontre mensuelle ce soir je au Café du Cortina, 19 h 30. La Jurassienne, section FMU. - Courses: Les 8 - 9 février, week-end de ski de fond dans les Vosges, course mixte, org.: J. Cattin, B. Schmid. Rendez-vous des participants: demain à 18 h, à la gare CFF. Sa 15 février, Villeret - Chasseral (ski de tourisme), org.: P.-A. Rueggsegger, R. Gassmann. - Gymnastique: jun. et sen.: le me de 18 à 20 h, Centre Numa-Droz. Vét.: le lu de 18 à 19 h 30, collège des Gentianes. Männerchor Concordia. - Sonntag 9 Febr. 9.30 Uhr Kirche St-Imier. Abfahrt 9 Uhr vor dem Bahnhof SBB. Dienstag 11 Febr. 20.15 Uhr: Probe im Ancien Stand. Samstag 15 Febr. Generalversammlung. Ski-Club Chaux-de-Fonds. - Sortie à ski de fond le 16 février. Région de Mont-Soleil. Rapas Hôtel du Manoir. Renseignements et inscriptions jusqu'au 12 fév., (039) 26 47 65. Société d'éducation cynologique (S.E.C.) - Sa 8 février, entraînements à 14 h, au chalet, (S.G. - M.B.). Me 12 février à 19 h, entraînements au chalet (A.M.-M.). Union Chorale. - Ma 11 février, Centre Numa-Droz, 19 h. 30, leçon de musique; 20 h., répétition.

INDICE CHAUFFAGE

- (exprimé en degrés-heures hebdomadaires) Rens: Service cantonal de l'énergie (038)/22.35.55 La Chaux-de-Fonds relevé du 3.02.86 3608 DH (rens: CRIEE, (039)/21.11.15 Le Locle relevé du 3.02.86 3523 DH (rens: SI, (039)/31.63.63) Neuchâtel et Littoral relevé du 3.02.86 3028 DH (rens: SI, (038)/22.35.55) Val-de-Ruz relevé du 3.02.86 3084 DH Val-de-Travers relevé du 3.02.86 3564 DH

Le Locle

Cinéma Casino: relâche. Musée d'horlogerie: 10-12 h, 14-17 h. Bibliothèque Ville: lu-ve, 14 h 30-18 h 30, me, 16-20 h, sa, 10-12 h. Bibliothèque des jeunes: lu-ve, 13 h 30-18 h, sa, 10-12 h. Ludothèque: réouv. 3.3.86, Crêt-Vaillant 28. Patinoire: me, ve, 9-17 h, 20-22 h, lu-ma-je-sa, 9-17 h, di, 9 h 30-17 h. Pharmacie d'office: du Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le numéro 117 renseignera. Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, (0) No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, (039) 31 52 52. Permanence dentaire: No 117 renseignera. Soins à domicile: 16 h 30-18 h 30, lu, ve, (0) 31 20 19. Ma, me, je, (0) 31 11 49, 17-18 h 30. Information diabète: Hôpital, lu après-midi, (0) 31 52 52. La Main-Tendue: (0) No 143. AVIVO: (0) 31 51 90. Pro Senectute: gym, ma, 9-10 h, Café de la Place. Service aide familiale: (0) 31 82 44, 9-10 h. Planning familial: (0) 28 56 56. Consult. conjuguales: (038) 24 76 80. Office social, Marais 36, (0) 31 62 22. Assoc. familles mono-parentales: (0) 31 25 82; perm. 1er je du mois, Chapelle 5. Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeils» (0) 28 70 08. Crèche pouponnière: (0) 31 18 52, garderie, tous les jours. Ecole des parents: (0) 31 85 18. Garderie ve, 14-17 h. Société protectrice des animaux: (0) 31 13 16 ou 31 41 65. Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h 30.

Montagnes neuchâteloises

Service d'aide familiale: (0) 37 13 94 ou 36 13 26.

Neuchâtel

Temple du Bas: 20 h, concert par l'Orpheus Chamber Orchestra; Richard Goode, pianiste; œuvres de Rossini, Mozart, Dvorak et Schönberg. Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h, 14-18 h, je jusqu'à 21 h, sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h, ma-ve, 9-20 h, sa, 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve, 8-22 h, sa, 8-17 h. Expo Rousseau, me, sa, 14-17 h. Expo anciennes cartes neuchâteloises, 8-20 h. Plateau Libre: 22 h, Seydina Insa Wade, musique du Sénégal. Musée d'ethnographie: 10-12 h, 14-17 h. Musée d'art et d'histoire: 10-12 h, 14-17 h. Musée d'histoire naturelle: 14-17 h. Musée d'archéologie: 14-17 h. Galerie Ditesheim: expo sculptures d'André Ramseyer, 10-12 h, 14-18 h 30. Galerie du Pommier: expo estampes collection Guy de Montmolin. Galerie de la Cité: expo Jorge Vilaca. Fondation Clos-Brochet: expo Pécut, 14-18 h. Gymnase cantonal: expo «20 années de feuilles archéologiques suisses à Erétrie», photos; 8-18 h. Pharmacie d'office: Kreis, rue du Seyon. Ensuite (0) 25 10 17. Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, (038) 24 33 44. SOS alcoolisme: (038) 25 19 19. Alcooliques Anonymes: (038) 55 10 32 (le soir). La Main-Tendue: (0) 143. Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeils» (039) 28 70 08. Consultations conjuguales: (038) 24 76 80. Parents-info: lu, 18-22 h, ma, 9-11 h, je, 14-18 h, (0) 25 56 46.

CINÉMAS Apollo: 15 h, 20 h 30, Chorus Line; 17 h 45, American College. Arcades: 14 h 30, 16 h 30, 20 h, 22 h, Piz-ziolo et mozzarel. Bio: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Trois hommes et un couffin. Palace: 14 h 30, 16 h 30, 20 h, 22 h, Opération commando. Rex: 15 h, 18 h 30, 20 h 30, Rocky IV. Studio: 14 h 30, 16 h 30, 20 h, 22 h, L'effrontée; 18 h 15, Prima della rivoluzione.

Hauterive Galerie 2016: expo And Maris; me-di, 15-19 h, je aussi 20-22 h.

Saint-Blaise Galerie Bakya: expo pastels de Jules Gers-ter, me-je 17-19 h, ve 17-20 h, sa-di 14-18 h.

Cortailod Galerie Jonas: expo peintures de Joselyne Gelot et peintures et gravures de Serge Brignoni; me-di, 14 h 30-18 h 30.

Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, tél. 066 / 22 88 88

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, (032) 93 51 66. Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, (032) 92 29 02. Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, (032) 93 32 21. Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, (032) 91 21 20. Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier. La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16 h 30-18 h 30, je, 15 h 30-19 h 30. Ludothèque: ma, 15-17 h, ve, 16-18 h. Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h, je, 15-17 h, 19 h 30-21 h. Bureau renseignements: rue du Marché 6, (0) 41 26 63. Centre de culture et loisirs: (0) 41 44 30. Services techniques: électricité, (0) 41 43 45; eaux et gaz, (0) 41 43 46. Service du feu: (0) 118. Police cantonale: (0) 41 25 66. Police municipale: (0) 41 20 47. Ambulance: (0) 42 11 22. Pharmacie de service: Liechti, (0) 41 21 94. Ensuite, (0) 111. Hôpital: (0) 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h 30 à 15 h, 18 h 30 à 19 h 30. Demi-privé, 13 h 30 à 16 h, 18 h 30 à 20 h. Privé, 13 h 30 à 20 h. Infirmière visitante: (0) 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14. Aide familiale: (0) 41 33 95, 9-11 h et 41 38 35 (urgence). A.A. Alcool. anonymes: (0) 41 12 18 et 28 58 60.

Courtelary Préfecture: expo Jean Thiébaud, 14-17 h. Service du feu: No 118. Police cantonale: (0) 44 10 90. Administration district: (0) 44 11 53. Infirmière visitante: (0) 44 14 34 ou 44 14 24. Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni (032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, tél. (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan Cinéma Cosmos: 20 h 30, Scanners. Ludothèque: ma, je, 15-17 h. Bureau de renseignements: Grand-Rue, (032) 97 52 78. Services techniques et permanences eau-électricité: (0) 97 41 30. Feu: (0) 118. Police cantonale: (0) 97 40 69. Police municipale: (0) 97 51 41; en dehors heures bureau (0) 97 50 66 et 97 58 29. Médecins: Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28. Dr Geering (032) 97 45 97. Pharmacies: H. Schneberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30. Infirmière visitante et dépôt sanitaire: (0) 97 68 78 lu-ve, 14-15 h, sa-di, 12 h 30-13 h 30. Aide familiale: (0) 97 61 81. Landau-service: Collège 11, (0) 97 66 71. Centre puériculture, Collège 11: ve, 15-17 h, (0) 97 62 45.

Tavannes Vivarium Ohpidia: me, sa, di, 14-18 h.

Moutier Cinéma Rex: 20 h 30, La tête dans le sac. Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, (032) 93 18 24. Services industriels: (032) 93 12 51; en dehors des heures de bureau (032) 93 12 53.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h 30, New York Nights. Couvét, ludothèque: lu, 17-18 h 30, me, 14-16 h. Fleurier, collège primaire Longeuse: bibliothèque communale, lu, ma, 17-20 h, je, 15-18 h. Baby-sitting: (0) 61 17 29. Fleurier, Centre de rencontre: (0) 61 35 05. Informations touristiques: gare Fleurier, (0) 61 10 78. Police cantonale: (0) 61 14 23. Police (cas urgents): (0) 117. Police du feu: (0) 118. Fleurier, service du feu: (0) 61 12 04 ou 118. Centre de secours du Val-de-Travers: (0) 63 19 45; non-réponse, (0) 63 17 17. Hôpital de Fleurier: (0) 61 10 81. Hôpital et maternité de Couvét: (0) 63 25 25. Ambulance: (0) 61 12 00 et 61 13 28. Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48. Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, (0) 61 35 05, repas à domicile. La Main-Tendue: (0) 143. SOS alcoolisme: (038) 25 19 19.

Service du feu: (0) 93 18 18. Police cantonale: (0) 93 38 31. Police municipale: (0) 93 33 03. Hôpital: (0) 93 61 11. Ambulance: (0) 93 40 40. Sœur visitante: (0) 93 14 88. Sœurs garde-malades: (0) 93 18 69. Centre de puériculture: (0) 93 20 72. Pharmacie d'office: Greppin, (032) 93 26 96 ou 93 18 71.

Bienne Photoforum Pasquart: expo Rolf Neeser et Guy Perrenoud, 15-19 h. Soc. beaux-arts: expo Ferruccio Ascari, 16-18 h, 20-21 h 30. Musée Neuhaus, Suze 26: Bienne au 19e siècle, 14-18 h. Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h. Musée Schwab: préhistoire et archéologie, 10-12 h, 14-17 h.

CINÉMAS Apollo: 15 h, 20 h 15, Le retour du Chinois. Capitol: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Scout tous-jours. Elite: 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 15, 20 h 50, Touch in the morning. Lido 1: 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Joy et Joan. Lido 2: 15 h, 20 h 15, Tanner le noir; 17 h 45, Carmen. Metro: 19 h 50, Black Tiger; Die Supernas-ten steigen ein. Palace: 15 h, 17 h 30, 20 h 15, Silverado. Rex: 15 h, 17 h 30, 20 h 15, Chorus Line. Studio: 15 h, 17 h 15, 20 h 15, Hold-Up.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, (0) 53 17 66. Transport handicapés, service «Kangourou»: (0) 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont). La Main Tendue: (0) 143.

Les Bois Ludothèque: lu 3 mars, 15-17 h, salle école ménagère.

Le Noirmont Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h 30-16 h 30.

Les Breuleux Ludothèque: anc. école prim., 4e me du mois, 13 h 30-16 h 30.

Saignelégier Ludothèque: France 7, ma, 15-17 h 30. Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements (0) 51 21 51. Préfecture: (0) 51 11 81. Police cantonale: (0) 51 11 07. Service du feu: No 118. Service ambulance: (0) 51 22 44. Hôpital et maternité: (0) 51 13 01. Médecins: Dr Boegli, (0) 51 22 88; Dr Blou-danis, (0) 51 12 84; Dr Meyrat, (0) 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, (0) 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, (0) 54 17 54. Pharmacie Fleury: (039) 51 12 03. Service social tuberculose et asthme: (039) 51 11 50. Aide familiale: (0) 51 14 37.

Delémont Cinéma Lido: 20 h 30, Razorback. Cinéma La Grange: relâche. Bibliothèque de la ville (Wicka II): lu-ma-je, 15-19 h, me, 16-20 h 30, ve, 14-18 h, sa, 10-12 h. Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h 30. Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me et je, 14-17 h 30, ve, 15 h 30-20 h, sa, 9-11 h. Centre culturel régional: (0) 22 50 22. Auberge de jeunesse: (0) 22 20 54. Maison des jeunes: me, sa, 14-18 h, ve, 15 h 30-18 h.

Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h, ma, 11-21 h, sa, 9-19 h, di, 9-18 h. Bureau renseignements: (0) 22 66 86. Services industriels: (0) 22 17 31. Service du feu: (0) 118. Police cantonale: (0) 21 53 53. Police municipale: (0) 22 44 22. Hôpital et ambulance: (0) 21 11 51. Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, du Tilleul, (0) 22 11 34.

Porrentruy Cinéma Casino: 20 h 30, Angel. Cinéma Colisée: 20 h 30, La cage aux folles 3. Musée (Hôtel-Dieu): me, ve, 15-17 h, dernier di du mois, 15-18 h. Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h, me, je, ve, 16-18 h, sa, 10-12 h. Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h, me, 14-18 h. Syndicat d'initiative régional: (0) 66 18 53. Service du feu: (0) 118. Police cantonale: (0) 66 29 22. Police municipale: (0) 66 10 18. Hôpital et ambulance: (0) 65 11 51. Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Des-boeufs, (0) 66 25 64. Consultations conjuguales: (0) 93 32 21.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Le courrier aux fausses adresses

Monsieur Untel 2001, rue de la Lune

Destinataires au nom illisible, habitant nulle part ou une rue pas d'ici d'après l'adresse, voire l'esquisse d'adresse, qui figure sur l'enveloppe, la poste est parée pour vous identifier. Et glisser le pli dans votre boîte aux lettres.



Au tri de la poste principale: près de 300 lettres par jour portant une adresse inexacte, voire inexistant. On ne sait pas si les facteurs ont déjà eu à affronter un rébus comme celui proposé par Elzingre dans la page précédente. Pour ceux qui se grattent encore la tête, voici la réponse: duo - tube - banc, gant - thon - 2 nœuds - chat - Tell. Autrement dit: Duo du Banc, canton de Neuchâtel. (Photo Impar-Gerber)

Hiéroglyphes, rébus ou exercices à trous, les adresses remises à la poste sont parfois de véritables casse-tête. Le cas le plus fréquent est le changement d'adresse, provisoire ou définitif. Ces destinataires qui papillonnent sont entre 200 et 250 par mois à La Chaux-de-Fonds. Dix fois plus pendant les vacances horlogères.

A quoi s'ajoutent les adresses fausses, sans que le destinataire ait déménagé. Les noms et numéros des rues laissés en blanc ou imaginés de manière fantaisiste, ponctués parfois du point d'interrogation de circonstance. Les écritures illisibles ou carrément indéchiffrables lorsque l'adresse est formulée en caractère japonais, grecs ou cyrilliques. Le courrier provenant de l'étranger ne fait parfois aucune mention du pays. Ainsi, les postes chaux-de-fonnières reçoivent des lettres destinées aux villes de France ou d'Allemagne répertoriées sous le millésime «2300».

300 LETTRES PAR JOUR

L'embarras du choix! Le volume quotidien des lettres munies d'une adresse inexacte qui parviennent à La Chaux-de-Fonds s'élève à 200 ou 300 envois. Une petite part comparée aux quelque 52.000 lettres qui arrivent chaque jour en ville. Une fois les changements d'adresses opérés, il reste entre 30 et 40 envois sans adresse, rue manquante ou illisible. «Nous en retrouvons le 50%», dit M. René Scheidegger, l'administrateur des postes de la ville.

C'est le chef trieur qui est responsable de la recherche. Un homme d'expérience, qui connaît bien la ville. Premiers outils à sa disposition: le livre d'adresses, l'annuaire téléphonique, l'annuaire du commerce. La poste de la ville tient aussi un répertoire des marques de fabriques, relevées dans la «Feuille officielle».

«Une ancienne habitude persiste»,

PUBLICITÉ

AU MASCULIN

990.-
or massif 18 ct

BONNET
DEPUIS 1895

FABRICANT Numa-Droz 141 VENTE DIRECTE (039) 23 21 21

raconte M. Scheidegger. «On avait coutume, dans toute la Suisse, de nous envoyer le courrier difficile à identifier lorsqu'on flairait une marque d'horlogerie. Nos contacts avec la Chambre suisse de l'horlogerie et l'information horlogère nous permettaient dans la plupart des cas de retrouver le destinataire.»

Le poste met à jour une cartothèque avec les coordonnées des membres des comités des sociétés de la ville. Ceci pour faire suivre des envois portant des mentions aussi raccourcies que «Société de chant Vocalise». La police des habitants est mise à contribution pour retrouver logeurs et personnes en sous-location, pour autant qu'ils aient déposé leurs papiers.

«Nous disposons aussi de 40 facteurs qui connaissent très bien leur quartier», indique M. Scheidegger. Les envois sans adresse sont mis en circulation et retrou-

vent parfois un destinataire grâce à un facteur.

«Nous n'agissons qu'avec un maximum de sécurité, corrigeant ou mentionnant une adresse manquante qu'à coup sûr. Ceci pour ne pas risquer de violer le secret postal», tient à préciser l'administrateur. Si les garanties font défaut, l'envoi est retourné à l'origine, lieu du cachet postal. Lorsque l'expéditeur fait défaut, 70% des cas, la lettre revient au service de rebut de la direction d'arrondissement. Celle-ci est seule habilitée à ouvrir l'enveloppe pour tenter de découvrir l'expéditeur. Si elle y parvient, le courrier lui est retransmis avec une note explicative. Sinon, il est conservé pendant 2 mois, délai légal de réclamation, avant d'être détruit.

UN TAVANNOIS QUI VA RENTRER AU PAYS...

Voilà pour la marche à suivre. Dans la pratique, l'administrateur admet que l'efficacité n'est pas sacrifiée au formalisme. Et de citer un exemple: «Nous avons reçu récemment une carte postale provenant des Etats-Unis. Le destinataire était mentionné par le nom, le prénom et la mention «employé postal à La Chaux-de-Fonds». Personne inconnue au bataillon de toute l'administration postale du pays. Sur le texte de la carte, on pouvait lire: «Un Tavanois qui va bientôt rentrer au pays...». Du coup, M. Scheidegger téléphone à l'administrateur de Tavannes. Celui-ci se renseigne et annonce qu'il connaît une personne dont le fils est aux USA. Ainsi la carte a-t-elle abouti chez les parents de l'expéditeur.

Envoyez une lettre en japonais à un ami habitant en Suisse! Elle lui parviendra. Comment procède la poste? «Je commencerais par un appel aux facteurs, demandant s'ils connaissent une personne sachant le japonais», dit M. Scheidegger. Il s'approcherait aussi des milieux des professeurs de langue et de l'université. «On ferait tout pour trouver, voire en passant par le service de traduction de Berne», dit l'administrateur. «On ne choisirait pas la solution de facilité. Nous ferions le maximum, à la réserve près du secret postal, qui condamne la distribution de courrier à un faux destinataire.»

P. F.

Concours de décembre de «L'Impartial» Remise des prix



Les prix du grand concours de L'Impartial, qui a duré tout au long du mois de décembre, ont été remis dernièrement. Plus de 4300 personnes ont participé. Le gagnant obtenait deux places pour le voyage des lecteurs de «L'Impartial». Destination: la Thaïlande. Le second gagnait un bon de voyage d'une valeur de 1000 francs.

Sur notre photo Impar-Gerber, de droite à gauche, M. Cédric Perrin (1er prix); M. Serge Enderli (directeur de l'agence Kuoni, La Chaux-de-Fonds),

Mme Mariette Kroepfli (2e prix) et M. Eric Aellen, responsable de la promotion de «L'Impartial». (Imp)

NAISSANCE

Fabienne et Michel
BERRINGER-CEPPI
ont la grande joie d'annoncer
la naissance d'

ARISTIDE

le 2 février 1986

Maternité-Hôpital
Genève

Rte du Pont de la Fin 16
1257 Croix-de-Rozon

3145

L'épidémie de grippe fidèle au rendez-vous Sortez mouchoirs et bouillottes!

Ça y est, le virus de la grippe, version 1986, est dans nos murs. Partout en ville, on se mouche, on éternue, on tousse, on se plaint de courbatures, maux de tête, de gorge, etc... Pas de quoi s'inquiéter, le phénomène se répète chaque année. Les médecins interrogés sont toutefois unanimes. Il s'agit d'une épidémie, et l'édition 1986 est particulièrement virulente...

Un médecin généraliste confirme qu'il s'agit bien d'une épidémie: «De très nombreux cas se sont présentés à mon cabinet depuis la première semaine de janvier. Toujours les mêmes symptômes: une fièvre brutale, 40 degrés environ, des courbatures, mal aux reins, à la tête, les yeux qui picotent parfois. Les complications sont rares, mais quelquefois l'influenza (synonyme de grippe) est accompagné d'un virus «cousin» qui peut entraîner d'autres maladies, pneumonies, broncho-pneumonies, chez les cas à risques, les personnes âgées, les très jeunes enfants, les diabétiques, les gros fumeurs, tous ceux dont le système de défense est affaibli».

«Ou chez tous ceux qui n'ont pas une hygiène de vie satisfaisante, les sédentaires qui préfèrent les pantoufles - télévision au jogging», ajoute un autre médecin.

Quant au traitement, les «dérivés de l'aspirine sont tout à fait adéquats». Pas nécessaire de consulter, «à moins d'appartenir à une des catégories à risques. Là un traitement énergique est souvent indispensable, pour éviter les complications». Tout dépend en fait de l'état général du patient. «Les grogs sont inutiles, dit un médecin. L'important est de beaucoup boire».

Le virus qui sévit cette année n'est pas déterminé, avouent les médecins interrogés. «En fait, c'est toujours le même depuis le siècle dernier. Mais chaque année, il change de robe, son enveloppe se modifie. Il peut provenir de souches différentes, d'où les noms exotiques qu'on lui attribue. On ne sait pas bien non plus s'il y a un lien direct avec le froid et les conditions qui provoquent l'épidémie sont encore mystérieuses.

L'épidémie touche toute la Suisse, et au-delà sans doute, simultanément.

ment. Au CHUV, le chef du service d'infectiologie affirme: «On sait que chaque année l'épidémie revient. C'est une maladie typiquement hivernale, très contagieuse. Dans le canton de Vaud, on a isolé le virus qui sévit depuis environ deux semaines. Quant aux causes de son développement, on ne sait pas s'il y a un lien avec les conditions météorologiques. On ne peut faire que des spéculations. En été, il est très rare que quelqu'un souffre de grippe, c'est plutôt un rhinovirus qui peut sévir à cette saison parfois. La grippe est une maladie hivernale, elle pourrait être liée au froid. Mais il faut plutôt voir un rapport avec l'humidité de l'air à cette saison, qui transporte une plus grande densité de microbes». La grippe version 1986 s'accompagne souvent d'un rhume.

Tous les médecins interrogés sont formels: le virus cette année est particulièrement actif. «Sa virulence suit un cycle. Tous les trois ou quatre ans, il se montre agressif». Unanimes aussi pour dire que si on parle davantage de grippe depuis quelques années, ce n'est pas en vertu d'une recrudescence du phénomène, mais plutôt à cause de la modification de certaines conditions sociales: «Les employeurs exigent de plus en plus de certificats médicaux. Les gens consultent maintenant pour des gripes qu'ils auraient auparavant soignées sans l'aide d'un médecin, simplement en restant à la maison pendant quelques jours».

Les vaccins sont utiles, surtout pour les personnes à risques, et tous ceux qui sont en contact avec beaucoup de monde. Le corps médical en particulier. «Efficaces d'autant plus que maintenant on peut prévoir à l'avance quel virus va sévir l'année suivante. Le vaccin est ainsi parfaitement adapté», dit un spécialiste des maladies pulmonaires. Ch. O.

Felix Ayo et Elena Matteucci à la Société de musique Generosissimo!

En présentant à ses membres une soirée de musique de chambre d'une telle séduction, la Société de musique a eu la main heureuse.

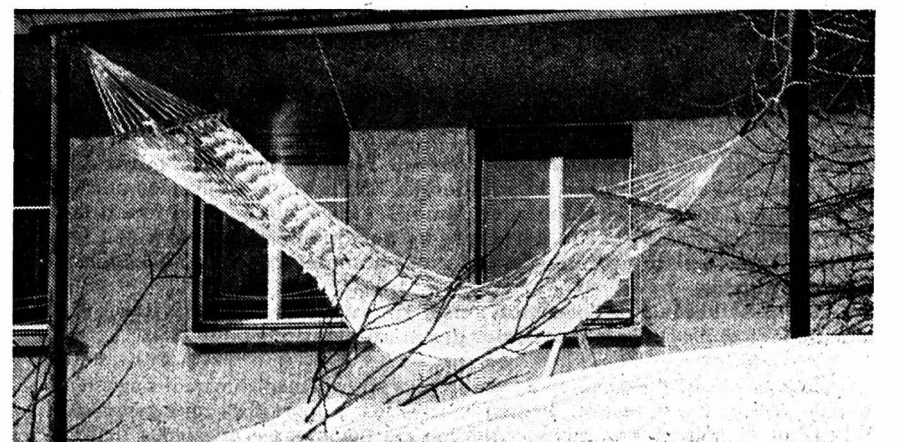
Le violoniste Felix Ayo a donné hier soir à la Salle de musique un concert d'une conception subjugante de musique de chambre. Avec une jeune pianiste romaine, Elena Matteucci, qui fait de l'accompagnateur un égal du soliste, Felix Ayo a présenté un programme composé de trois grandes sonates, Mozart K.296, Beethoven «Le printemps», Richard Strauss, mi bémol majeur, op.18 et de nombreux bis réclamés par des auditeurs sous le charme: Manuel de Falla «La vida breve», Paradisi «Sérénade» et Brahms, un mouvement de sonate pour violon et piano.

Citer d'abord la pianiste n'est en rien paradoxal lorsqu'il s'agit de Beethoven. Par son toucher, sa sensibilité, sa musicalité, Elena Matteucci fait merveille. (La jeune interprète a fait ses études à Naples et au Conservatoire Santa Cecilia de Rome.)

Touché par la grâce Felix Ayo l'est aussi, d'où des versions surprenantes, re-pensées, à nous faire réviser notre «habitude» de ces sonates. Des mouvements lents admirables, vécus de l'intérieur, dans Mozart également.

L'art de Felix Ayo est l'un des plus accomplis, des plus attachants en musique de chambre, dans sa simplicité, dans la conduite des tensions, dans l'extrême concentration de la pensée qui contrôle un puissant tempérament, toujours à l'écoute de sa partenaire. Les deux artistes nous ont rendu sensible une réalité musicale qu'il n'est pas donné chaque jour de saisir. Il y eut tout cela et encore l'explicitable impression d'équilibre dans la sonate de Richard Strauss, d'écriture tonale, où le compositeur module avec virtuosité. Dans cette œuvre encore, que les deux artistes rendent dans une vision classique, sans pathos, l'un et l'autre s'appuyaient sur une remarquable intelligence musicale. D. de C.

L'œil flâneur...



... a apprécié l'à propos et les réflexes chaux-de-fonnières qui, dès le soleil apparu sortent les accessoires des journées de farniente torrides. Histoire de jouer au maximum la carte des contrastes, ou celles de la réconciliation des contraires les plus absolus. Un hamac dans la neige, y a-t-il au monde, au-delà de celui-ci, bonheur autrement parfait? La bronzette sans sueur, comme le bain d'eau glacée après le sauna, il existe décidément des gens qui savent vivre et qui n'ont pas froid à l'imagination... (Ch. O. - Photo Impar-AO)

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

Planification financière communale 25 millions d'investissements jusqu'en 1989

La commune du Locle envisage d'investir pour ces quatre prochaines années (de 1986 à 1989) quelque 24,5 millions de francs, dont 18,5 seront à sa charge.

Tels sont les chiffres qui ressortent du rapport relatif à la planification financière communale pour cette période que le Conseil communal adresse au Conseil général. Celui-ci en débattira vendredi. « Ces importants investissements s'inscrivent dans la politique d'ouverture des autorités qui souhaitent porter leurs efforts dans les notions d'accueil et d'adaptation aux changements rapides que connaît notre société », écrit le Conseil communal. Et de poursuivre: « L'amélioration du cadre de vie de notre localité, son attractivité, les mesures visant à protéger notre environnement, le développement de notre offre de formations orienteront nos investissements ».

Compte tenu que les derniers investissements réalisés visaient à favoriser l'éclosion d'un nouveau tissu industriel générateur d'emploi le Conseil communal n'en envisage pas de nouveaux de grande envergure dans le domaine de l'infrastructure industrielle.

Pour ces deux prochaines années (1986-1987) il va porter ses efforts sur la construction d'une halle polyvalente et sur la protection de l'environnement avec le raccordement du Prévoux et de la Molière avec la Station d'épuration des eaux usées.

La deuxième partie de cette période (1988-1989) devrait permettre de répondre à une demande toujours plus pressante: l'aménagement de terrains habitables dans le quartier des Malpierre et la poursuite des travaux d'aménagement de l'Ecole technique de la ville.

« Ces travaux principaux représentent les deux tiers des investissements prévus » note l'exécutif. « Ceux-ci devraient favoriser l'image de notre ville dans le domaine sportif, celui de l'habitat et de la formation ». Le Conseil communal note par ailleurs qu'il « tient fermement au maintien du patrimoine, ne serait-ce que pour éviter des dépenses trop importantes par la suite ».

SI TOUT VA BIEN...

Pour mener à chef ces investissements de 24,5 millions de francs le Conseil communal avance certaines hypothèses sans la réalisation, desquelles les réalisations projetées seront plus difficiles. Il table en effet sur la stabilité de la population, donc la constance des rentrées fiscales, une inflation de trois pour cent, la rentrée annuelle de quelque 500.000 francs provenant de l'imposition fiscale des frontaliers, l'augmentation des impôts

sur les personnes morales et un résultat constant aux Services industriels.

Ces investissements devraient se faire de la manière suivante: 5,5 millions en 1986, 4,3 en 1987, 2,6 l'année suivante et 6,7 en 1989. Naturellement le bon financier représentant la marge d'autofinancement est insuffisante puisqu'elle s'élèvera au total de ces quatre années à 6,3 millions.

De sorte qu'il en découlera un accroissement de la dette totale communale qui passera, selon le tableau des comptes prévisionnels de fonctionnement, de 102,7 millions fin 1986 à 111,4 millions fin 1989.

QUATRE «GROS» MORCEAUX

Dans ses commentaires relatifs à ses projets d'investissements, l'exécutif indique qu'il envisage donc la construction d'une halle polyvalente triple au Communal, comme l'a désirée le Conseil communal.

L'Etat de Neuchâtel participera au financement d'un volume de halle qui sera mise à disposition de l'Ecole d'ingénieurs du canton, ETS du Locle. Des subventions ainsi qu'un prêt LIM permettront de diminuer cette dépense estimée à 7,2 millions de francs.

En outre l'exécutif estime aussi qu'il faut entreprendre des travaux de protection de l'environnement en reliant les réseaux d'épuration des eaux au Prévoux, à la Molière, à la Jaluse et aux Abattes. La dépense totale répartie sur deux ans dépassera le million.

L'aménagement du nouveau quartier des Malpierre a été repoussé en 1989. Les riverains y participeront et son ouverture ne se fera qu'en fonction des demandes des ventes de parcelles. Toutefois il en coûtera 1,2 million en génie civil et 3 millions pour l'électricité, le gaz

et l'eau. Enfin, il est prévu « d'injecter » 2 autres millions en 1988 et 1989 en faveur de l'Ecole technique. Les subventions devraient atteindre la moitié de cette somme.

Tous ces travaux entraîneront donc les deux tiers des 18,5 millions d'investissement que la commune aura à charge.

LE TIERS RESTANT

Voyons quels sont les principaux autres projets dont le coût représente le dernier tiers.

Dans les bâtiments scolaires il est prévu l'aménagement de douches (130.000) et la réfection des façades (190.000). Et naturellement les dépenses en faveur de l'Ecole technique et la triple halle polyvalente dont nous avons parlé plus haut.

La dernière étape de la réfection des façades de l'Hôtel de Ville (celle exposée à l'ouest) est aussi prévue.

Coût estimé: 120.000 francs, auquel il faudra ajouter les frais supplémentaires découlant de la restauration de la fresque de Bieler.

Le Conseil communal envisage aussi de ravalier les façades de l'immeuble vestiaire-buvette piscine-patinoire, la façade sud du Château des Monts et de créer des douches utiles à la fois pour les pompiers et le Judo-Club.

La piscine et la patinoire causent des soucis. Le bassin de la première fuit et doit être réparé pour éviter la perte journalière d'environ 50 mètres cubes d'eau, tandis que la dalle de la seconde est déformée. Une nouvelle éviterait les actuelles déperditions d'énergie. Il en coûtera au total dans ces deux cas environ 300.000 francs.

La bibliothèque des jeunes devrait retrouver des locaux plus grands et mieux adaptés à ses besoins. Elle se déplacera, en principe cette année encore, au 1er étage de l'immeuble M.-A.-Calame 15 (ancien foyer de jeunesse) et ce transfert coûtera 70.000 francs.

Il faut par ailleurs envisager une extension de dépôt et hangar des TP en démolissant l'immeuble Billodes 48 et le remplacer par une annexe préfabriquée. Là les estimations prévoient 100.000 francs.

Passons sur les nombreux travaux de génie civil pour citer les intentions du Conseil communal concernant le cimetière dont il prévoit l'agrandissement. En effet, la mise à disposition de nouveaux emplacements pour les incinérés est devenue urgente. Deux étapes, en 1986 et 1988 sont prévues à ce sujet. La dépense sera de 700.000 francs.

Tant dans les réseaux d'électricité, que de gaz ou des eaux les SI ont pour l'heure prévu des investissements destinés à des travaux d'amélioration des réseaux. En exceptant la dépense occasionnée par le quartier de Malpierre (3 millions), il en faudrait encore 4,1 pour réaliser tous les projets retenus.

Ajoutons à cela quelques centaines de milliers de francs pour l'usine centrale des SI, le remplacement de véhicules des TP et l'on arrive au total du montant des 24,5 millions d'investissements prévus jusqu'à fin 1989.

JCP

Généreux Brenassiers

Les samaritains des Brenets se doivent de remercier la population du village qui leur a permis de récolter 500 francs lors de la vente du mimosa de samedi. Une somme qui sera à coup sûr bien employée à l'amélioration du sort d'enfants défavorisés. (dn)

Clin d'œil !

A s'y méprendre !



De passage à La Brévine par une température qui avoisine les moins 20 degrés, l'observateur attentif est tout

surpris de voir surgir de la neige, près de la menuiserie Schneider, une...rose. Magnifique se dit-il; la nature n'a pas fini de dévoiler ses mystères!

Cependant, lorsqu'il prend la peine de s'approcher de plus près, il constate, oh ironie du sort, que la petite merveille est en toile. A s'y méprendre! Il faut toutefois rester réaliste et savoir que, sous nos latitudes, un tel phénomène ne pourrait se produire qu'en d'extrêmement rares occasions; les conditions météorologiques en dépendant.

(paf-photo Impar-Gerber)

Vandalisme !

Dans la nuit de mardi à mercredi, un ou des inconnus s'en sont lâchement pris à des voitures stationnées au centre-ville en crevant tous les pneus de ces véhicules.

Ces actes imbéciles qui se produisent par vague traduisent le lamentable état d'esprit de leurs auteurs; ce d'autant plus que ces vandales ont notamment crevé les pneumatiques de la voiture d'un homme qui a déjà connu beaucoup d'épreuves, Roger Hostettler, qui avait laissé son véhicule près de l'emplacement où il vend des marrons, sur le square des Trois-Rois.

De bien triste sires que la gendarmerie s'efforcera d'identifier. (jcp)

Ornières coupables

Hier à 18 h. 45, un conducteur du Locle, M. M. M., circulait sur la rue des Jeanneret en direction ouest. A la hauteur de la carrosserie Oes, alors qu'il roulait dans des ornières glacées, il a dû serrer à droite parce qu'un véhicule arrivait en sens inverse. En voulant sortir de ces ornières il a perdu la maîtrise de son véhicule qui a heurté le piéton J. M. du Locle qui cheminait sur le trottoir nord. Légèrement blessé, le piéton a été transporté à l'Hôpital du Locle par l'automobiliste M. Après avoir reçu des soins, il a pu regagner son domicile.

FRANCE FRONTIÈRE

Usine de savon industriel: 50 emplois à Morteau ?

Une fabrique de savon à Morteau ? Le projet émane de Maurice Cuenot qui est avec son frère l'actuel PDG de JUAL, usine d'horlogerie installée rue de la Louhière.

Aux Houches en Haute-Savoie, ce patron de Morteau a lancé l'an dernier une usine de savon industriel employant une dizaine de personnes et dont il envisage le transfert dans la région.

Son objectif serait alors de développer considérablement l'activité pour atteindre une production mensuelle de 200 à 300 tonnes, impliquant l'embauche d'au moins 50 personnes.

Pour l'heure, la direction est à la recherche de locaux suffisamment

vastes (800 mètres carrés). Il est fort probable que l'implantation se fasse à Morteau car la ville a décidé lundi dernier de mettre 6000 mètres carrés de terrain, rue du Bief, à la disposition de nouvelles activités.

En outre, selon une source autorisée, l'usine de savon pourrait bénéficier d'une location-vente de bâtiments construits par la commune.

Enfin, un dernier argument place Morteau en situation privilégiée: toute usine nouvelle est dispensée du paiement de la taxe professionnelle durant cinq ans.

L'usine ouvrira vraisemblablement ses portes dès le mois de septembre 1986. (p. a.)

«Pour mémoire»

24,5 millions d'investissements sont prévus. Mais le Conseil communal note que pour ces quatre prochaines années, le montant total des investissements « envisageables » s'élève à 86,3 millions de francs, dont 61 à charge de la commune. Totalement irréaliste! De sorte qu'il a fallu procéder à des choix. Ces projets « momentanément abandonnés » figurent dans une liste intégrée au rapport et baptisée « pour mémoire ». Y figurent notamment les investissements possibles en faveur des moulins du Col-des-Roches (atout touristique certain mais aucune étude n'est suffisamment avancée) des Musées d'histoire et d'histoire naturelle.

Pour mémoire encore les terrains de sport et de jeux de quartier en faveur desquels un montant de 200.000 francs est prévu. Les locaux d'un nouveau complexe pour la police locale (trois millions) ont pour l'heure pris la même voie de garage, tout

comme l'aménagement d'un passage souterrain pour piétons à La Jaluse.

En outre, le Conseil communal range aussi « momentanément » le dossier contenant le projet d'une salle de spectacle et d'une place publique. Il reconnaît qu'une place publique digne de ce nom est un élément qui manque à la ville du Locle. Il admet de surcroît que certaines discussions au sujet de l'avenir du Casino en tant que salle de spectacle lui ont fait reprendre l'ensemble de ces deux questions. Il avançait une intéressante solution consistant à démolir les immeubles situés entre la rue des Envers et la rue Bournot, de la nouvelle poste à la rue André pour faire de l'emplacement ainsi libéré une place publique. Au vu des dimensions de cette dernière, il serait possible d'envisager la construction d'une salle de spectacle. Le coût estimatif serait de 4,5 millions. Les autorités sauront-elles garder ce projet-là « en mémoire »? (jcp)

Commission de jeunesse des Ponts-de-Martel

Avec une nouvelle présidente

La Commission de jeunesse des Ponts-de-Martel réunit une quinzaine de pupilles et une cinquantaine de pupillettes. Elle a tenu ses assises annuelles dernièrement sous la présidence de Mme Béatrice Romy. Une fonction que Mme Romy assumait pour la dernière fois puisqu'elle a donné sa démission. Et c'est Mme Christiane Audédat qui a été nommée pour lui succéder. Cela pour une année.

Cette assemblée fut l'occasion aussi de rappeler les activités qui ont marqué 1985 et d'établir le calendrier des manifestations pour 1986.

Comme beaucoup de sociétés, la Commission de jeunesse serait heureuse d'accueillir de nouveaux membres actifs dans ses rangs et plus particulièrement des pupilles. Avis donc aux jeunes amateurs.

Dans son rapport, la présidente après avoir rappelé les différentes manifestations et rencontres qui ont eu lieu l'an dernier, a remercié les parents des pupilles et pupillettes de leur disponibilité

plus spécialement lorsqu'il s'agit d'assumer le transport des jeunes gymnastes.

De nombreux rendez-vous figurent à l'agenda de 1986. Relevons parmi ces différentes activités la soirée annuelle fixée au samedi 15 mars, la fête cantonale à Boudry les 14 et 15 juin pour les pupilles et les 21 et 22 juin pour les pupillettes, le concours interne samedi 5 juillet, la fête de district qui aura lieu cette année le 14 septembre aux Ponts-de-Martel ainsi

que la course dimanche 31 août et la fête de Noël.

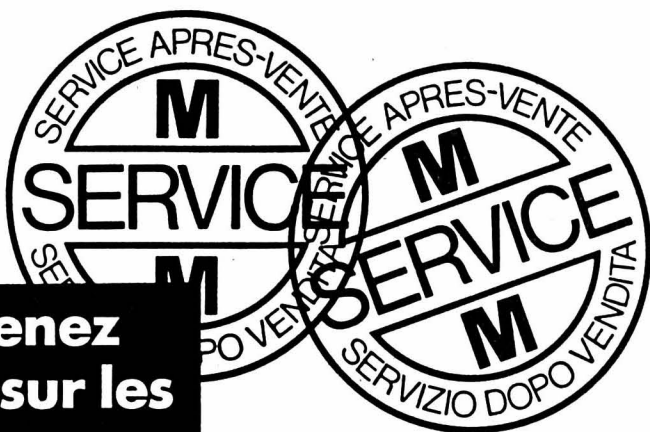
Soulignons également que les comptes de la société sont sains.

Par ailleurs plusieurs changements sont intervenus au sein du comité de la Commission de jeunesse qui pour ce nouvel exercice présente le visage suivant: Christiane Audédat, présidente; Jean-Pierre Dubois, vice-président; Francis Tanner, caissier; Eliane Haldimann, secrétaire des procès-verbaux; Michel Du Bois, secrétaire correspondance; Madeline Allemann, secrétaire convocatrice; Roland Fahrni et Gérard Chatpatte, assesseurs; Fabienne Ducommun, monitrice; Jean-François Mojon et Fabien Tanner, moniteurs. (cm)

Le saviez-vous?

Maintenant vous obtenez
une double garantie sur les
marques Migros

2 ans



Nouveau

Nous vous accordons une double garantie de 2 ans sur les produits de marques Migros qui ont été testés et sont de grande qualité:
CORONADO, MELECTRONIC, MIO CAR, MIO GARDEN, MIO LECTRIC, MIO STAR, MIREXAL, M-OFFICE, M-QUARZ, M-WATCH et RANCHERO.
Une double garantie est deux fois plus sûre.

Oui, à MIGROS

Saisissez votre chance !

natural vous propose:
Israël, ses lieux saints, son soleil, ses plages. 8 jours inoubliables en circuit.

Au prix imbattable de **Fr. 1525.-**

- Réservez au plus vite la date de votre choix. A ce prix, les places sont limitées.
- Départs réguliers de mars à juin. Documentations détaillées et inscriptions:

Agence de voyage **natural**

51, av. Léopold-Robert
(entrée rue D.-JeanRichard)
☎ 039/23 94 24

Suzuki: à l'heure de l'hiver!



Quatre roues motrices, 1300 cm³, 63 ch DIN, 130 km/h chrono, 5 vitesses, Suzuki SJ 413 Cabriolet fr. 16'950.-, Wagon fr. 17'450.-, Wagon High Roof fr. 18'250.-, Suzuki SJ 410 Cabriolet fr. 14'950.- (supplément pour exécution de luxe et catalyseur fr. 1'000.-), Wagon fr. 15'450.- (supplément pour exécution de luxe et catalyseur fr. 1'000.-).

SUZUKI SJ 413/410

Garage
BERING & Co
Fritz-Courvoisier 34,
☎ 039/28 42 80
2300 La Chaux-de-Fonds

Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Jacques-E. Mahéas
Daniel-JeanRichard 15
☎ 039/23 22 00
La Chaux-de-Fonds

Centre Valais plein sud à vendre altitude 900 m, près des stations
chalet moderne
construit sur une parcelle plate bien aménagée, vue imprenable, de 800 m² confort moderne, WC indépendants, salle de bains complète luxueuse, 3 chambres à coucher, rez: partie jour avec cheminée Libre tout de suite, vendu cause départ.
☎ 027/31 32 93 (le soir)

Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial

Renommé depuis 1956



CHEMISAGE ET CONSTRUCTION DE CHEMINÉES
en tubes inox de fabrication suisse (système RUTZ et OBRIST)
10 ans de garantie
CAPES ANTI-REFOULANTES, VENTILATEURS DE CHEMINÉES, etc.
Devis sans engagement

W. OBRIST + Co, ch. des Grands Pins 13
2000 Neuchâtel ☎ 038/25 29 57

Le maître-boucher - votre spécialiste en viande



vous recommande cette semaine:

ragoût de boeuf
à Fr. 18.- le kg
bouilli sans os

à Fr. 14.- le kg
ACTION SPÉCIALE
poules congelées
à Fr. 4.- le kg

La bonne viande de l'artisan boucher-charcutier

SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Brenets
Les Ponts-de-Martel - La Sagne - La Brévine



RENCONTRES

CHASSEZ LA SOLITUDE
☎ 037/24 30 23
ou écrire à
case postale 53
1700 Fribourg 5

Publicité intensive
Publicité par annonces

LE LOCLE

Vendredi 7 février 1986, à 20 h 15, au Cercle de l'Union
Rue M.-A. Calame 16, Le Locle

MATCH au LOTO

du Club Alpin - Section Sommartel

Beaux quines - 40 tours pour le prix de Fr. 15.-
2 tours gratuits - 2 cartons

CRÊPERIE BRETONNE
TEA-ROOM
M.-A. Calame 4
Le Locle
☎ 039/31 46 27

ANNONCES CLASSÉES
«Offres d'emplois»
Parution les: **mardi**
jeudi
samedi

Match au loto
FC LE LOCLE
Vendredi 7 février
à 20 heures
Salle Dixi

PEU DE BLABLA
mais de bons prix
Achète
toutes choses anciennes, horlogerie ancienne et moderne.
☎ 039/28 23 46 (midi)
039/31 24 93 (le soir).

OFFRES D'EMPLOIS

Bureau d'architecture à Neuchâtel cherche

architecte ETS

ou
dessinateur-architecte

expérimenté aimant les contacts et motivé pour la préparation des dossiers de soumission, la conduite du chantier et les travaux administratifs.

☎ 038/25 04 08, dès 17 h 30

Remise de commerce

Mme et M. Charles Girard
annoncent la remise de leur commerce

GIRARD-ALIMENTATION

Bournod 17 - 2400 Le Locle

à Mme et M. Blaise Aubert

jeunes commerçants
depuis 10 dans la branche

Par la même occasion, ils profitent de remercier toute leur fidèle clientèle qui leur a fait confiance pendant 35 années.

Nous référant à l'avis ci-dessus, nous avons le plaisir d'informer tous les clients de Mme et M. Chs. Girard et le public en général, que nous reprenons leur

MAGASIN D'ALIMENTATION

Ouverture officielle
vendredi 7 février 1986

Nous nous efforcerons, par des marchandises de première qualité et un service soigné, de mériter la confiance que nous sollicitons.

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Mise en place de la 6e année scolaire d'orientation Le choix en trois dimensions

L'année d'orientation qui sera introduite dès août 1987 constitue un changement important pour l'école neuchâteloise. Tous les élèves à l'issue de la cinquième primaire seront regroupés dans une sixième année d'orientation. Au terme de celle-ci, ils pourront choisir trois sections et, cela sur la base d'un triple critère d'appréciation. La mise en place de ce nouveau système fera l'objet d'une large information. Hier, le conseiller d'Etat Jean Cavadini en a donné le départ.

La base légale de l'année d'orientation repose sur la loi précisant l'organisation scolaire du canton, adoptée en mars 1984. Toute une série de dispositions réglementaires actuellement en vigueur devront être révisées et d'autres promulguées. Toutes ces dispositions sont successivement soumises au Conseil scolaire puis au Conseil d'Etat.

LE SYSTÈME

Comme devait le souligner le chef du Département de l'instruction publique, l'introduction d'une année d'orientation comporte des espérances et une part d'inconnues. La structure est elle connue. Actuellement, tous les élèves neuchâtelois ont accès à la sixième année secondaire et deux critères, les épreuves et leurs résultats scolaires, permettent de les orienter vers quatre sections: section classique; section scientifique; section moderne; section préprofessionnelle. Ces deux dernières sections étant coupées.

Le nouveau système réunira tous les élèves, à l'issue de la cinquième année primaire, dans une sixième année secondaire, dite «d'orientation». Les classes seront donc hétérogènes. A l'issue de cette année d'orientation, les élèves seront orientés vers trois sections: section pré-gymnastique (options classique et scientifique); section moderne; section préprofessionnelle.

Trois critères seront déterminants pour l'option de l'adolescent: les épreuves (QCM), les résultats scolaires et le

pronostic des maîtres. L'appréciation finale se fera sur la base d'une pondération de ces trois critères, chacun équivalent à un tiers (théoriquement).

Selon M. Jean Cavadini, le pronostic des maîtres devra être global et unique et sera un véritable instrument de formation. Le passage entre les trois sections - dont la terminologie n'est pas encore définitivement arrêtée - sera préservé.

La mise en place du système, la définition de modalités sont préparées au Département de l'instruction publique qui s'appuie sur sept groupes de travail. Le Conseil scolaire a pris acte des rapports d'intention des groupes «Elèves» et «Plan d'étude» et accepté le rapport du groupe «Implantation des classes d'orientations».

LE PLAN D'ÉTUDE

Le plan d'étude a été très discuté. On a retenu six groupes de branches totalisant 30 heures hebdomadaires, dont deux heures pour branche à option. Ce plan prévoit dans le détail: sept périodes de français; cinq périodes de mathématiques; cinq périodes d'environnement (histoire, géographie, sciences naturelles); cinq périodes d'éducation artistique (dessin, musique, etc.); cinq périodes d'allemand, trois périodes de sports et deux périodes dites d'option. Ce plan d'étude est conforme au programme romand.

Nouveau secrétaire général de l'Université

La Chancellerie d'Etat communique:

Le Conseil d'Etat vient de nommer au poste de secrétaire général de l'Université, M. Bernard Mayor qui prendra ses fonctions le 1er septembre 1986, succédant à M. Maurice Vuithier qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Agé de quarante-trois ans, originaire de Saint-Martin (VS), célibataire, M. B. Mayor est porteur d'une licence en droit et d'une licence en sciences politiques de l'Université de Genève. Depuis 1971, il occupe le poste de directeur adjoint de l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel (ETS).

Sur le plan militaire, il est lieutenant-colonel EMG et chef d'état-major de la division de montagne 10. (comm)

Tribunal de police de Boudry « Un prix de gros »

«On fera un prix de gros» affirmait le président du Tribunal de police de Boudry hier. Les six prévenus ont été condamnés à des amendes de 20 francs, et à payer chacun 7 francs de frais. Presque un prix d'ami. Il faut préciser que l'infraction «dommages aux récoltes» était bien minime.

Le 28 novembre 1985, premier jour de neige de l'hiver, six hommes se sont rendus en voiture à une «levure»; il était 18 h. 30. Il y avait beaucoup de monde, et ils se sont parqués en bordure de route, deux roues dans un champ gelé... mais semé de blé d'automne. On ne le voyait pas, étant donné la neige et le gel. Toujours est-il que deux propriétaires sont venus réclamer. Et si l'un s'est installé pour boire un verre, l'autre a porté plainte.

Le procureur général requerrait 50 francs d'amende contre chacun des six hommes qui devaient répondre de «dommages aux récoltes». Le président du Tribunal de police de Boudry, M. François Buschini, a suggéré aux prévenus qu'ils pouvaient demander une réduction de l'amende. «Bien sûr, si on peut gagner 20 francs...» lui a répondu l'un des «coupables». Et le président a fixé son «prix de gros» à 20 francs d'amende et 7 francs de frais. En précisant que le Code neuchâtelois l'obligeait à les condamner à payer une amende. (ao)

Décès

NEUCHÂTEL
M. Paul Maire, 1901.
SAINT-SULPICE
Mme Marguerite Bosomi, 78 ans.

Les classes d'orientation seront dirigées par deux ou trois maîtres pour l'enseignement des branches principales. L'enseignement reposera sur un «tandem» formé d'un instituteur du degré primaire bénéficiant d'une formation complémentaire et d'un maître de l'enseignement secondaire. Ils se partageront l'enseignement de manière équitable.

Les classes étant hétérogènes, l'enseignement sera plus difficile. Mais il n'est pas prévu de former spécialement des enseignants pour cette sixième année d'orientation. Les enseignants intéressés par cette année d'orientation sont nombreux et les besoins sont largement couverts. Il est prévu une rotation après un enseignement d'une durée de trois ou quatre ans.

Les travaux des groupes de travail et notamment des groupes «Classes spéciales», «Options» - groupe de travail chargé d'étudier les critères d'observation et d'appréciation des élèves à la base du pronostic des maîtres, de même que les propositions des groupes «Enseignants» et «Information» seront présentés au fur et à mesure de la mise en place de ce nouveau système.

Sur le plan romand, l'année d'orientation tend à se généraliser.

P. Ve

Tribunal correctionnel de Neuchâtel

«Manipulatrice» condamnée

Mme T. G. a été condamnée hier à une peine de 14 mois d'emprisonnement ferme. Le Tribunal correctionnel de Neuchâtel ne s'est pas laissé émouvoir par celle que le procureur général a qualifiée de «manipulatrice».

Mme T. G. vit seule. Une solitude chronique, pathologique, le défenseur insistera sur ce fait. Sa cliente subit des problèmes relationnels, qui font qu'elle vole ceux-là même qui l'aiment et qu'elle aime.

Une demoiselle de 82 ans s'est prise d'amitié pour Mme G. «Elle me considérait comme sa fille», explique la prévenue. Qui va dévaliser sa bienfaitrice. Elle lui a emprunté une clé, qu'elle a copiée. Du Jardin anglais, elle surveille les allées et venues de la vieille dame, et se rend chez elle pendant son absence, lui volant en 15 fois environ une dizaine de milliers de francs.

De manière analogue, en une dizaine de reprises, elle s'est introduite chez un

parent de la dame, un monsieur de 85 ans, pour lui «emprunter» 1500 francs. Chez un homme qu'elle connaît de longue date, qu'elle respecte éminemment, elle s'introduira en douce pour subtiliser du linge, des bricoles... alors qu'il lui avait prêté 30.000 francs lorsqu'elle s'était (soi-disant, a précisé le procureur général) fait voler la recette du restaurant où elle travaillait.

MÉDICAMENTS COUPABLES

A la prévenue qui explique avoir agi sous l'emprise de médicaments, en état de dépression, le président du tribunal rétorquera que c'était déjà le cas lors des vols précédents. Les condamnations, avec sursis ou ferme, n'ont rien changé à la situation. Mme G. a continué d'ingur-

giter une quantité importante de médicaments. «Maintenant, ça va mieux», affirme-t-elle.

Le procureur général s'est basé sur le rapport d'expertise pour requérir une peine ferme de 14 mois d'emprisonnement. Il a qualifié la prévenue de «manipulatrice». «Je crois que la prévenue sait trouver l'attitude et les mots qui conviennent aux situations». Pour l'expert, la prévenue présente une intolérance grave aux frustrations. Elle a des fréquentations tumultueuses. Elle est inaccessible tant aux remontrances qu'aux encouragements.

«MEURTRE» DE SON ENFANT

Le procureur général a aussi évoqué le passé juridique de la prévenue: elle a été condamnée à 3 ans de réclusion - jugement extrêmement clément de l'avis du procureur - pour «mauvais traitement ayant entraîné la mort» de son enfant. Plus récemment, en 1979, pour des vols, le tribunal lui a infligé une peine de 15 jours d'emprisonnement, en 1983, pour vols toujours, de 30 jours avec sursis, en 1984, mêmes motifs, 30 jours fermes.

L'avocat demandait une peine moins sévère, plaidant la solitude de sa cliente, l'amélioration de son état. Il demandait que le sursis lui soit à nouveau accordé.

Les larmes de la prévenue, après la plaidoirie de son avocat, n'ont pas ému le tribunal correctionnel. Il a condamné Mme T. G. à 14 mois d'emprisonnement ferme, prononçant la révocation du sursis de 1983 (d'où 30 jours supplémentaires). De la peine pourront être déduits 63 jours de détention préventive. Les frais de la cause, 2950 francs sont à charge de l'accusée, dont l'arrestation immédiate a été ordonnée.

A. O.

Le Tribunal correctionnel de Neuchâtel était présidé par M. Jacques André Guy, MM. Philippe Muller et Robert Coste étaient jurés, Mme May Steininger fonctionnait comme greffière et le ministère public était représenté par M. Thierry Béguin, procureur général.

Un doigt sectionné

Hier à 6 h. 38, un accident de travail s'est produit à la Fabrique Suchard-Tobler. Au moyen d'une ambulance, la police de la ville a transporté de l'Usine No 4 à l'Hôpital Pourtalès, Mme Helena Novelli, née en 1961, domiciliée à Neuchâtel, employée de ladite fabrique. Mme Novelli a eu le majeur de la main droite partiellement coupé par une machine. Environ une heure plus tard, au vu de la gravité de la blessure, elle a été transportée à l'Hôpital de l'Île à Berne.

Chute en luge

Hier à 17 h. 11, un ambulance de la police de la ville a transporté du chemin des Druides à l'Hôpital Pourtalès, la jeune Wildbolz, née en 1979, domiciliée à Neuchâtel. Elle souffre de fortes douleurs dorsales suite à une chute en luge.

Inauguration du réémetteur de télévision du Pâquier Une attente vieille de huit ans

Bien que mis en service le 31 décembre dernier, le réémetteur de télévision du Pâquier, situé en fait au Coty sur territoire de Dombresson, a été officiellement inauguré hier soir au collège en présence d'une cinquantaine de personnes, des autorités communales, du président du Grand Conseil M. Jean-Luc Virgilio et des responsables de la Direction d'arrondissement des télécommunications de Neuchâtel.

Après une présentation assez complète du DAT neuchâtelois et des perspectives d'avenir des télécommunications en Suisse et dans le monde, M. André Rossier, directeur de l'arrondissement, a tenu à souligner plus spécifiquement la volonté des PTT d'alléger leur monopole par une libéralisation progressive des installations terminales, des appareils et des centraux d'abonnés.

Parlant plus spécifiquement des installations intéressant le Pâquier, il a rappelé qu'il s'agissait là de la 18e installation de station réémettrice dans l'arrondissement installée depuis ces 25 dernières années afin d'arriver à une couverture optimale du réseau.

M. Milz, chef d'opération, lui n'a pas caché les longues et pénibles tractations qui avaient été entreprises par les autorités communales depuis huit ans pour arriver au résultat d'aujourd'hui. Faisant fi de la voie hiérarchique ces autorités avaient

même envoyé une pétition et leurs doléances directement à la centrale à Berne pour accélérer le mouvement et surtout profiter de «l'amnistie» représentée par l'abandon de la loi mettant la limite inférieure pour pouvoir bénéficier d'une couverture télévisuelle à 200 habitants.

Aujourd'hui s'il reste quelques réglages à effectuer chez le possesseur du poste de télévision, l'antenne diffuse à la perfection les trois programmes nationaux provenant de la station de Chasseral. Cette installation a coûté 80.000 francs dont la moitié uniquement pour les appareils de transmission. L'antenne mesure une vingtaine de mètres et pèse 1200 kilos.

On soulignera que cette soirée sympathique agrémentée de projections et de démonstrations techniques a été extrêmement appréciée de l'auditoire qui a su profiter au maximum des compétences de leurs interlocuteurs qui se sont montrés très disponibles. M. S.

L'implantation des classes d'orientation est du ressort des autorités communales. Sur la base des propositions du groupe de travail, le Département de l'instruction publique préconise les solutions suivantes:

- Ecole secondaire régionale de Neuchâtel. - Les classes d'orientation sont proposées dans les centres: Entre-deux-Lacs-Est (Cressier - Le Landeron); Entre-deux-Lacs-Ouest (Saint-Blaise - Marin); Neuchâtel-Est (Mail - Sainte-Hélène); Neuchâtel-Centre (Promenade-Sud - Terreaux - Sablons); Neuchâtel-Ouest (Charmettes - Peseux - Corcelles).

- Centre scolaire secondaire de Colombier et environs, à Colombier.
- Centre scolaire secondaire Béroche - Bevaix, à Gorgier.
- Collège régional, Fleurier, avec répartition des classes d'orientation à Couvet, Fleurier, voire aux Verrières.

- Centre scolaire du Val-de-Ruz, à Cernier, avec répartition des classes d'orientation à Cernier, voire aux Geneveys-sur-Coffrane.

- Ecole secondaire intercommunale, Les Ponts-de-Martel.
- Ecole secondaire, Le Locle.
- Ecole secondaire, La Chaux-de-Fonds.

- Un statut particulier devrait permettre aux localités de La Brévine, de La Chaux-du-Milieu et du Cerneux-Péquignot de trouver les moyens nécessaires à la création d'une classe d'orientation pour les enfants de ces régions.

Le chef de l'Instruction publique est conscient que les communes désirent maintenir leurs classes le plus longtemps possible mais la mise sur pied d'une année d'orientation exige des regroupements. Quelques fermetures de classes sont inévitables. (pve)

NAISSANCE

LISE

a la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

STÉPHANIE VALÉRIE

le 5 février 1986

Les heureux parents,
Denis et Marie-Ange
TISSOT-DUBEY

Hôpital de Landeyeux,
2046 Fontaines

Rue à Jean 14, 2035 Corcelles

5659

Juracime SA en fête

Wagons de ciment de Cornaux à l'Espagne



La fabrique de ciment Juracime SA Cornaux a fêté hier l'expédition de la cinquième tonne de ciment. Cette quantité a été produite depuis 1966, à raison d'un million de tonnes tous les cinq ans. Cela représente... 1800 km. de wagons. Alignés les uns derrière les autres, ils iraient de Cornaux jusqu'au sud de l'Espagne. C'est aussi le contenu de 333.300 camions. En réalité, ce ciment a été transporté à 80 pour cent par camion et à 20 pour cent par le rail. Notamment parce que la livraison dans le canton de Fribourg est mal aisée par le rail.

L'entreprise Juracime emploie quelque 80 personnes. Elle est une des sociétés du groupe «Jura-Cement-Fabriken-Aarau». L'entreprise, tournée vers l'avenir, investit chaque année un million de francs pour améliorer et renouveler ses installations. Elle travaille surtout avec

les cantons de Neuchâtel, Fribourg, Berne et Vaud. AO

cela va
se passer

Fontainemelon:
la moto par le film

Organisée par un concessionnaire et ancien champion motocycliste des Hauts-Geneveys, une soirée consacrée à la projection de films sur la moto se déroulera vendredi prochain 7 février, à la Salle de spectacles de Fontainemelon, à 20 heures. L'entrée est libre. Le grand frisson de la course comme si vous y étiez. (Imp)

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Assemblée de la Société d'agriculture du Val-de-Ruz (SAVAL) Il faut veiller au grain

Présidée par M. André Bourquin, la 104^e assemblée générale de la Société d'agriculture du Val-de-Ruz (SAVAL) s'est déroulée hier à Dombresson, la principale commune agricole du vallonn avec ses 1035 ha de surface agraire. Une assemblée essentiellement marquée par la présence du nouveau chef du Département de l'agriculture, le conseiller d'Etat Jean-Claude Jaggi, et les élections statutaires. L'exercice comptable était lui aussi original dans la mesure où pour la première fois les comptes ont bouclé au 30 juin, correspondant à l'année «meunière».

Dans son rapport d'activité, le président de la SAVAL n'a pas caché sa satisfaction devant la qualité des récoltes de 1985, même si les rendements ont été inférieurs à 1984 qui avait été tout à fait exceptionnelle. Face à un auditoire nombreux et attentif, parmi lequel on notait la présence de MM. Roger Ummel, président de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, et Albert Challenges, président de la Fédération lai-



Sèche au lard et coup d'blanc. La tradition a été respectée à la SAVAL. (Photo Schneider)

Chœur d'hommes de Coffrane Une amitié de 40 ans

Le chœur d'hommes des Geneveys-sur-Coffrane et Coffrane fêtait samedi dernier son quarantième anniversaire à la halle de gymnastique de Coffrane en présence de près de cent personnes, actifs ou sympathisants, dont trois fondateurs encore dans les rangs des chanteurs. Cette soirée familière a été agrémentée de productions du chœur, dirigé par Mme Lucette Wenger et par le duo Maffli, de Saules, des jodleurs accompagnés par leur fille à l'accordéon.

Président du chœur d'hommes, M. Claude Hostettler, a rappelé les souvenirs de quarante ans d'amitié et de musique, précisant que le premier concert public s'était déroulé en 1946 à Coffrane justement. Cette soirée s'est terminée fort tard et dans la bonne humeur de circonstance. De nombreux messages de félicitations ont été apportés par les autorités de Coffrane et des Geneveys-sur-Coffrane ainsi que par le président de l'Association cantonale des chanteurs, M. Juvet. (Imp)

SATURATION

Le marché agricole lui reste lourd. Les exportations de bétail sont difficiles et malgré sa qualité, le marché de Fenin n'a pas été un succès, trop de bêtes n'ayant pas trouvé d'acheteur. Par contre plus de 2000 bêtes ont été éliminées l'an dernier, véritable soupape de sécurité pour l'agriculteur, il faut absolument que de ce côté-ci la taxation ne soit pas modifiée. On a dû à nouveau enregistrer un déficit du compte laitier, le nouvel arrêté fédéral pour 1987 risquant de plus de ne pas modifier les choses, la Confédération tendant à se décharger sur l'agriculteur.

Alors qu'il y a encore dix ans on était en manque, il y a aujourd'hui surplus de la production de céréales panifiables ce qui risque d'entraîner à la longue une baisse des prix pour le producteur. La Confédération encourage à la diversification pour maintenir les salaires, une diversification qui pourrait passer par la culture de céréales fourragères. On notera aussi la diminution constante de la surface agricole en Suisse, le dézonage devenant menaçant malgré la Loi sur l'aménagement du territoire, la porte étant dès lors ouverte à la spéculation.

MOITIÉ D'EXERCICE

M. Francis Chiffelle, secrétaire de la SAVAL, a ensuite donné lecture des comptes bouclant au 30 juin 1985 par un bénéfice de 1017 francs. Le nombre des membres de la société s'élève à 342 personnes. M. Werner Huttmacher, gérant, a rapporté lui la marche de l'Office commercial dont les comptes bouclent avec un boni de 15.325 francs, une somme qui a été reportée sur la réserve en vue de la construction de nouveaux locaux très prochainement. Comptes, budget et virement ont été acceptés à l'unanimité.

Arrivés au terme de leur mandat de quatre ans, plusieurs membres du comité ont demandé à être relevés de leur fonction, d'autres restant à disposition de la société. Le président Bourquin a été

Locaux: gros investissements

La question de la réfection et de l'agrandissement des locaux de la SAVAL aux Hauts-Geneveys avait déjà été abordée lors de l'assemblée de l'année dernière. Les choses ont bien avancé depuis puisque M. André Bourquin, président, a présenté le projet retenu, actuellement déposé à l'Etat pour sanction définitive. L'ancien bâtiment sera agrandi et son mur nord porté à la hauteur de celui du Centre collecteur accolé. L'entrée sera déplacée et les locaux et bureaux entièrement restructurés.

Une salle de réunion et des bureaux seront établis dans la partie sud-ouest du bâtiment, la plus ensoleillée, et le local de quincaillerie passablement agrandi. On construira également des sanitaires et des douches pour les employés ainsi qu'un réfectoire fonctionnel; un local pour l'entreposage des produits toxiques est également prévu, de même qu'un local d'emballage. L'étude est importante puisque son coût est évalué à quelque 360.000 francs auxquels il conviendra d'ajouter 40.000 francs si la place de tournage pour les chars est modifiée et que l'on construit un mur de soutènement contre le talus en face du quai de chargement.

A noter que les CFF ne modifieront pas leur contrat et que le financement prévoit le recours aux fonds propres pour 120.000 francs et à l'emprunt, amorti en 15 ans, pour le solde. Soit une charge annuelle maximum de 28.000 francs. Les travaux débiteront dès que l'Etat aura donné son feu vert.

M. S.

reconduit dans ses fonctions alors que le vice-président M. Otto Waelti a démissionné. L'assemblée a ensuite élu au bulletin secret ses neuf délégués à la Chambre d'agriculture, douze candidats étant en présence. Ce seront MM. L. Stauffer, F. Chiffelle, Th. Brand, Cl. Bachmann, Ma. Veuve, Cl. Ducommun, J.-Pierre Geiser, R. Perregaux et Cl. Hostettler. Quatre nouveaux représentants des sociétés de laiterie ont également été acceptés.

Avant de laisser la parole à M. Jaggi, le président a encore félicité quatre employés agricoles pour leur fidélité, à savoir, Mme Liliane Schumacher, MM. Manuel Carnero, Robert Fallet et Alfred Zmoos.

VOTEZ AGRICOLE

Après huit mois d'activité, M. Jaggi se sent déjà parfaitement à l'aise dans son département et a souligné sa volonté de s'imprégner le plus rapidement possible de l'esprit et des besoins de l'agriculture.

De nombreuses échéances politiques touchant le domaine de l'agriculture sont attendues en 1986: arrêtés sur l'économie sucrière, sur l'économie laitière,

aménagement du territoire dans notre canton et modification du bail à ferme sont autant de soucis immédiats.

M. Jaggi se montre confiant, sûr de l'appui du peuple suisse et des citoyens du canton en faveur de l'agriculture car chacun se rend compte de la nécessité de posséder une agriculture forte. Il a surtout insisté sur l'importance du crédit de 8,9 millions de francs qui sera soumis au verdict populaire les 15 et 16 mars prochains, un crédit général qui devra couvrir la première tranche des investissements des syndicats d'améliorations foncières de Boudevilliers, Brot-Plamboz et Montalchez; l'assainissement d'exploitations agricoles et l'assainissement des fosses à purin, devançant par ailleurs les directives fédérales. Une votation importante qui arrive au moment où il faut vraiment serrer les rangs chez les agriculteurs, ceux de montagnes en particuliers.

M. S.

Suite des informations neuchâteloises ► 27

OFFRES D'EMPLOIS

A. QUINCHE & C^{IE} S. A.

Rue de la Serre 106
2300 La Chaux-de-Fonds

engage

**ouvriers et ouvrières d'usine
étampeurs et étampeuses**

Se présenter sur rendez-vous:
☎ 039/23 12 73.

Nous cherchons

technico-commercial
personne ayant une base technique pourrait être formée.
Langues: français-allemand.

mécaniciens
faiseurs d'étampes

maçon qualifié
avec permis valable.

Salaire adapté à vos connaissances professionnelles.

OK PERSONNEL SERVICE SA
Av. Léopold-Robert 65 - 2301 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 04 04

PLACEMENTS TOUTES PROFESSIONS FIXES ET TEMPORAIRES

**PIZZERIA SNACK
la gondola**

Daniel-Jean Richard 41
2300 La Chaux-de-Fonds

cherche pour début mars, un

SOMMELIER

☎ 039/23 74 74, entre 10 et 11 heures
ou de 13 h 30 à 14 h 30.

**Usine Decker SA
Neuchâtel**

cherche pour son département de serrurerie et de tôlerie industrielles

**un technicien ou un serrurier très qualifié
comme adjoint du chef de fabrication**

pour l'assister:

- dans les travaux de préparation du travail;
- méthodes de fabrication;
- programmation.

Nous demandons à notre futur collaborateur un esprit dynamique et systématique.

Une expérience antérieure dans un poste similaire serait un avantage certain.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres avec curriculum vitae à la

**direction de l'Usine Decker SA,
avenue de Bellevaux 4,
2000 Neuchâtel,
☎ 038/24 55 44.**

XIDEX
MAGNETICS S. A.

XIDEX Magnetics SA filiale d'une entreprise américaine fabriquant des disques magnétiques pour l'informatique

désire s'adjoindre la collaboration d'un

CHEF

pour son département de CONTRÔLE DE QUALITÉ

qui sera principalement chargé des tâches suivantes :

- établissement des méthodes visant à assurer le niveau de qualité du produit
- analyse des problèmes techniques et proposition d'actions correctives à adopter en coordination avec les départements de Production, d'Engineering et Marketing.

Profil souhaité :

- formation d'ingénieur (physique, chimie ou électronique)
- expérience similaire au sein d'un département de contrôle qualité ayant trait aux supports magnétiques, à l'électronique ou équivalent
- excellente maîtrise des langues anglaise et française
- apte à diriger et motiver le personnel en place (plus de 20 collaborateurs).

Si vous êtes intéressés par le profil de ce poste et remplissez les conditions requises, veuillez adresser un curriculum vitae détaillé, accompagné de vos prétentions de salaire au **Chef du Personnel de XIDEX MAGNETICS SA, rue Girardet 29, 2400 Le Locle**

Joliat Intérim S.A.

58, avenue Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 27 27

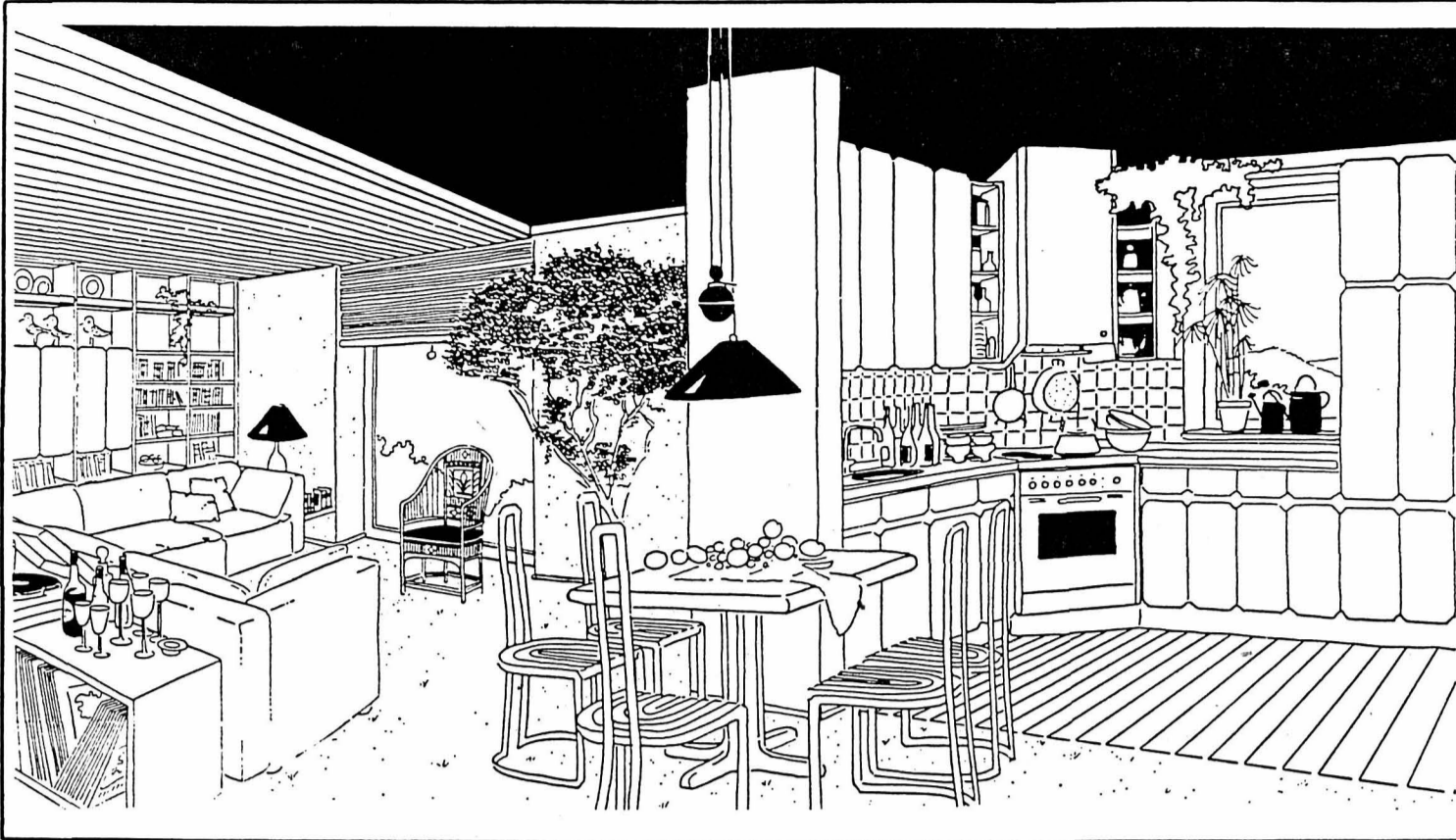
entreprises de premier ordre cherchent tout de suite ou à convenir

**monteur-électricien CFC
plusieurs maçons CFC**

Veuillez vous présenter à nos bureaux munis de votre curriculum vitae et documents usuels ou téléphoner.

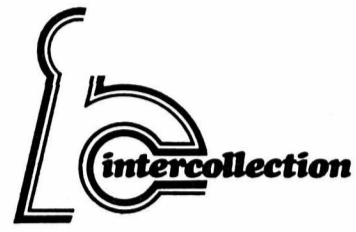
Salaires motivants et évolutifs.

Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial



Ameublement
Décoration
Agencement
de cuisine

allmilmö



Les Condémines 4
CH-2525 Le Landeron
Tél. 038 / 51 37 01

**Occasions
impeccables**

VW Golf GTI

blanc, 1985
21 000 km
spécial, 1984,
argent, 16 700 km
toit couliss., 1983
rouge mars, 16 600 km

VW Passat

GL 5E, 1984
bleu, 50 200 km
GL automat., 1983
toit couliss., beige,
54 500 km
Variant GL 5E, 1984
automat., brun, 17 600
km

AUDI 80

GL 5E, 1984
blanc, 18 800 km
CD 5E, 1984
argent, 31 000 km

AUDI Coupé

GT, 136 CV, 1985
gris pierre, 10 200 km
GT, 136 CV, 1985
rouge, 45 000 km
GT, 136 CV, 1984
vert, 23 500 km

AUDI 100

CC 5E, 1984
saphir, 51 000 km
CC 5E, 1983
rouge, 30 000 km
GL 5E automat., 1980
argent, 69 500 km
LS, 1978
gris, 83 600 km

AUDI 200

Turbo, automat., 1983
toit couliss. él., gris,
27 600 km
Turbo, 1981
climatis., vert, 68 200
km

Turbo, automat., 1980
blanc, 67 000 km

PORSCHE

924, 1985
toit couliss., paquet
CH, etc., rouge, 16 600
km
944, 1983
rouge, 20 000 km
944, 1982
blanc, 20 000 km

Garantie 100%
Echange/Crédit

8.00 à 12.00

et 13.30 à 19.00

Samedi: 8.00 à 17.00

**AMAG
Bienne**

Nouvelle route de Berne

☎ 032 251313

**Besoin
d'argent**

(Prêts) jusqu'à
Fr. - 30'000.-
à salariés, dans les
48 h. Sans garantie.
Renseignements 8h-
12h/13h-17h
☎ 027/22 86 07
83 17 59, le soir

Votre
journal: L'IMPARTIAL

OFFRES D'EMPLOIS

FELCO FABRIQUE DE SÉCATEURS
ET CISAILLES À CÂBLES

Si vous désirez participer à la construction de nouvelles machines et à la maintenance de nos installations de production, vous êtes le

**MÉCANICIEN
DE PRÉCISION**

qu'il nous faut.

Pour tous renseignements ou visite des ateliers, veuillez nous appeler au:

038/57 14 66, Felco SA,
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane.



**Employé(e)
de commerce**

Nous vous proposons un emploi temporaire
de 3 mois à mi-temps. Entrée: tout de suite.

Appelez Mme Huguette Gosteli
Adia Intérim SA - ☎ 039/23 91 33
Avenue Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds



Secrétaire bilingue

anglais-français
est recherchée tout de suite.
Poste fixe si convenance.

Appelez Mme Huguette Gosteli
Adia Intérim SA, ☎ 039/23 91 33
Avenue Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds 91-436



**Solution du mot mystère:
Cédez**

Quand on en a assez des queues en voiture ou à la caisse,

Cornichons Regina
poids égoutté
250 g



1.95

Petits oignons Regina
poids égoutté
250 g



1.80

on achète dans son quartier ou son village, en économisant

**Petits pois avec
carottes fins Regina**



poids égoutté
260 g **1.85**

**Petits pois fins
Regina**



poids égoutté
260 g **1.50**

**Fendant
"Crétavin"
1 litre**



+ dép.
7.50

temps et argent.

**famila mon
amigo**

Si près de chez vous.

Henri Paratte et Cie

Habillement de la montre - 2336 Les Bois
cherche

**employés(es) de commerce
ou employés(es) de bureau**
pour travaux courants. Entrée tout de suite ou à con-
venir.

Débutants (es) acceptés (es) ayant quelques connais-
sances.

Travail dans une ambiance sympathique et dynamique.

Prendre contact par ☎ 039/61 17 50 (interne No 33)
pour convenir d'un rendez-vous.

Portescap

Service du personnel



Notre division moteurs développe, fabrique et vend
dans le monde entier des produits de haute technologie
(moteurs à courant continu et pas-à-pas).

Nous cherchons pour notre bureau de construction un

dessinateur-constructeur

qui aura pour tâche l'étude et la construction de mou-
les d'injection pour les matières plastiques ainsi que la
construction d'outillages destinés à nos divers départe-
ments de fabrication.

- CFC de dessinateur
- expérience dans la construction des moules d'injection
- apte à travailler de façon indépendante

Nous offrons:

- avantages sociaux d'une grande entreprise
- horaire variable

Faire offres manuscrites au Service du personnel ou
prendre rendez-vous auprès de M. R. Noverraz à Por-
tescap - rue Jardinière 157, La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/21 11 41 int. 425.

mobag
entreprise générale sa
17, rue du Cendrier, 1201 Genève - tél. 022 31 21 60

cherche pour son bureau d'exécution à Lausanne

**UN TECHNICIEN
ARCHITECTE**

- versé dans le domaine de
- la mise en soumission (tous travaux du bâtiment).
- la direction de chantiers
- la surveillance des comptes de construction.

Le candidat devrait avoir une dizaine d'années de pratique.

Age souhaité: 30-40 ans.

Langue maternelle française, bonnes notions de la langue allemande sou-
haitées.

Nous offrons un emploi stable et une ambiance agréable au sein d'une
petite équipe spécialisée.

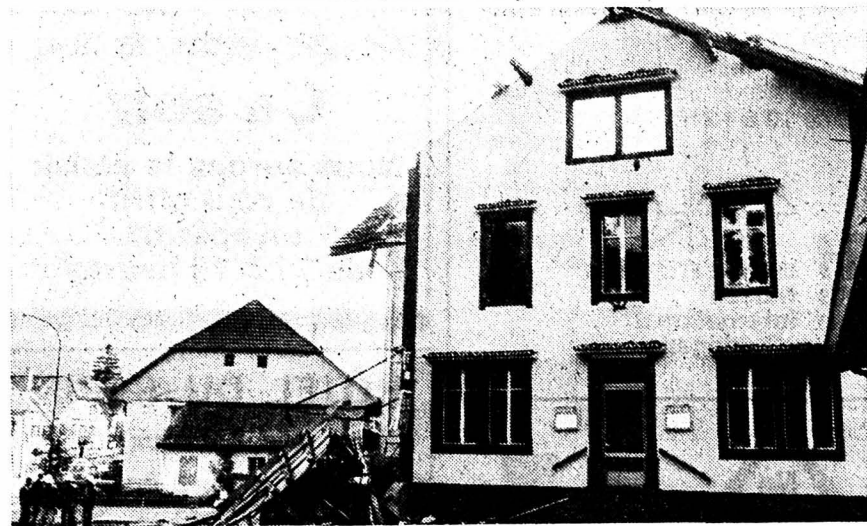
Veillez adresser vos offres détaillées, avec curriculum vitae, à notre secré-
tariat direction

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Buffet de la Gare à Courtelary Mis aux enchères par l'Office des poursuites

Le 16 avril prochain, ce qui reste du Buffet de la Gare de Raymond Morand, 55 ans, dit Cocollet, sera mis aux enchères par l'Office des poursuites du district de Courtelary. Le Buffet de la Gare de Courtelary avait été la proie des flammes le 16 juillet 1984. Aujourd'hui, de cet établissement renommé - Cocollet Morand étant un ancien international de football qui avait fait les beaux jours du FC La Chaux-de-Fonds - il ne reste que le souvenir. Avec l'accord de l'assurance immobilière du canton de Berne, les ruines ont été détruites. C'est donc un fantôme qui va être mis aux enchères, mais un fantôme assuré pour 800.000 francs. Selon l'Office des poursuites et des faillites, des intéressés se seraient déjà manifestés.



Le Buffet de la Gare après l'incendie en juillet 1984. (Photo archives)

21 mois jour pour jour après l'incendie du Buffet de la Gare de Courtelary, propriété alors de Raymond Morand, dit

Imériale 86, ça redémarre!

Le comité d'Imériale s'est réuni la semaine passée pour prendre connaissance du résultat définitif de la manifestation 85, celui-ci est absolument positif et sera communiqué comme convenu aux sociétés ayant participé à cette grande fête villageoise entrée maintenant profondément dans les mœurs de la plus importante cité d'Erguel.

Toutes les sociétés de Saint-Imier seront convoquées prochainement et renseignées quant à l'organisation d'Imériale 86 dont la date a été fixée sur le week-end des 13 et 14 juin, les sociétés de musique du district ont également reçu l'invitation de s'inscrire au désormais traditionnel concours de défilé du vendredi soir.

Imériale 86, ça redémarre et c'est tant mieux! (comm)



SAINT-IMIER

13 - 14 juin 1986

Grand Conseil bernois Les impôts au goût du jour

Mercredi, le Grand Conseil bernois a définitivement adopté par 117 voix contre 40 une révision partielle de la loi cantonale sur les impôts. Compensant la progression à froid, plus sociale pour les petits revenus, moins lourde pour les entreprises, la révision devrait apporter, selon les députés, une amélioration sensible du climat fiscal dans le canton. Cette révision coûtera toutefois plus de 120 millions au canton par année. Enfin, et contre l'avis des socialistes, elle ne sera pas soumise au référendum obligatoire.

Par rapport aux autres cantons suisses, Berne se trouve à la septième place en ce qui concerne la charge fiscale pesant sur les individus et entreprises.

Cocollet, l'Office des poursuites et des faillites du district de Courtelary mettra aux enchères ce qu'il reste du bâtiment, soit uniquement ses fondations.

Le Buffet de la Gare, à Courtelary, c'était un lieu très couru. D'une part, le bâtiment faisait réellement partie du patrimoine du village puisqu'il datait de la fin du siècle passé ou du début de celui-ci, mais surtout on y mangeait bien et son propriétaire était un homme connu de tous les sportifs pour avoir été une vedette du football au sein du FC La Chaux-de-Fonds.

Selon M. Morand, aujourd'hui entraîneur du Superga à La Chaux-de-Fonds, «le village est mort depuis que je ne suis plus au Buffet». Ce constat, M. Morand le tient d'anciens clients.

LE COUPABLE COURT TOUJOURS

Après l'incendie, il est quasi certain qu'une main criminelle avait fait le travail. Une enquête avait été ouverte, mais sans résultat. L'affaire pénale a donc été suspendue faute d'avoir pu prouver l'incendie intentionnel et d'avoir déniché un coupable. L'immeuble étant assuré pour 800.000 francs auprès de l'Assurance Immobilière du canton de Berne, le propriétaire avait demandé un devis pour la reconstruction de son hôtel-restaurant. L'architecte était arrivé à un montant de 1,2 million de francs.

Cocollet Morand avait donc baissé les bras et il était parti travailler en Espagne. Pendant son absence, la caisse hypothécaire du canton de Berne s'est fâchée. M. Morand ne lui payait plus son dû. Pour l'ancien footballeur, il n'y avait

Au Fil d'Art, à Saint-Imier Artisanat de haut de gamme

Le nouveau magasin d'artisanat de premier choix «Au Fil d'Art» de Saint-Imier est ouvert tous les jours de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Le lundi matin, le magasin est fermé et le samedi après-midi, il n'est ouvert que jusqu'à 16 h. Les laines teintées par sa propriétaire, Mme Lucie Thoos, ainsi que les soies chinoises teintées à Bâle valent le déplacement. Avis aux amateurs de belles choses réalisées par des artistes de la région. (Imp)

Une révision de la loi sur les impôts avait été refusée de justesse par le peuple en automne 1984. A cause notamment de la nouvelle réglementation sur l'évaluation des immeubles ainsi que la transformation de l'impôt sur les gains immobiliers. La nouvelle mouture reprend les buts principaux du projet contesté, en ayant toutefois éliminé les points contestés.

Le Grand Conseil a également accepté, à l'unanimité, une modification de la loi sur les entreprises de transport concessionnaires. Cette modification renforce le soutien du canton aux transports publics et permettra de réduire les frais de transport de personnes et de marchandises dans la vallée de Lauterbrunnen, inaccessible par la route. (ats)

pourtant pas de quoi fouetter un chat; l'assurance immobilière n'avait qu'à payer la caisse hypothécaire puisqu'elle ne lui avait pas versé un sou. Mais ni l'assurance immobilière, ni la caisse hypothécaire ne l'entendaient de cette oreille. Aujourd'hui, la caisse réclame quelque 380.000 francs. Elle a transmis l'affaire à l'Office des poursuites et des faillites du district de Courtelary qui n'a plus rien d'autre à faire qu'à essayer de vendre le fantôme du buffet.

Si la valeur officielle du bâtiment est de 373.000 francs environ, l'estimation de l'Office des poursuites pour les ruines se monte à 30.000 francs.

UNE AFFAIRE QUI PEUT ÊTRE INTÉRESSANTE...

Selon l'Office des poursuites et des faillites, des intéressés se sont déjà manifestés. Incompréhensible? pas vraiment. Car l'acquéreur bénéficiera d'une indemnité de l'assurance immobilière, à condition que l'affectation du nouveau bâtiment soit la même qu'auparavant. Comme on l'explique à Berne, à l'assurance immobilière, la somme mise à disposition dépendra largement du projet. Ainsi, pour n'avoir pu payer ses charges à la caisse hypothécaire faute de pouvoir travailler, M. Morand perd l'argent qui serait revenu en cas de reconstruction du Buffet.

Il est très révolté de ce qui lui arrive et regrette vivement de «n'avoir trouvé aucun soutien officiel auprès de la commune de Courtelary». Avec ce soutien, l'hôtel aurait été reconstruit et l'assurance immobilière aurait payé le célèbre footballeur qui lui a tout tour aurait pu régler son dû à la caisse hypothécaire. «Une sale histoire», commente M. Morand. C. D.



L'ONU et les gymnasiens à Bienne

Le mardi 11 février, à l'aula du Gymnase de Bienne, l'Association des anciens élèves du Gymnase Français de Bienne (ANGYBIE) organise un débat contradictoire sur le problème de l'adhésion de la Suisse à l'ONU. Le débat sera présidé par Maître François Tallat, président du Tribunal à Moutier, avec M. Jean-François Aubert, conseiller aux Etats, et M. Jean-Pierre Bonny, conseiller national. Le débat se déroulera de 14 h. à 15 h. 40. (cd)

Pour la Fanfare municipale de Tramelan On a remis ça...

L'année dernière, à l'occasion de son concert annuel, la fanfare municipale de Tramelan tentait l'expérience de refaire vivre ses soirées avec une pièce de théâtre interprétée avec des membres de la fanfare et de leurs épouses. Cette année l'on a remis ça et tout a bien marché. Le choix musical était aussi judicieux et la «Stadt» aura fait passer d'agréables moments à ses amis, mélomanes de la région, etc.



La fanfare municipale sous la direction de son jeune chef Christian Opplinger.

Sous la direction de son jeune chef Christian Opplinger, la fanfare occupe la scène pour la première partie. Au programme, marches, valse, fox, etc, dont Easter Hymn (choral), Bunker Hill, Barcarolle, Flying Spy, The Floral Dance, Chariots of Fire, Little Brown et Show Time.

Club d'haltérophilie de Tramelan Au ralenti mais confiant

C'est sous la présidence de M. Laurent Vuilleumier que se tenait dernièrement l'assemblée générale de l'Haltéro-Club de Tramelan où ses membres faisaient le bilan d'une année qui peut être considérée comme calme sur le plan sportif. Il est vrai que le club qui a connu des grandes années de gloire est actuellement un peu sur le ralenti. Le club est à la recherche d'athlètes puisque malheureusement il enregistre quelques démissions.

Pourtant l'enthousiasme devrait régner puisque l'Haltéro-Club de Tramelan compte dans ses rangs Daniel Tschan qui a participé aux Jeux olympiques, ainsi que plusieurs champions. Rédigé par Christine Huguenin mais lu par Marianne Tschan, le procès-verbal a été accepté tout comme les comptes que présentait M. André Droz en l'absence du caissier Christophe Goetschmann. Les finances de la société ne sont pas au mieux puisque l'on enregistre une appréciable diminution de fortune. Cependant tout n'est pas perdu et les personnes qui restent en charge et celles qui se sont mis à disposition sont bien décidées à donner

le meilleur d'elles-mêmes afin de redonner une image de marque à cette société qui est connue loin à la ronde.

Dans son dernier rapport présidentiel, Laurent Vuilleumier a tiré le bilan de ses quatre années de présidence. Le chef technique Daniel Tschan a parlé quant à lui du problème du local d'entraînement mais qui maintenant est résolu. Il souhaite que l'année 1986 soit meilleure que celle de 1985.

L'une des principales préoccupations des responsables de l'Haltéro-Club de Tramelan reste néanmoins celle du recrutement. Il est indispensable pour assurer l'avenir du club que quelques athlètes viennent grossir les rangs.

Nominations: à la suite de la démission du président Laurent Vuilleumier et de la secrétaire Christine Huguenin, le comité est constitué comme suit: président, Pierre-Alain Rossel; vice-président, André Droz; caissier, Christophe Goetschmann; secrétaire, Marianne Tschan; chef technique, Daniel Tschan; entraîneur, Daniel Sautebin; chef matériel, Olivier Bifrare; responsables pour la presse, Michel Tschan et Robert Stolz. Vérificateurs des comptes, Robert Stolz et Michel Tschan. (vu)

Les Samaritains tramelots en pleine santé

Tout marche sur des roulettes au sein de la grande famille des Samaritains tramelots. Dévouement est un mot qui a toute sa valeur et nombre de sociétés ont bénéficié des services des samaritains.

C'est en présence d'une cinquantaine de membres que se sont tenues dernièrement les assises annuelles de cette société que préside avec beaucoup de compétence Mme Michèle Châtelain. Elle pouvait saluer à cette occasion plusieurs membres d'honneurs.

Rédigé par Mme M. T. Choffat, le procès-verbal, lu par Mme Hilda Zurcher a été accepté tout comme les comptes présentés par Mme Elsa Choffat. Les finances de la société sont saines et ceci grâce aux cotisations, aux dons et à la subvention communale.

Au nom des monitrices Mme Marie-Jeanne Vuilleumier retraça l'activité écoulée.

En ce qui concerne l'activité future l'on aura retenu que les journées don du sang auront lieu pour 1986 les 9 avril et 3 décembre. Dans son rapport présidentiel, Mme Michèle Châtelain a remercié tous ceux qui se dévouent à la belle cause de la société et cita particulièrement les monitrices, les responsables du matériel, etc. Six cours de sauveteurs ont été organisés en 1985 et pour la première fois, l'année dernière, les journées don du sang ont été organisées en collaboration

avec le Centre de transfusion sanguine de La Chaux-de-Fonds.

Au chapitre des élections signalons qu'au comité deux personnes ont présenté leur démission; soit Mme M. T. Choffat (secrétaire des verbaux) et Mme Danièle Voumard (secrétaire correspondance). A la suite de ces deux mutations le comité est composé de la manière suivante: présidente Michèle Châtelain; vice-présidente, Hilda Zurcher; monitrices, Marina Ackermann, Marie-Jeanne Vuilleumier, Bluette Augsburger; caissière, Elsa Choffat; secrétaire correspondance, Marlyse Châtelain; secrétaire des verbaux, Violette Aubry; matériel, Rolande Gerber et Perrette Aubry; membres, Raymonde Schafroth et Jocelyne Châtelain.

L'assemblée a décidé ensuite d'effectuer un don de 200 francs au Centre parapaléologique à Bâle. L'effectif de la société reste stable et l'on a enregistré une seule démission pour départ de la localité. L'assiduité des membres est récompensée et huit personnes ont été mises au bénéfice d'une attention pour avoir suivi le nombre nécessaire d'exercices durant cinq ans.

Ont été honorés: Théo Goetschi, Lina Tièche, Georges Gairraud, Monika Voirol, Madeleine Vuilleumier, Roland Roussi, Marlyse Châtelain, Colette Berst. La traditionnelle collation a permis encore à chacun de fraterniser et de déguster quelques spécialités autour d'une tasse de thé. (vu)

éléments, a lui aussi obtenu les faveurs du public.

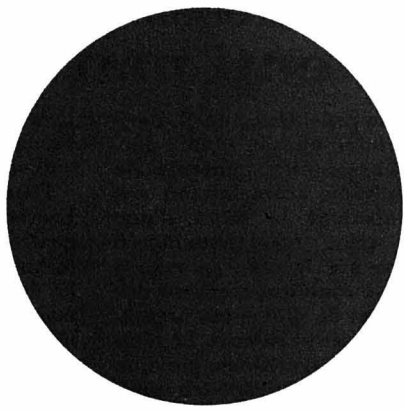
Pour la partie théâtrale, la société proposait une pièce gaie «La chambre no 13», comédie en un acte de A. Ducasse-Harisse. Bravo à tous ces amateurs pour cette interprétation qui mettait en scène un paysan auvergnat arrivant pour la première fois à Paris. A l'hôtel il se trompe d'étage et s'installe dans la chambre réservée à un vicomte.

J.-J. Germiquet (paysan auvergnat), Christian Noirjean (le vicomte), Marianne Vuilleumier (fille d'hôtel), Anne-Marie Noirjean (femme de chambre), Yves Chopard (le pâtissier), Claude Gigandet (le commissaire de police), Michel Jubin (le commissionnaire) et Stéphane Noirjean (l'agent de police) ont été félicités par M. Aurèle Noirjean qui remettait une gerbe de fleurs aux épouses et des remerciements à chacun.

Le président de la fanfare J.-J. Germiquet après avoir remercié le directeur Christian Opplinger et le sous-directeur René Gaufrond remettait une attention toute spéciale à deux membres qui venaient d'être honorés par la fédération pour leur 25 ans de musique. Il s'agit de MM. René Studer et Dominique Romé.

Cette soirée se terminait dans une excellente ambiance où l'orchestre Mirage 2002 conduisait la partie familiale qui elle aussi connut un beau succès. (Texte et photo vu)

Chez Bell, vous y avez toujours
trouvé votre compte -



CÔTELETTES DE PORC

100 g **Fr. 1.30**

Pour notre clientèle restaurateurs:
CARRÉS DE PORC ENTIERS

500 g **Fr. 5.90**



le N° 1 en viande et charcuterie.

amisMIH

Association des Amis du
Musée International d'Horlogerie
La Chaux-de-Fonds/Suisse

Les amis du MIH sont cordialement
invités à la

manifestation annuelle

du Musée International d'Horlogerie,
qui aura lieu

samedi 8 février

à 10 h, dans la grande salle du
Musée

Au programme:

- présentation de deux acquisitions
exceptionnelles et des dons et
achats,
- avec projection de clichés et expo-
sition des objets
- apéritif

Entrée libre au MIH, de 10 à 12 h



MIH L'HOMME ET LE TEMPS
La Chaux-de-Fonds Suisse **musée international d'horlogerie**

CRÈMERIE DU COLLÈGE
Madame Camponovo

Gruyère action
le kg 11.95

Endives belges
le sachet 1.10

Golden II
le kilo -.95

LAITERIE DES FORGES
☎ 039/26 06 29

BOISSERIE

CAFIGNON

Arêtes 35 - ☎ 039/28 48 47

Ce soir

Nous aurons le plaisir
de vous offrir
un apéritif
de 17 à 19 heures

HÔTEL DU SAPIN

Les Breuleux

Vendredi soir 7 février

**match au cochon
par équipes**

Inscription: Fr. 17.-

**Brasserie
la Petite Poste**

Avenue Léopold-Robert 30a
☎ 039/23 15 27
M. et Mme Gilles Brandt

CE SOIR
fondue chinoise à gogo
Fr. 20.-

Veuillez réserver votre table svp.

PRÊTS

discrets et rapides
jusqu'à

Fr. 30 000.-

pour salariés.
☎ 039/23 27 72

CAFÉ DU MUSÉE

Daniel-JeanRichard 7 - ☎ 039/23 30 98



CE SOIR
**Omelette
St-Galloise**
Fr. 5.50

AVIS

J'ai le plaisir d'informer la population que
j'ouvre le salon de beauté canine
pour toutes races



mardi 11 février 1986

A l'occasion de l'ouverture, un petit cadeau
sera offert à tous les clients.

Se recommande: Mme Noëlle Brossard, ☎ 039/23 74 81.

Madame Padovani « Au Chien élégant » remercie sa clientèle de la
confiance témoignée et la prie de la reporter sur son successeur.

OFFRES D'EMPLOIS



Entreprise d'électronique et de télécommunications cherche
pour son département Production:

techniciens-électroniciens

ou

électroniciens

(avec CFC)

s'intéressant aux tâches suivantes:

- contrôles et essais finals;
- dépannage;
- mise au point d'appareils et de systèmes
de test (avec ordinateurs IBM, etc.).

Nous souhaitons trouver des candidats bien au courant des
technologies actuelles, au bénéfice de quelques années de pra-
tique en laboratoire et connaissant si possible les microproces-
seurs Intel série 8000.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Nous offrons de bonnes conditions de travail, et attendons vos
offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire à:

TELECTRONIC SA, à l'attention de
M. J. Diserens, 176, rue du Nord,
2301 La Chaux-de-Fonds.



CPJN

Centre de formation
professionnelle du Jura neuchâtelois
La Chaux-de-Fonds

En raison de la prochaine retraite du titulaire,
le poste de

**directeur(trice)
général(e) du CPJN**

est mis au concours

La personne que nous cherchons aura à
assumer la direction générale d'un centre de
formation composé de plusieurs écoles éten-
dant leur enseignement dans des domaines
très diversifiés, aussi bien technique, artisti-
que, professionnel que de culture générale et
comptant plus de 1200 élèves et apprentis.
Elle sera notamment chargée de suivre et
promouvoir toutes les activités liées à la for-
mation professionnelle et d'assurer les rela-
tions avec la Confédération, le canton, les
autres centres de formation ainsi qu'avec les
milieux économiques et professionnels.

Exigences: Formation universitaire complète en sciences
économiques, en droit, ou d'ingénieur, avec
expériences de gestion d'entreprise.

Traitement et obligations: légaux

Entrée en fonction: juin 1986 ou date à convenir

Formalités à remplir jusqu'au: 28 février 1986

Les offres de services, avec curriculum vitae
et pièces justificatives, sont à envoyer à
Monsieur Francis Matthey, Directeur de l'Ins-
truction publique et Président de la Commis-
sion du CPJN, Serre 23, 2300 La Chaux-de-
Fonds.

Aviser simultanément de la candidature le
Service de la formation technique et profes-
sionnelle, Beaux-Arts 21, 2000 Neuchâtel.

Tous renseignements concernant la fonction peuvent
s'obtenir auprès de M. Pierre Steinmann, directeur général
du CPJN, Progrès 38-40, 2300 La Chaux-de-Fonds,

☎ 039/28 34 21

La Commission

Invitation.



*Pour bien soigner
votre peau, il faut commencer
par la connaître.*

*Voilà pourquoi Vichy vous invite à la faire analyser.
Gratuitement et sans engagement de votre part. Afin que vous
puissiez choisir exactement les soins de beauté qui lui conviennent.
De plus, pour tout achat de produits Vichy à partir de
vingt-cinq francs, vous recevrez un cadeau qui vous
fera certainement plaisir.*

Jeudi 6 et vendredi 7 février



**pharmacie
pillonel**

balancier 7 et serre 61
2300 la chaux-de-fonds
tél. 039-23 48 48 / 47

Laboratoire homéopathique

CANTON DU JURA

la voix d'une région

L'Etat du Jura lance un emprunt

A la recherche de 50 millions de francs

Mercredi, au cours d'une conférence de presse tenue à l'Hôtel-de-Ville de Porrentruy en présence des dirigeants de la banque cantonale du Jura, le ministre jurassien des finances M. François Lachat a présenté les modalités de l'emprunt obligataire de 50 millions de francs que le canton du Jura lance du 12 au 18 février. Un emprunt au taux de 3% assorti d'une option donnant le droit de souscrire, au prix de 510 francs, à une action de la banque cantonale du Jura, par tranche de 2.000 francs d'obligation. Si l'emprunt court durant dix ans, le droit d'option commence en juin 1986 et s'éteint en décembre 1990.

L'opération a reçu un bon accueil dans les milieux financiers suisses. C'est la première fois qu'un emprunteur obligataire émet un droit ne portant pas sur ses propres actions mais sur celles d'un autre établissement.

L'opération répond à plusieurs objectifs. Pour le canton du Jura, elle lui offre de l'argent à un taux de rémunération faible. Un emprunt ordinaire aurait été assorti d'un taux de 4,5%. Sur un montant de 50 millions, l'économie atteint 0,75% par an, soit 7,5 millions pour les dix ans. Ce qui n'est pas négligeable. Si le canton du Jura n'a pour l'heure que 55 millions de dettes extérieures, la récente adoption par le Parlement du programme de constructions extraordinaires de 100 millions de francs augmentera ses besoins de trésorerie. L'emprunt de 50 millions y pourvoira.

Dans l'attente que lui soit consacré l'argent provenant de l'emprunt, ce pactole fera l'objet de placements à court terme qui rapporteront eux aussi des intérêts.

DE NOMBREUX AVANTAGES

Autre avantage, fourni par l'option cette fois, celui de permettre à l'Etat de placer un nouveau paquet de 25.000 actions de la banque cantonale du Jura sur le marché. Selon la loi sur la banque cantonale, l'Etat doit détenir au minimum 51% de ces actions, soit 81.600 par

une vente publique et par un emprunt à option de la BCJ, 45.000 actions ont déjà été mises à disposition du public, à quoi s'ajoute un paquet de 6.000 actions utilisées dans les transactions boursières en vue de les animer. Il reste donc quelque 27.600 actions dont un lot de 25.000 sera ainsi mis à disposition des investisseurs.

L'objectif est évidemment d'élargir le cercle de ceux-ci. Dans les répartitions des souscriptions, on fera une nouvelle fois en sorte que tous les souscripteurs jurassiens reçoivent au moins une obligation de 2.000 francs, de quoi pouvoir acheter par la suite une action de la banque cantonale du Jura. Toutefois, comme les actions de cette dernière sont au porteur, on n'est évidemment pas en mesure de contrôler que les actions émises dans le public sont effectivement détenues par des Jurassiens. Au demeurant, les transactions boursières portent sur des petits volumes dans un marché étroit par conséquent sujet aux fluctuations relativement importantes du cours.

Ainsi, mercredi, le cours est tombé de 600 à 550 francs, faute d'interventions de l'Etat, de la BCJ et d'organismes gros actionnaires, dont la caisse de pensions de l'Etat notamment.

UNE BONNE AFFAIRE

Une bonne affaire encore pour l'Etat du Jura qui met ainsi sur le marché au prix de 510 francs des actions qu'il a

souscrites à la valeur nominale de 250 francs. Il réalise ainsi un agio de 6,5 millions de francs. Ce montant sera affecté, comme l'agio résultant de l'emprunt à options de la BCJ, à un fonds pour financer des investissements futurs.

Enfin, il s'agit d'une opération publicitaire non négligeable, pour la banque cantonale du Jura cette fois, puisqu'un tel emprunt à option constitue une première dans les milieux financiers suisses, la BCJ étant chef de file du syndicat des banques qui ont souscrit ferme les 50 millions de l'emprunt, tout en lui concédant la priorité d'en placer 30% dans sa propre clientèle.

Au cours de la conférence de presse, le directeur de la BCJ, M. Gilbert Jobin a encore relevé que la BCJ est fortement engagée dans les placements hypothécaires, au point que les flux de l'épargne ne suffisent pas à satisfaire ses besoins en liquidités. Ce qui rend possible, selon certains et dans un avenir pas trop lointain, une augmentation du capital du principal établissement bancaire du canton.

Rappelons que la BCJ a réalisé en 1985 un bénéfice brut supérieur à 7 millions de francs et que le montant à disposition de l'assemblée des actionnaires prévue le 26 avril prochain donnerait à ceux-ci la possibilité de décider une augmentation du dividende de 5 à 6%.

Pour tous ces motifs, l'emprunt à option de l'Etat du Jura mis en souscription la semaine prochaine va au-devant d'un succès certain qui laisse prévoir des attributions fortement réduites et une cotation supérieure au pair de la cote boursière. (vg)

Samedi et dimanche à Saignelégier

Courses internationales de chiens de traîneaux



Autant de succès pour les chiens que pour les chevaux sur l'esplanade du Marché-Concours. (Photo y)

Une semaine après les skieurs de fond, ce sont les chiens de traîneaux qui envahiront l'esplanade du Marché-Concours et s'élanceront à leur tour sur les admirables pistes tracées à leur intention au travers des étendues glacées des Franches-Montagnes.

C'est la Société de développement de Saignelégier, en collaboration avec le Trail Club d'Europe, qui en assurera une fois de plus l'organisation, avec le soutien d'une centaine de collaborateurs bénévoles.

Les compétitions de cette année seront marquées par un changement total de parcours. Les organisateurs ont recherché un terrain plus favorable à la progression des attelages et généralement mieux enneigé. Ils l'ont trouvé dans les pâturages boisés à l'est du chef-lieu, en direction du Bémont, du Pré-Petitjean et des Rouges-Terres.

Comme d'habitude, le départ sera donné sur la place du Marché-Concours

où de nombreuses places de stationnement sont prévues. Sur l'aire de départ, le spectacle sera permanent, les premiers concurrents se présentant à l'arrivée alors que les derniers ne seront pas encore partis.

Une centaine d'attelages tirés par quelque 500 chiens polaires de plusieurs races seront de la fête. Ils auront fait le déplacement de Suisse, d'Allemagne, d'Autriche, de France, des Pays-Bas et même des pays nordiques. C'est dire combien les compétitions francs-montagnardes sont appréciées des «mushers» qui n'hésitent pas à parcourir des centaines de kilomètres pour être de la partie.

Deux manches figurent au programme. La première samedi 8 février dès 10 h. 30, la deuxième dimanche aux mêmes heures.

C'est vivre quelques instants privilégiés de cette ambiance du Grand Nord que la Société de développement de Saignelégier convie tous les amis des bêtes et les amateurs d'insolite les 8 et 9 février. (y)

Stabilité et bonne humeur à la fanfare des Breuleux

Samedi après-midi, la Fanfare des Breuleux tenait ses assises annuelles à l'Hôtel de la Balance. Placée sous la présidence de M. Gilles Juillerat, l'assemblée ouverte à 15 h. fut rodomontée menée jusqu'à 17 h. 30 tout était terminé. Le président excusa tout d'abord quelques membres absents et se plut à saluer les invités au nombre desquels figuraient le maire Jean-Marie Donzé et M. Marc Beuret, président d'honneur.



Mireille Donzé, Patricia Pezzotti, Fabien Juillerat, Eveline Boillat et Florence Jodry furent également félicités pour leur participation à un cours pour jeunes musiciens donné à Bassecourt et le brillant résultat obtenu lors de l'examen final. (film ac)

La lecture du procès-verbal retraçant la vie de la société au cours de l'année écoulée fut faite par M. Damien Cuenat. Ces protocoles, précis et concis furent acceptés par l'assemblée avec remerciements à leur auteur.

Les comptes, fort bien tenu par M. Daniel Theurillat bouclent avec un léger bénéfice de 203 francs sur un total de dépenses de 15.000 francs. Ils furent eux

aussi acceptés et décharge en fut donné au caissier.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Dans son rapport, M. Gilles Juillerat devait souligner l'excellent esprit qui règne à la Fanfare des Breuleux. Les membres furent convoqués à 76 occasions soit pour 54 répétitions générales, 7 répétitions partielles et 15 sorties. La troupe théâtrale de la société obtint un beau succès en interprétant une comédie «Et ta sœur». Régie par M. Pierre Jodry, la pièce fit salle comble, et les acteurs furent remerciés par le président. Une minute de silence fut ensuite observée à la mémoire des amis et des membres de l'Amicale décédés au cours de l'année écoulée.

Les prestations que la fanfare a été appelée à donner au cours de la saison qui se termine ont été d'un bon niveau musical devait dire M. Serge Donzé, directeur. Le programme du prochain concert qui aura lieu le 26 avril prochain est composé d'œuvres de caractère très différent et de difficultés inégales.

M. Frédéric Donzé annonça l'impossibilité dans laquelle se trouve sa commission pour présenter une pièce de théâtre l'année prochaine. En effet, le programme de la société est fort chargé avec l'organisation de la fête du Giron des fanfares franc-montagnardes en 86 et l'inauguration des nouveaux uniformes en 87.

(ap) M. Marcel-André Donzé, président de

la commission des cadets souligna la présence de 13 jeunes gens dans ce groupement.

Il appartenait à M. Jean-Marie Jodry de rapporter sur l'avancement des travaux concernant le choix de nouveaux uniformes. Certes, la commission a déjà pris quelques contacts et visité quelques fabricants mais le choix définitif n'est pas encore fait. Le prix d'un uniforme pourrait se situer entre 1400 et 1500 francs.

M. Jean-François Boillat, responsable du matériel porta à la connaissance de la société que celle-ci possède le nombre impressionnant de 98 instruments.

Le président de l'amicale donna un aperçu de la vie du mouvement qu'il préside.

NOMINATIONS

C'est sous le signe de la stabilité qu'il fut ensuite procédé aux différentes nominations. Stabilité en effet puisqu'aucune démission n'est à enregistrer ni au comité ni dans les commissions.

Le comité sera composé de la manière suivante: président, Gilles Juillerat; vice-président, Joseph Piquerez; secrétaire correspondance, Frédéric Donzé; secrétaire verbaux, Damien Cuenat; caissier, Daniel Theurillat; vice-caissier, Gabriel Theurillat; assesseur, Daniel Boillat.

Avant de clore cette assemblée, le président donna la parole au maire Jean-Marie Donzé. En termes choisis celui-ci remercia les musiciens pour les prestations fournies dans le cadre de la commune. Après avoir encouragé chacun le maire offrit au nom du Conseil communal l'apéritif aux membres présents.

Le soir, les sociétaires se retrouvaient dans la même salle en compagnie des épouses et des fiancées pour un repas. La soirée se termina dans la joie et la bonne humeur. (ac)

Carnet de deuil

LES BREULEUX. - Aujourd'hui jeudi, la population conduit à sa dernière demeure Mme Marthe Hennin, née Gigandet, décédée au Foyer Saint-Joseph à Saignelégier où elle séjournait depuis quelques mois.

Elle était née aux Breuleux en 1899 dans la famille de M. Paul Gigandet qui comptait trois enfants. Après un apprentissage de remonteuse dans son village natal, elle avait épousé en 1919 M. Paul Hennin, instituteur au Peuchapatte. Le couple eut la joie d'élever cinq fils. Les épreuves n'épargnèrent cependant pas Mme Hennin puisqu'elle eut la douleur de perdre trois de ses fils alors qu'ils étaient dans la force de l'âge.

A la mort de son mari survenue en 1952, la défunte était descendue habiter Les Breuleux où elle avait trouvé du travail dans sa profession. Pendant ses loisirs, elle pratiquait la couture, confectionnant elle-même la plupart de ses vêtements. Ne paraissant pas son âge, Mme Hennin était une personne gaie et enjouée. (ac)

Futur Manège des Franches-Montagnes

Oui à 40.000 fr. d'actions

Le PCSI de Saignelégier et environs communique:

Des citoyens n'ayant pu assister à l'assemblée communale de Saignelégier qui s'est déroulée le 30 janvier dernier, ont pu croire, en lisant la presse, à une acceptation tacite de la souscription d'actions d'une valeur de 40.000 francs en faveur du Manège des Franches-Montagnes.

Des journalistes ayant imparfaitement relaté ce point de l'ordre du jour, il est utile de préciser que le pcsi a accepté cette participation de la commune à la construction d'un équipement faisant défaut dans le pays du cheval.

Toutefois, avant d'adhérer au principe même de la souscription, le parti a demandé que la commune de Saignelégier ne puisse, un jour ou l'autre, être appelée à couvrir une partie d'un éventuel déficit, ceci par le jeu d'un cautionnement lors de l'octroi du prêt LIM, par exemple.

Fort de la réponse du Conseil communal qui rejette, par avance, toute idée d'aide complémentaire, le pcsi, vu les précédents dons octroyés par la commune (fanfare, clubs de tennis, de football, de hockey, etc.) a décidé d'appuyer l'idée de souscrire 200 actions en faveur du futur Manège des Franches-Montagnes. (comm)

Délégation suisse au sommet francophone Une «demi-mesure»

La Suisse enverra une délégation - mais à titre d'observateur seulement - à la conférence des Etats francophones qui se déroulera ce mois à Paris. Cette décision du Conseil fédéral est «insatisfaisante» et ne constitue qu'une «demi-mesure» de l'avis même du Gouvernement jurassien.

La Confédération se trouve ainsi reléguée à un rôle subalterne en ce qui concerne le maintien et le développement d'une de ses langues nationales. Par ailleurs, la décision de participer à titre d'observateur a été prise sans aucune concertation préalable avec les cantons romands.

Si, en vertu de l'article 10 de la Constitution fédérale, les rapports entre les cantons et les gouvernements étrangers doivent avoir lieu par l'intermédiaire du Conseil fédéral, ce dernier ne saurait sans autre prendre des décisions concernant les cantons sans même les consulter, affirme encore l'exécutif jurassien.

Le Gouvernement jurassien estime que les relations culturelles avec les Etats étrangers, notamment en ce qui concerne l'usage d'une langue nationale, doivent être reconsidérées à la lumière de l'article 9 de la Constitution fédérale.

Cette disposition garantit aux cantons la possibilité d'entrer en relation avec des Etats étrangers, en particulier en ce qui concerne les rapports de voisinage. Toute compétence en matière de coopération n'appartient donc pas exclusivement à l'autorité fédérale.

La République et canton du Jura fonde quant à elle son action sur l'article 4

de la Constitution, lui donnant mission «d'assurer une coopération étroite avec ses voisins» et de coopérer «avec les peuples soucieux de solidarité». Le Gouvernement ne manquera pas, à l'avenir comme dans le passé, de poursuivre dans la voie définie par le constituant et prendra les initiatives propres à concrétiser ces principes. (ap)

ÉTAT CIVIL

SAIGNELÉGIÉ (Janvier)

Naissances

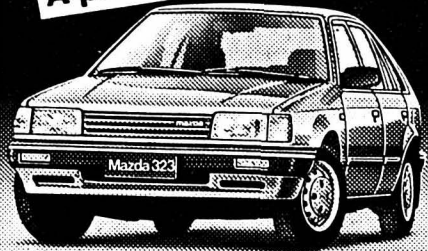
Hulmann Valère Jean-Jacques, fils de Jean-François et de Marie-Andrée née Veya à Saignelégier. - Vallat Emilie, fille de Alain et de Sophie née Petermann, à Saignelégier. - Noirat Thiphanie, fille de Christian et de Monique née Guerry, au Noirmont. - Baume Cécile Patricia, fille de Henri et de Elisabeth née Willemin, aux Breuleux. - Beuret Sabrina Anne, fille de Mario et de Mariette née Boillat, à Montfaucon. - Bouley Virginie, fille de Evelyne à Trévillers (Doubs), France.

Mariage

Tirole Jean-Pierre et Petignat Ghislaine, respectivement à Saignelégier et Le Noirmont.

«La nouvelle Mazda 323 est là!»

A partir de Fr. 11 990.-



MAZDA

Venez l'essayer:

GARAGE DE L'AVENIR

Progrès 90 - ☎ 039/23 10 77
VOTRE CONCESSIONNAIRE À

LA CHAUX-DE-FONDS



À VENDRE

Parc des Crétets

appartements

de 2, 2½, 4 et 5½ pièces, soit des surfaces de 60 m² à 127 m². Situation privilégiée, d'accès aisé, aux abords d'une zone de verdure.

Pour visiter et traiter, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33

LE SECRET D'UNE JOLIE MAIN

=
LES ONGLES
A 80%

En deux heures, plus d'ongles rongés

Réparation immédiate et sur mesure
Ne pas confondre avec les ongles préfabriqués. Solution garantie
(11 h 30 à 14 h et 17 h à 20 h)
Mme S. BOILLAT,
☎ 039/23 28 76, reçoit sur rendez-vous.

Notre prix-choc!

Bauknecht

Machine à laver
Fr. 1250.-

- 4,5 kg • Touche économique
- 10 programmes • Réglage individuel de température
- Touche d'essorage
- Consommation seulement 2,4 kWh, 108 litres d'eau



- 11 modèles pour maisons familiales et immeubles locatifs

Service-conseil, livraison à domicile et installation par:

JOSEPH HAEFELI
APPAREILS MÉNAGERS
AGENCEMENTS DE CUISINE
2725 Le Noirmont
☎ 039/53 14 03

L'IMPARTIAL **La Suisse**

Grands dossiers romands

Fruit d'une collaboration entre deux quotidiens de notre pays, le premier des grands dossiers économiques romands sera consacré au

Canton de Neuchâtel

théâtre de spectaculaires reconversions industrielles et de développements avancés dans les technologies nouvelles.

Ce dossier, réalisé conjointement par «La Suisse» et «L'Impartial», paraîtra à fin mars 1986.

Grâce à la diffusion des deux journaux, il bénéficiera d'un tirage exceptionnel: plus de 100 000 exemplaires, non seulement dans le canton de Neuchâtel, mais dans toute la Suisse romande, et il touchera les principaux milieux économiques et financiers du pays.

Industriels, entrepreneurs et pionniers pourront s'y présenter à leur gré, dans des espaces publicitaires choisis par eux sur maquette.

Cette offre spéciale de «L'Impartial» et de «La Suisse» vous sera présentée par

PUBLICITAS Neuchâtel, Service de publicité de «L'Impartial».

Pour tous renseignements: 038/25 42 25.

expert
Tout pour vous plaire

Echangez maintenant votre ancien téléviseur

Profitez des nouveaux programmes de Coditel!

Nos formidables offres d'échange sur des appareils de grandes marques avec double garantie!
Facilités de paiement et location.

Television / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma
brugger
La Chaux-de-Fonds
L-Robert 23-25
(039) 23 12 12

Le groupement de spécialistes indépendants en radio, TV, HiFi et vidéo.

UNIQUE ET EXCLUSIF EN SUISSE

morbiers

provenant de la collection ARSÈNE DE LA COMBE à Morbier (France)

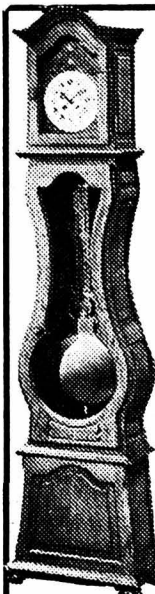
Vente directe

PRIX SENSATIONNELS!!!
dès Fr. 1900.-

Création artisanale de grande valeur, comme il était une fois en l'an 1660.

AFZ Diffusion SA Bevaix

Rue du Crêt St-Tombet 14
Tél. 038/36 15 38 ou 038/46 24 78
Heures d'ouverture:
jeudi/vendredi 16 h à 19 h
samedi 9 h à 12 h



Expo Morbiers
Neuchâtel
Magasin de chaussures
PTT
Restaurant Commune
Yverdon
Collection unique plus de 50 pièces différentes
Chaque pièce est numérotée
Avec certificat et papiers d'origine

L'IMPARTIAL lu par tous... et partout!



Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

AVIS MORTUAIRES

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.
Dieu est amour.

- Madame Marie Bieri-Jacot;
Mademoiselle Georgette Bieri;
Monsieur et Madame Edouard Bieri, leurs enfants et petits-enfants;
Madame et Monsieur Joseph Maino-Bieri;
Monsieur et Madame Pierre Bieri-Krusi;
Monsieur Paul Bieri, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Alexandre Jacot, leurs enfants et petits-enfants;
Madame Nelly Klopfenstein-Jacot, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur Roger Jacot, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur André BIERI

enlevé à leur affection dimanche, dans sa 79e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 février 1986.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Docteur-Kern 5.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

2885

BERGAMO (ITALIE)
LE LOCLE

La famille de

Mademoiselle Lorence GIANOLI

a le chagrin de faire part du décès de leur très chère sœur, tante, grand-tante et belle-sœur que Dieu a rappelée à Lui mardi 4 février dans sa 69e année, après une longue maladie supportée avec courage.

La cérémonie funèbre a eu lieu à Bergamo.

Domicile: Mme Carla Schafheutlé,
rue de France 33,
2400 Le Locle.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

3183

LE LOCLE

Ne crains rien, car je suis avec toi.
Je te fortifie, je viens à ton secours.
Esaïe 41, v. 10.

Madame Denise Jeanneret;
Monsieur Luc Knecht,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Berti HAUSER

leur très chère tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 85e année, après une longue et pénible maladie.

LE LOCLE, le 5 février 1986.

Le culte sera célébré vendredi 7 février, à 14 heures, à la salle de La Résidence.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de La Résidence.

Domicile de la famille: Mme Denise Jeanneret,
Le Corbusier 7,
2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser au Home La Résidence, ccp 23-1573.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

50239

LE LOCLE

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR HENRI FAHRNY-ROMELLI

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci particulier au Docteur Sigg pour son dévouement.

50235

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

L'«ONT» n'est plus, vive la «FNT» «On étatisé le tourisme»

L'Office neuchâtelois du tourisme est devenu hier, après de très longues discussions, la «Fédération neuchâteloise du tourisme». Un baptême qui s'accompagne d'un renouvellement des statuts. La «fédération» veut montrer son dynamisme et fait le premier pas, avant que le Grand Conseil vote la loi sur le tourisme. Ce changement de statut a soulevé divers problèmes. Plusieurs membres de la nouvelle «FNT» se sont inquiétés: «On étatisé le tourisme». «Non» a assuré M. André Brandt, conseiller d'Etat. Tout en précisant que si le Conseil d'Etat paie, il veut participer...

L'ADEN à Neuchâtel, l'ADC à La Chaux-de-Fonds, de société de développement sont devenues office du tourisme. Et à Neuchâtel, certaines lettres s'égarèrent entre l'Office du tourisme de Neuchâtel et environs (ADEN donc) et l'Office neuchâtelois du tourisme (ONT), organe cantonal sis à Neuchâtel lui aussi.

Afin de clarifier la situation, l'«ONT» va changer de nom. Après bien des discussions, celui proposé par M. André Brandt, conseiller d'Etat, a été retenu: Fédération neuchâteloise du tourisme, «FNT». Ce nouveau sigle a surtout pour but de montrer au Grand Conseil une volonté de «foncer», qui s'accorde avec la loi cantonale qui passera vraisemblablement en juin devant le Grand Conseil.

Si elle est acceptée, la «FNT» sera plus largement subventionnée par le canton. Mais attention, avec les sous, viennent les contrôles, les nominations «sur préavis» du Conseil d'Etat, les représentants au sein du bureau, du comité... Tous les membres de la «FNT» n'ont pas vu d'un bon œil cette «étatisation du tourisme». Les plus virulents furent les professionnels de l'hôtellerie. Pour eux, bureau et comité devraient comprendre moins de politiciens et plus de professionnels de la branche. «Ce n'est pas une question de quantité, mais de qualité», a assuré le conseiller d'Etat André Brandt. Avant de se battre pour que le Conseil d'Etat ait plus de représentants...

Hier, au Centre professionnel de Colombier, l'assemblée extraordinaire a abouti à un consensus, non sans peine.

Les nouveaux statuts prévoient que la Fédération neuchâteloise du tourisme aura pour organes l'assemblée générale, le comité, le bureau et les vérificateurs de comptes. L'assemblée élit le président – sur préavis du Conseil d'Etat – qui préside le comité et le bureau.

Le bureau est formé de neuf personnes: le président, un représentant de l'Etat, les conseillers communaux de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds chargés du tourisme, les présidents de l'office du tourisme de ces deux villes et de trois personnes nommées par le comité – sur préavis du Conseil d'Etat – représentati-

ves des divers milieux et régions du canton.

Le comité se compose du bureau, d'un représentant de l'Etat, de six conseillers communaux représentatifs des divers régions du canton (autres que les villes de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds), deux ou trois représentants des associations à but touristique locales ou régionales, avec ou sans bureau permanent, deux représentants des associations professionnelles de l'hôtellerie et des cafetiers-restaurateurs, cinq à sept représentants des groupements dont l'activité est en rapport avec le tourisme.

Une «Fête du tourisme» est prévue, lorsque le Grand Conseil aura approuvé la nouvelle loi sur le tourisme. Les subventions – actuellement 280.000 à 290.000 fr. – passeront de 500.000 à 600.000 fr. Pour donner à la «FNT» les moyens de développer le tourisme dans notre canton.

AO

Prochain Conseil général du Landeron Pas que le château

Le Conseil général du Landeron est convoqué vendredi 14 février, à 20 h. Un point important est à l'ordre du jour: la rénovation du château, avec un crédit de trois millions qui sera voté. Trois membres devront être nommés dans deux commissions. Mais, avant ces points, le Conseil général se penchera sur l'état d'avancement concernant les locaux de sports et scolaires.

Un concours d'architecture a été lancé en vue de la création de locaux de sports et scolaires. Le règlement et le programme du concours ont été adoptés par la commune, maître d'ouvrage, le 30 septembre 1985. Ils ont été approuvés par la Commission cantonale des concours. 32 architectes indépendants du canton de Neuchâtel participent à ce concours. Le programme élaboré par le Conseil communal propose: la création d'une salle de gymnastique – utilisable comme salle de spectacles – la transformation de l'ancienne halle en salle de rythmique, qui devront pouvoir être utilisées simul-

tanément. Des sanitaires, un abri public souterrain pour 400 personnes (l'armée l'emploiera pour les cours de répétition), une place de sports et de places de stationnement ouvertes sont aussi à créer.

L'urbanisation du secteur ouest du collège primaire devra être étudiée selon le programme de l'ESRN. Les besoins futurs de l'ESRN entrent en ligne de compte. Une première étape prévoit un demi-centre de 12 classes plus 6 classes spéciales et une halle de gymnastique, en deuxième étape, la construction complémentaire de 13 classes plus 15 spéciales. Plus une nouvelle halle de gymnastique.

Il a été répondu à 84 questions posées par les candidats. Ceux-ci devront envoyer leur projet par poste, anonymement, jusqu'au 17 mars 1986. Les maquettes seront déposées au collège le 3 avril. Le jury se réunira les 17, 18 et 19 avril, de 8 h. à 17 h. 30 pour choisir le projet retenu. Une exposition publique présentera tous les projets admis au jugement.

A. O.

JURA BERNOIS

Interpellation urgente de Jean-Pierre Schertenleib Le domicile d'une enseignante

Dans une interpellation urgente qu'il vient de déposer sur le bureau du Conseil exécutif bernois, le député agrarien de Nods Jean-Pierre Schertenleib s'en prend au domicile hors canton d'une enseignante de La Neuveville. Cette personne a en effet déménagé à la suite de son mariage. Or, les fonctionnaires et enseignants doivent élire domicile dans le canton où ils travaillent.

Malgré un préavis négatif de la commission du collège de districts, la décision a été déboutée par l'inspecteur scolaire. Pour ce dernier, le domicile du mari est déterminant, selon le Code civil.

Jean-Pierre Schertenleib rappelle que certains cantons sont très restrictifs et il demande par conséquent au gouvernement s'il entend continuer sa politique des exceptions en octroyant de nouvelles dérogations. (cd)

Caisse d'Epargne de Bienne Bénéfice net en hausse

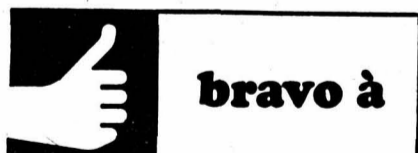
La Caisse d'Epargne de Bienne, à Bienne, a enregistré à l'issue de l'exercice 1985 un bénéfice net en hausse par rapport au bénéfice de l'année précédente. Celui-ci, indique mardi la Caisse, s'est élevé à 0,92 mio de fr. contre 0,89 mio en 1984. Le bilan, quant à lui, s'est accru de 21,3 mio de fr. à 724,2 mio de fr.

(ats)

Centre de tri de la SOVAG à Brügg En fonction

Grand jour lundi prochain pour la Société pour la transformation des déchets spéciaux (SOVAG). Son centre de transformation situé à Brügg près de Bienne fonctionnera à plein rendement. Une semaine exactement après l'ouverture officielle. Une ouverture rendue possible après que le préfet du district de Nidau, Werner Hofer, eut donné son feu vert à l'exploitation de ce premier centre de transformation suisse.

Jusqu'à là, les déchets spéciaux avaient été entreposés – de manière provisoire – dans une zone déclarée réserve naturelle. (ats)



MM. Mauro et Enrico Perucchini de La Ferrière

Nous apprenons avec plaisir que MM. Mauro et Enrico Perucchini, de La Ferrière, ont réussi brillamment leurs examens de mineur (spécialiste en explosif) après de difficiles examens effectués à Villeneuve. (jmb)

Réception
des avis
mortuaires
jusqu'à
22 heures

Organisé par le Ski-Club de Couvet Bientôt le Trophée du Creux-du-Van

Le Ski-Club de Couvet organise, dimanche 16 février, son désormais traditionnel Trophée du Creux-du-Van, course populaire de ski de fond. Il se disputera sur 6, 15 et 30 km. Les départs seront donnés dès 9 h. 30 dans la région du Couvet.

s'arrêter après le premier). Départ en ligne des 15 et 30 km. à 9 h. 30; à 9 h. 45 pour les 6 km.

La distribution des dossards se fera au chalet du Ski-Club dès 7 heures du matin. La proclamation des résultats aura lieu au même endroit à midi. Un classement complet sera expédié par la poste à chaque coureur qui recevra, en outre, un prix souvenir. Un challenge viendra récompenser le vainqueur des 30 km. Des prix en nature seront remis aux concurrents les mieux classés.

PATRONAGE L'IMPARTIAL



Comme d'habitude, les Covassons qui entretiennent les pistes de La Nouvelle-Censière traceront un parcours typiquement nordique. La boucle, de 15 km., partira du Couvet. Elle passera par le Pré-Bailloz, Chez-les-Favre, Le Crêt-de-l'Orge, Vers-chez-Sulpy, Vuissens, Pierrenod et reviendra au Couvet. L'altitude variera entre 1116 et 1235 mètres.

Course populaire, ce trophée sera ouvert aux dames et hommes licenciés, ainsi qu'aux randonneurs et écoliers. Les garçons et filles de moins de 16 ans s'élanceront sur une piste longue de 6 km., les dames et messieurs dès 16 ans avaleront 15 km., alors que les plus sportifs d'entre les concurrents couvriront 30 km. (deux tours, avec possibilité de

DE ROSAT À ROSAT

En 1981, première édition du Trophée du Creux-du-Van, c'est Claudy Rosat qui avait remporté l'épreuve. En 1985, il a réédité son exploit. En 1982, André Rey gagna le trophée, en 1983 ce fut Daniel Sandoz et, en 1984, Charles Benoit. Les paris sont ouverts. (jjc)

● Trophée du Creux-du-Van, Couvet. Renseignements: M. Albert Niederhauser, ☎ (038) 63.16.38. Inscriptions: versement sur ccp 20-9257, Ski-Club Couvet. 18 francs pour les adultes; 10 francs pour les écoliers. Délais: 10 février. Inscriptions sur place avant 9 heures moyennant un supplément de 2 francs.

La Côte-aux-Fées Journée populaire de ski de fond

La Société des pistes de ski de fond de La Côte-aux-Fées, organise sa 4e journée populaire le samedi 15 février. Quelques innovations ont été apportées. Le matin: course populaire chronométrée; l'après-midi: critérium des neiges.

La journée commencera par le «Tour du Bois des Placettes». Départ à 10 h. 15 pour une boucle de 10 km. ouverte, aux hommes et dames âgés de 15 ans au moins. A midi, à la grande salle, repas villageois avec jambon-soupe aux pois.

CRITÉRIUM

Après la proclamation des premiers résultats se dérouleront des courses pour les jeunes âgés de 6 ans au moins. A 14 h.

30, le départ du critérium des neiges sera donné. Réservé aux seniors, juniors et dames, licenciés et populaires, il se disputera sur un circuit de 1500 mètres à couvrir cinq fois.

Pour cette dernière course, les organisateurs comptent sur la participation de quelques coureurs régionaux connus. Cette formule attrayante permettra d'offrir au public un spectacle passionnant où les fondeurs pourront mettre en valeur leurs qualités physiques et techniques. (jjc)

● Inscriptions au collège de La Côte-aux-Fées, au plus tard une demi-heure avant chaque course. Adultes: 8 francs; enfants: 4 francs. Renseignements: 038 65.13.39.

On chante à Fleurier La Concorde en pleine forme

Malgré des 111 ans d'existence, le chœur d'hommes La Concorde, de Fleurier, fondé en 1875, est en pleine forme. Il vient de tenir son assemblée annuelle à laquelle ont participé 60 personnes. On a bien évidemment parlé de la fête cantonale, organisée par les Fleurisants et qui a laissé un coquet bénéfice dans la caisse.

C'est Raymond Berthoud qui présidait cette assemblée. Il a salué les trois membres d'honneur présents: Mlle Jane Polghini, fidèle pianiste-accompagnatrice, Henri Helfer, ancien président et Frédy Juvet, directeur du chœur depuis 15 ans.

Le bon esprit qui règne à la Concorde et l'excellent travail du directeur ont été relevés.

Des facteurs qui sont pour beaucoup dans la réussite de la fête cantonale de chant organisée à Fleurier en juin dernier. Outre le souvenir d'un extraordinaire rassemblement et d'une merveilleuse création, le «pablo» de Huwiler et Morand, cette bastringue laisse un coquet bénéfice dans la caisse des concordiens.

Le caissier du comité d'organisation, Jean-Louis Hadorn, a précisé que le bénéfice avait atteint 16.639 francs. Un quart tombera dans la caisse de la société cantonale de chant; le reste dans celle de la Concorde que tient Daniel Humair. Faites le calcul.

DES RÉCOMPENSES

Quelques fidèles chanteurs ont été félicités en cours d'assemblée. Jean Bourquin a reçu un bronze d'art pour 40 ans de sociétariat. Pour 35 ans, Henri Anker devient vétérans fédéral. Pour 20 ans, Daniel Lebet, Michel Niederhauser, Claude Niederhauser, René Juvet et Gérard Hiltbrandt ont touché la plaque de membre honoraire.

A noter, aussi, que Daniel Humair n'a jamais manqué une répétition ou un concert, 47 manifestations au total et que la moyenne de fréquentation a été de 74% pour l'ensemble de la chorale.

Enfin le directeur Frédy Juvet et le sous-directeur Eric Pétremont ont été confirmés dans leurs fonctions alors que Mlle Jane Polghini continuera d'assumer son rôle de pianiste-accompagnatrice. (jjc)

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Tél. 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Bailloz.
Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:
Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régionale. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Déruins, Sports. - Raymond Déruins, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Laurent Guyot, Sports. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Anouk Ortlieb, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Pétignat, Suisse. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Vey, Jura.

Stagiaires:
Christiane Ory, Jacques Houriet, Pierre Arletaz, Georges Kurth, Catherine Roussy.

Publicité:

La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: Publicitas

Monsieur et Madame
Fernand Dummermuth,
à Saint-Léonard (VS);

Madame et Monsieur
Raymond Haas-Dummermuth,
à Yverdon, leurs enfants
et petits-enfants;

Mademoiselle
Denise Dummermuth,
à Lausanne;

Monsieur Canis Brülhart;

Madame et Monsieur Gilbert
Cosandey-Dummermuth,
au Locle, leurs enfants
et petit-fils;

Les descendants de feu
Gottfried Dummermuth,

ainsi que les familles parentes et
alliées ont le chagrin de faire
part du décès de

Monsieur
Christian
DUMMERMUTH

survenu le 4 février, dans sa
91e année.

LE LOCLE, le 4 février 1986.

Repose en paix, tes
souffrances sont terminées.

Le culte sera célébré au Cen-
tre funéraire de La Chaux-de-
Fonds, vendredi 7 février, à 11
heures, suivi de l'incinération.

Le corps repose au pavillon
du cimetière de La Chaux-de-
Fonds.

Domicile de la famille:
Gilbert Cosandey,
ch. des Tilleuls 14,
2400 Le Locle.

Il ne sera pas envoyé de lettre
de faire-part, cet avis en tenant
lieu. 50234

Très touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus, la
famille de

MADEMOISELLE CLAUDINE PERRET

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, soit par leur
présence, leurs messages, leur envoi de fleurs ou leurs dons, et les prie de
trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

LAUSANNE ET LA CHAUX-DE-FONDS, février 1986. 3229

Grâce aux efforts conjugués des maisons



Autocars Giger



suite à l'immense succès remporté l'an dernier par nos baptêmes de l'air et pour satisfaire les nombreuses demandes reçues cette année

L'IMPARTIAL

la voix d'une région

propose

des voyages en avion à ses jeunes lecteurs de 8 à 18 ans

les samedis 8 et 15 mars 1986

Parents et grands-parents offrez à vos enfants et petits-enfants une journée inoubliable



Gros porteur de Swissair qui transportera nos jeunes

Programme A

Vol Genève - Zürich

- 5 h 45 Départ Le Locle
- 6 h 00 Départ La Chaux-de-Fonds, via Neuchâtel. Pendant le trajet, petit-pain + boisson
- 8 h 00 Arrivé Airport Genève
- 8 h 55 Envol Swissair - 111 Boeing 747
- 9 h 40 Arrivée Zürich. Visite des installations aéroportuaires
- 11 h 30 Déjeuner cantine Swissair
- 13 h 00 Suite de la visite + terrasse
- 15 h 30 Départ du car. Durant trajet, boisson
- 18 h 00 Arrivée La Chaux-de-Fonds
- 18 h 15 Arrivée Le Locle

Programme B

Vol Zürich - Genève

- 5 h 45 Départ Le Locle
- 6 h 00 Départ La Chaux-de-Fonds, via Saint-Imier. Pendant le trajet, petit-pain + boisson
- 8 h 30 Arrivée Airport Zürich. Visite des installations aéroportuaires
- 11 h 30 Déjeuner cantine Swissair
- 13 h 20 Envol Swissair - 110 Boeing 747
- 14 h 05 Arrivée Genève, visite de la terrasse + projection multivision
- 15 h 45 Départ du car, durant trajet boisson
- 18 h 00 Arrivée La Chaux-de-Fonds
- 18 h 15 Arrivée Le Locle

Prestations:

- * Le car lieu de domicile aéroport et retour.
- * Un petit pain et deux boissons.
- * Les visites mentionnées.
- * Le vol Zürich - Genève ou vice-versa par Swissair.
- * Le repas de midi avec boisson.
- * Accompagnateurs Swissair, TCS, L'Impartial.
- * Certificat baptême de l'air.

Prix: Fr. 94.-



Vue de l'aéroport de Genève-Cointrin

Programmes, inscriptions et paiements aux adresses suivantes:

La Chaux-de-Fonds: **TCS-VOYAGES**
88, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 11 22

AUTOCARS GIGER
114, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 75 24

L'IMPARTIAL
14, rue Neuve
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/21 11 35

Le Locle: **L'IMPARTIAL**
8, rue du Pont
2400 Le Locle
☎ 039/31 14 44

Saint-Imier: **PUBLICITAS**
Dr Schwab 3
2610 Saint-Imier
☎ 039/41 20 77

Bulletin d'inscription

Nom: Prénom:

Adresse: NPA Localité:

Date de naissance:

Date désirée. 8 mars 1986
 15 mars 1986

Programme: A
Programme: A

Programme: B
Programme: B

Lieu de départ: Le Locle La Chaux-de-Fonds Saint-Imier

Signature des parents ou du tuteur légal:



FAVRE
Excursions
Rochefort
Cernier

Nos voyages début 1986

Du 9 au 18 mars (10 jours)
ESPAGNE - Province de Tarragone
en bord de mer
Prix promotionnel, pension complète Fr. **870.-**

Du 10 au 14 mars (5 jours)
NICE ET SES ENVIRONS
en pension complète
Au prix exceptionnel de Fr. **475.-**
Notre programme VACANCES 1986 est à votre disposition!
RENSEIGNEMENTS + INSCRIPTIONS:
Rochefort: ☎ 038/45 11 61 Cernier: ☎ 038/53 17 07

Prix Unip

Valpolicella Classico 2.90!
«Diavoletto» 1984 70 cl ~~3.75~~

«La Côte Choix» 5.45
vin blanc 100 cl ~~6.60~~ + dépôt

Pinot Noir Villany 2.50!
100 cl ~~3.20~~ + dépôt

Nutella 1.95
200 g ~~2.50~~

Miel de campagne 5.70
1 kg ~~6.70~~

Assugrin 4.95
extra doux 650 cubes ~~6.30~~

Nescafé Classic 9.25!
200 g ~~10.90~~

Jus d'orange pur 1.10
«Sunnequell» 100 cl ~~1.30~~

Chocolat Suisse «Goldina» 7.95
10 x 100 g

Vacherin Fribourgeois 1.35
100 g ~~1.70~~

Côte de porc fumée 17.50!
sans os 1 kg ~~25.50~~

rayon alimentation UNIP

Bitter des Alpes **Scotch Whisky**
Lucemois **«John Blair»**
23/25° 100 cl 6 years old 40° 70 cl

UNIP

rayon des spiritueux

temps libre

rock
spectacles
disques - vidéo
variétés - interviews
jeux électroniques - nouveautés

spectacle

Supertramp: quand s'acharne la poisse !

Une tempête de neige s'abattant en un lieu où rien n'est prévu pour y faire face peut avoir des répercussions inattendues. On en a fait l'expérience samedi dernier. La neige sur l'Espagne et les Pyrénées a emprisonné les quatre semi-remorques de la tournée Supertramp, avec environ 500 autres camions. Pour VSP, c'est la poisse et de folles heures en perspective.

Vendredi 31 janvier, 23 h, G. Héritier, directeur de VSP, est averti que le matériel de Supertramp est bloqué par la tempête à proximité de la frontière espagnole. Le concert d'Avignon du soir même a été annulé, mais la situation peut se débloquer d'une heure à l'autre. Les démarches sont aussitôt entreprises pour renvoyer éventuellement le concert au dimanche. Difficile, car la salle de Beaulieu doit être disponible lundi pour une exposition. Deux heures du matin, après moult téléphones, on décide d'attendre jusqu'à 8 h. A cette heure-là, le personnel est en place. On appelle l'Espagne, mais téléphone et électricité sont coupés, la situation n'a pas évolué. Dix heures, les musiciens de Supertramp arrivent à Genève par avion. Il devient évident que le concert n'aura pas lieu même dimanche. Mais plus de 7000 billets sont vendus. Les médias jouent le jeu, radios et TV diffusent les communiqués d'annulation. Opération réussie puisqu'une centaine de personnes à peine seront à l'entrée à 20 h.

En Espagne, c'est la pagaille. Des tanks sont utilisés pour dégager les camions bloqués. Ceux-ci tombent en panne sèche car sans électricité, pas de carburant à la colonne. On pense à faire rebrousser chemin aux camions de Supertramp afin de passer par Biarritz. Malheureusement un pont s'est effondré sur cette route de repli et le passage est impossible.

Alors commence pour VSP la chasse aux salles susceptibles d'accueillir un concert Supertramp de remplacement. Et la pauvreté de l'équipement en ce domaine apparaît alors !. On ne perd toutefois pas espoir. Mais de toute façon, remplacement du concert ou remboursement des billets, la perte financière est importante pour VSP, la première solution étant la moindre mal. Heureusement, en seize ans, c'est la troisième mésaventure du genre seulement. Mais on s'en serait passé ! (dn)

L'ordinateur pour tous ?

A l'heure où 120.000 ordinateurs vont être mis en place dans toutes les écoles primaires, collèges et lycées de France et de Navarre selon le plan «Informatique pour tous» lancé en janvier dernier par Laurent Fabius, il nous est paru intéressant de parcourir le chemin tracé depuis 1978, alors qu'une publicité affichait: «Offrez-vous un ordinateur pour le prix d'un vélo dix vitesses». Déjà à cette époque, et encore plus aujourd'hui, l'idée de banalisation, la place de l'ordinateur en compagnie de la chaîne stéréo, de la vidéo, du vélo... Des plaisirs, des instruments pour occuper les temps de loisirs de plus en plus importants.

Avec l'ordinateur, c'est un plaisir intellectuel nouveau: celui de la confrontation à une nouvelle logique, suivant des règles bien précises tout en gardant la liberté de tracer le chemin personnel que l'on désire.

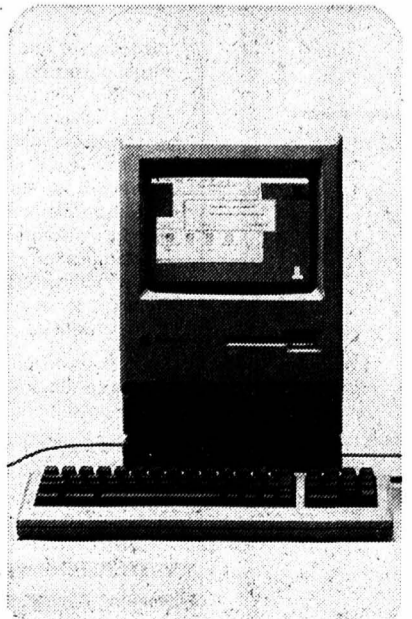
SOURCE DE LOISIRS

Avec l'expérience française qui démarre actuellement les gouvernants ont justement su prendre les risques d'une «immersion totale» des enfants dans l'informatique. Nous sommes en effet entrés dans un monde où l'environnement technologique se modifie à une telle vitesse que la peur de rater le coche fait passer souvent l'action avant la réflexion. Les récents sondages effectués auprès de la population démontrent que l'aspect ludique est important (de 28 à 50 % selon les âges et les couches de la population). Les Suisses considèrent en effet l'informatique comme une nouvelle source de loisirs (remarque prédominante chez les cadres supérieurs et les professions libérales) alors que généralement les personnes intéressées à l'achat donnent le désir d'apprendre à programmer comme motivation principale.

marché aux puces

Dans la relation avec un ordinateur récemment acquis, il y a évidemment plusieurs degrés d'approche, le premier étant souvent simplement de «jouer» en usant des logiciels disponibles par dizaines, centaines ou milliers suivant le modèle choisi. Dans le système Mini-

tel, répandu à plus d'un million d'exemplaires chez nos voisins français, l'usage est de savoir pianoter sur son «terminal» afin d'obtenir le plus de services possibles. Pour nous, il nous semble que la fonction première serait de



Le Macintosh Plus, David contre Goliath (IBM).

L'IMPARTIAL la voix d'une région

Récompensé de plusieurs «Disques d'or» Connaissez-vous Jean-Pierre Lang ?

Connaissez-vous le nom de Jean-Pierre Lang ? Non ? Pourtant il figure sur de très nombreux disques. «Les corons», «Mais l'aventure», «Marionnettiste», «En l'an 2001», vous connaissez pourtant. Eh bien Jean-Pierre Lang en est le parolier, il écrit d'ailleurs tous les textes de Pierre Bachelet. Il est également compositeur et auteur pour d'autres vedettes.

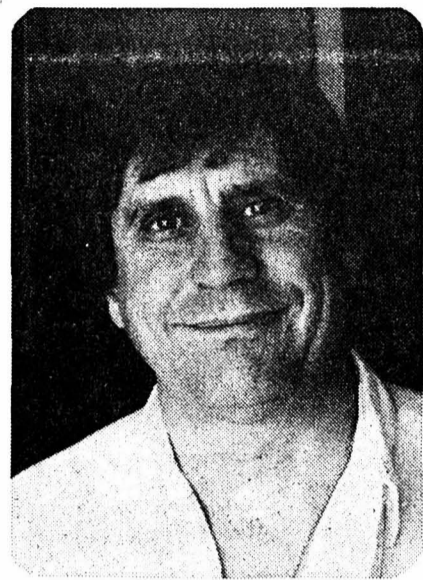
Il est difficile d'imaginer homme plus chaleureux et plus sympathique que Jean-Pierre Lang, qui nous a reçu dans son appartement d'une tranquille banlieue parisienne. Son «antre» de travail est tapissé de disques d'or, d'instruments de musique divers, de photos de famille. On y trouve enregistreur, clavier électronique, bouquins, bibelots et un petit ordinateur, appareil qui permet une intéressante flexibilité dans le travail du poète. Les structures d'une musique peuvent y être mis en mémoire, par exemple, pour y faire coller un texte ou y effectuer les corrections sans problème.

Et nous avons, bien sûr, en premier lieu, voulu savoir qui est Jean-Pierre Lang.

— Qui je suis ? C'est simple. Je fais des chansons depuis toujours et j'ai habité l'Amérique du Sud pendant des années, et j'y passe toujours trois ou quatre mois par an. Ça c'est pour me situer. J'ai fait mes études de médecine en portugais, au Brésil, puis je suis venu en France, car je faisais de la chanson là-bas, mais en français. J'étais surtout compositeur d'ailleurs. Mais on me connaît d'abord comme auteur car c'est en cette qualité que j'ai brusquement fait mes premiers succès. Et dans ce métier, si vous faites un ou deux succès, les gens pensent que vous avez touché la pierre philosophale et ils viennent vous demander des textes. Mais je fais encore des musiques; beaucoup moins que je voudrais car j'ai à faire face à beaucoup de textes à écrire,

encore que je me calme un petit peu, car je ne suis pas stakhanoviste.

Mais je fais aussi du bateau à voile, de la montagne. Je me définis comme une sorte d'aventurier, même dans la chanson. Je ne fais pas le métier comme les autres le font, je suis en dehors du système, je tiens à faire ça d'une manière un petit peu sauvage, un petit peu artisanale, comme est un artisan le type qui gravit un sommet ou traverse l'Atlantique à la voile. J'aime bien être dans les petits sentiers et ne veux pas rentrer dans ce tourbillon un peu débile et surfait du spectacle.



Visage peu connu, mais talent reconnu: Jean-Pierre Lang

rencontre

IL FAUT ÊTRE FOU...

Et comment parvient-on à se faire un nom dans ce métier ?

— Je dois dire, il faut être fou pour faire ce métier (et grâce à Dieu j'étais dans cette folie !). C'est-à-dire qu'il faut l'aimer, tout simplement. A partir du moment où on aime, tout est simple. Vous pouvez vous dire j'aime la reine d'Angleterre et un jour je l'épouserai. Tout le monde vous dira que c'est très peu probable et vous, vous répondrez non, puisque je l'aime, un jour je la rencontrerai, elle va me trouver merveilleux et on s'épousera ! Donc, si vous voulez, il faut avoir une décision tranquille, se dire je vais faire ce métier. Moi j'ai fait ce métier comme on respire, j'ai toujours aimé la chanson et je ne me suis jamais posé la question de savoir si un jour je réussirais ou pas. C'est invraisemblable et j'ai honte de l'avouer car ça frise la débilite mentale, mais je vous jure que c'est vrai !

ENTRER DANS LA MÉMOIRE FUTILE...

Mais d'abord j'étais chanteur, et je chantais mes chansons dans les cabarets. J'ai fait des disques aussi d'ailleurs. J'ai traversé des périodes difficiles (pour les autres et ce qu'ils voyaient de moi !) dont j'ai gardé de merveilleux souvenirs. J'ai été dans un certain dénuement pour ne pas dire un dénuement certain, sur le plan financier, mais je ne me posais pas

de questions car j'avais une sorte d'étoile qui me suivait toujours. Puis un jour vous avez une chanson qui marche, puis une autre, puis une troisième et peu à peu vous rentrez tout naturellement dans la mémoire futile et les agendas des gens de ce métier. Mais les relations sont fausses: ils ne vous appellent pas parce que vous avez du talent, mais parce que vous avez touché la pierre philosophale qui vous fait faire des succès, même si vous écrivez de la m... !

Encore qu'en France on soit plus nuancé qu'aux Etats-Unis, car là-bas, si vous avez fait un, deux, trois, quatre hits, vous pouvez écrire un monument de... crotte, ils vont vous le prendre sans discussion. Ils ne peuvent pas concevoir que le talent que vous avez eu pour écrire tel titre, vous ne puissiez pas l'avoir pour écrire un autre titre.

Quel fut votre premier grand succès ?

— Je crois que ce fut «Fais-moi un signe» avec Gérard Palaprat. Je faisais toutes ses chansons à l'époque. Ensuite nous avons fait «Pour la fin du monde», puis après j'ai écrit pour Johnny, pour Marie Laforêt, pour Sylvie Vartan, pour Richard Anthony, pour Nicole Croisille, «Parlez-moi de lui», notamment, pour Carlos, pour presque tout le monde, et des artistes très différents comme vous voyez. Mais ça m'amuse de travailler pour des gens si dissemblables.

Faire une chanson, ce n'est pas si simple qu'il y paraît. D'autant que Jean-Pierre Lang a une méthode particulière de composition, clé peut-être des succès qu'il a à son actif. Il nous l'expliquera dans une prochaine page «Temps libre».

René Déran

«maîtriser» l'ordinateur en ayant une initiation de base, sous forme d'un cours, avec apprentissage des fonctions de la machine et d'un langage de base comme le Basic par exemple.

SOULAGER LA MÉMOIRE

Cette connaissance de base permettra d'accéder à un stade supérieur et de «créer» des programmes propres, tout d'abord modestes, mais avec le temps, de plus en plus sophistiqués.

L'étape ultime, qui frôle le professionnalisme, mais qui vient aujourd'hui d'un usage tellement courant c'est l'usage de l'ordinateur dans sa fonction «d'exploitation», traduisant l'utilisation de logiciels ayant une vocation précise comme le traitement de textes (pour mailing à des clients), tenue de petites comptabilités et d'inventaires, ou alors usage de tableaux pour besoins d'ingénieurs ou d'architectes.

Il est clair que grâce à l'informatique, on pourra au niveau scolaire débarrasser la mémoire de l'enfant d'une foule de choses dont elle n'a que faire. A dix ans, il est beaucoup plus facile à un enfant de manier un ordinateur que de jouer une sonate de Mozart.

L'ordinateur est devenu un phénomène de société et il est présent dans 15 % des familles anglaises, et 20 % des américaines.

Devant la multiplication des modèles, les disparitions de sociétés productrices, l'impression d'une grande mouvance dans ce secteur, les Suisses sont restés réservés par rapport à l'ordinateur personnel, bien que son implantation soit en hausse constante, mais en-deçà des prévisions.

Cette petite rubrique régulière souhaite pouvoir vous familiariser avec un monde électronique en pleine mutation où les nouveautés affluent chaque jour.

J.-P. Brossard

Sous le signe de l'humour

Top secret !

Z.A.Z. les trois auteurs des deux comédies les plus hilarantes de ces dernières années: «Kentucky Fried Movie» et «Y a-t-il un pilote dans l'avion ?» frappent à nouveau avec «Top secrets».

Zucker Abrahams Zucker délirant comme des bêtes sur un chanteur rock genre Elvis, en tournée en Allemagne de l'Est. Une histoire complètement farfelue et notre chanteur fera la rencontre à la fois de nazis, mais aussi d'espions anglais, de résistants français, d'agents russes et j'en passe.

vidéo

Avalanche de clichés démythificateurs, parodie de l'histoire et récupération tendre des bons moments de l'histoire du cinéma, toutes les catégories de films sont pastichées et nos trois zigomars ne décrispent pas une seconde. CIC Video 86 mn.

La Bible ne fait pas le moine de Marty Feldman

Film satirico-comique sur les mœurs de certaines entreprises pseudo-bibliques qui savent abuser des bonnes âmes. Pour sauver de la

ruine l'ordre des trappistes, un moine innocent au grand cœur et qui n'est surtout jamais sorti dans le monde extérieur, se retrouve lâché dans la jungle de Los Angeles. Il a pour mission de convaincre un riche businessman «d'oublier» la dette du monastère.

Une entreprise non dépourvue de rebondissements et qui met en valeur tous les talents du prédicateur. CIC Video 96 mn.

To be or not to be de Alan Johnson

Ce classique du cinéma tourné par E. Lubitsch et qui ressort en salle à Paris; la version détournée par Mel Brooks est à voir pour faire la comparaison. Nous sommes à Varsovie, en août 1939, F. Bronski, directeur de théâtre et acteur fameux, persifle les nazis et subit bientôt les foudres de la censure. Il n'en continue pas moins à jouer «Hamlet» et la fameuse tirade pendant que sa femme file le parfait amour dans sa loge avec un aviateur. Péripiéties tragi-comique jusqu'à l'invasion de la Pologne et le retour en mission de l'aviateur, qui s'était réfugié à Londres... grâce à un nouveau subterfuge. On est plus proche de la comédie clownesque que de la légèreté de Lubitsch, mais comme on dit, sur un sujet pareil, il fallait le faire. CBS FOX Video 103 mn. BR.

frais chez

Waro

valable dès le 6.2.86

Grape-fruits

Jaffa
rouge
douceur et saveur

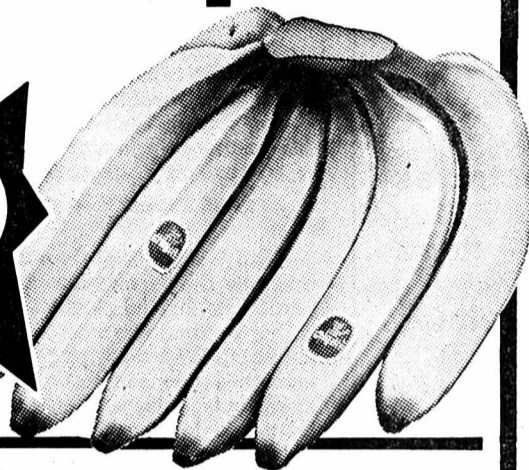
pièce

-80

Bananes Chiquita

1 kg

1.90



Yogourt
Cristallina
lait entier

Nouveau chez Waro

-50

180 g

Fromage frais
double-crème
Philadelphia

2.20

125 g

Lard de
«Malbun»
portions, sous vide

14.50

1 kg

Fürstenstein 1984

Vin mousseux allemand millésimé 75 cl

4.90

Fürstenstein 1984

Vin mousseux allemand millésimé Triopack 3x20 cl

4.90

Vin d'Algérie

«Oran» 1 litre

1.95

(+ dépôt)

Rioja Torneo 1980

«4-bandes» 70 cl

4.20

Bière Dab

Export, blonde de Dortmund bouteille de 5 dl

-65

(+ dépôt)

Top-Quik

Boisson au cacao soluble chaud et froid 1 kg

5.60

Odol

Eau dentifrice 125 ml

5.80

Hug • Coeurs noisettes

165 g **1.80** (100 g 1.09)

• **Zwieback**

250 g **2.45**

Miel crémeux Langnese

verre de 500g **3.95**

Potages Knorr

• 12 sortes le sachet **-80**

Riz Rancher's

Le riz qui ne risque pas d'être trop cuit 900 g **1.50** (100 g -17)

Nivea • Body-Milk 250 ml

• **Bain-crème 500 ml** chaque **3.90**

Vit-Vit

pour une vaisselle brillante Duopack 2x700 ml **2.50**

Soft matic

Revitalisant textile Concentré 2 litres **6.20**

Boucherie
Charcuterie

Votre maître boucher vous sert à:

- ONEX, grd. Communes 46-48
- PETIT-LANCY, Chemin de la Caroline 18
- THONEX, rue de Genève 109
- SIGNY

- MORGES, Centre commercial «La Gottaz»
- VILLENEUVE, Centre commercial «Riviera»
- PAYERNE, rue de Lausanne 21
- YVERDON, Waro le Bey
- LE LOCLE, rue Bourmot 31

Bouilli de boeuf

1 kg

9.90

Ragoût de boeuf

1 kg

12.80

OFFRES D'EMPLOIS

GIRARD-PERREGAUX

Les Chronométriers

désire engager

secrétaire
de direction

Cette collaboratrice, ayant de l'esprit d'initiative et le sens des responsabilités, doit être en mesure d'assurer des travaux de secrétariat au niveau de la direction des ventes.

Pour l'exécution de ces tâches, une bonne formation commerciale générale est indispensable, ainsi qu'une maîtrise complète des langues française et anglaise. Des connaissances d'allemand et d'espagnol seraient fort appréciées.

Date d'entrée en fonction: le plus rapidement possible.

Les candidates sont priées d'adresser leurs offres manuscrites avec curriculum vitae à:

GIRARD-PERREGAUX SA, Direction générale
Place Girardet, 2301 La Chaux-de-Fonds

Nous sommes une équipe dynamique et nous cherchons pour la renforcer d'autres collègues de travail.

La Bernoise Assurance pratique toute les branches. Elle offre ainsi à ses collaborateurs externes un programme de vente attrayant, constamment adapté aux besoins nouveaux.

Une activité dans le service externe

voilà
ce qu'il vous
faut!

Si vous

- êtes prêt à un travail sortant de l'ordinaire
 - aimez le contact
 - êtes travailleur et correct
 - habitez ou habitez à Neuchâtel-Est ou au Val-de-Ruz
 - avez fait un apprentissage
 - avez entre 25 et 40 ans
- un entretien informatif sans engagement pourrait marquer pour vous le début d'une nouvelle carrière. N'hésitez pas à nous appeler pour prendre rendez-vous.

Bernoise Assurance
Agence générale de Neuchâtel
André Merlotti
Grand-Rue 1a
2001 Neuchâtel
Téléphone 038 24 11 66

bernoise
assurance

La bonne réputation de notre entreprise dans les domaines de la charpente métallique et de la menuiserie métallique dépend largement du respect des délais de montage convenus. A cet effet, l'intervention de nos équipes de montage se déroule selon un schéma bien étudié, tenant compte d'un emploi rationnel du personnel, qui doit être doté d'un outillage et engins de levage appropriés.

Nous souhaitons engager le plus rapidement possible un

responsable
administratif de montage

disposant d'une formation de base comme serrurier de construction ou de menuiserie métallique, ou de formation commerciale avec de bonnes connaissances techniques.

Vos activités principales seront les suivantes:

- travaux administratifs pour le service de montage
- contrôle des rapports de montage
- travaux de coordination avec les usines de production en Suisse allemande
- approvisionnement et gestion du magasin de montage
- planification du montage de nos têtes de poinçonnement et de l'intervention du service de réparation

Bonnes connaissances des langues française et allemande indispensables.

Nous vous offrons:

- des conditions d'engagement favorables
- les prestations sociales d'une grande société

Si vous êtes intéressé, nous vous invitons à nous faire parvenir votre dossier de candidature complet, comprenant photo, CV, certificats et diplômes, à l'attention de M. Scheiwiler.

GEILINGER

Geilinger SA
1462 Yvonand, Ch. des Cerisiers
Tél. 024 32 11 32, Télex 457 171

L'épargne-succès **SBS**

***Suivez la piste
de Michela Figini.***

Les grandes victoires rendent modeste aussi bien sur les pistes de ski qu'en matière d'épargne. Alors, comme Michela Figini, optez pour l'épargne-succès SBS.

Elle vous offre une vaste palette de comptes et livrets exempts de frais d'administration. Votre capital d'épargne fixé, il ne vous reste plus qu'à passer un ordre permanent à nos services pour faire verser régulièrement un montant déterminé de votre revenu sur un compte d'épargne-succès SBS ou sur un compte d'épargne logement Bonus et bénéficier ainsi d'un taux d'intérêt séduisant.



**Société de
Banque Suisse**

SBS. Une idée d'avance.

Usego

votre agréable voisin

Offre de produits frais valable jusqu'au 8.2.86

Oranges sanguines de Sicile

kg

Robinson

1.40

Une exclusivité Usego

Demi crème UHT

TETRA PAK

1/4 litre

2.25

Café «oro vac»

moulu, sous vide

250 g

3.95

Salametti Milano

3 pièces

180 g

3.60

Utiel vino tinto «Don Miguel» D.O.

Seleccion Torená 1 litre

1.95

(+ dépôt)

Le Parfait

180 g

2.60

(100 g 1.44)

Actions Usego du 6.2. au 12.2.86

Barolo 1980

Pistone Luigi

Vino a denominazione di origine controllata

70 cl

6.45

Bière HB «Royal»

Export blonde Hofbräuhaus Munich

5 dl

0.75

(+ dépôt)

Milky Way

150 g

(100 g 1.07)

1.60

Treets

200 g

2.10

Papier hygiénique «Fleurs»

avec motif «fleurs»

1.95

4 x 200 coupons

Corall

pour lingerie fine

1650 g

7.90

(1 kg 4.79)

Laque Gloria

- gras
- normal
- sec

300 g

4.50

(100 g 1.50)

OFFRES D'EMPLOIS



RTN-2001, radio neuchâteloise, cherche des

collaborateurs pour son service sportif

au Locle, à La Chaux-de-Fonds et sur le Littoral.

Faire offres écrites à RTN-2001, Service de l'information, case postale 1361, 2000 Neuchâtel.

Mitarbeiten bei uns

Nous cherchons pour travaux à long terme

mécaniciens

(de tous genres).

Salaire élevé et frais de déplacement (montage) assuré.

Entrée immédiate ou à convenir.

E Gross AG Bau- und Industriemontagen

7000 Chur Goldgasse 3 Tel. 081 22 66 31
7320 Sarqans Grossfeldstr. 31 Tel. 085 2 72 70
8853 Lachen m. Bahnhofstr. 3 Tel. 055 63 47 66
8640 Rapperswil Schmiedgasse 32 Tel. 055 27 27 25

MINDER & Cie Neuchâtel cherche un ferblantier-installateur sanitaire

ou un monteur en chauffage, disposé à étendre ses connaissances dans la branche sanitaire.

Faire offre à : case postale 14, 2003 Neuchâtel ou ☎ 038/25 67 57

Nous cherchons pour date à convenir

chauffeur

poids lourds.

pour camions de 4 à 15 tonnes. Horaire régulier, semaine de 5 jours. Place stable et bien rétribuée.

Faire offre avec références ou téléphoner chez

KAUFMANN

Aciers et métaux
Marché 8 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 10 56

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL»

17

ANDRÉ BESSON

Julie la chance

Roman

Droits réservés: Editions Mon Village SA, Vulliens

– M'en parle pas. Un petit job merdique. J'suis pompiste de nuit au «Relais du Revermont». Je vais d'ailleurs pas tarder à tout lâcher. J'en ai ma claqué de ce boulot. Primo, j'suis mal payé, deusio c'est plus possible de faire la java le soir. Pour venir ici, il a fallu que je me fasse porter malade par la Sécu. Ma nénette commence à en avoir ras-le-bol. Pas vrai Brigitte ?

– Ouais. On ne se voit plus qu'un soir par semaine. Et son patron est un vieux schnock qui veut même pas que j'aie lui tenir compagnie à la station.

– Vous connaissez Julie ? demanda Denis aux deux jeunes gens.

– Ben oui... Au moins de vue... Je crois que t'es de Château-Nevy ?

– Oui, dit Jiji.

– Lui, c'est Maurice Glardon, dit Cyclope. On l'appelle comme ça à cause de son œil sur le front. Roland Sermet, lui et moi, on a fait notre service militaire ensemble, au 60 RI à Lons-le-Saunier. Dans la même chambrée.

– Roland, il oublie pas ses copains de régiment, fit Glardon. C'est un pote de nous avoir invités.

– La copine de Cyclope, poursuivit Denis, c'est Brigitte Martinetti. Ils sont de Dorbannay.

Tandis que les deux motards gagnaient l'antichambre pour se débarrasser de leurs combinaisons de route, Denis demanda à Julie si elle voulait danser. Elle acquiesça sans hésiter et ils rejoignirent la piste.

A présent, la plupart des participants de la soirée étaient arrivés. Ça faisait beaucoup de monde. Pas loin de trente personnes. Julie connaissait un grand nombre d'invités. Il s'agissait de garçons et de filles de la région. Elle les avait déjà rencontrés dans d'autres boudoirs ou dans des discothèques.

Ils se mirent à danser au son d'une musique rock déchaînée réglée par un disc-jockey bénévole qui ne lésinait pas sur les décibels. Pendant une partie de la soirée, il leur fut impos-

sible d'échanger plus de deux ou trois mots. Ils se contentèrent de se balancer au rythme endiablé de la sono.

Vers minuit, Sophie et Roland apportèrent des plateaux garnis de toasts et de pâtisseries ainsi que des bouteilles de mousseux et des verres. Tout le monde trinqua joyeusement aux fiançailles du jeune couple et fit honneur à son buffet campagnard.

Puis la danse reprit ses droits. Denis Berthoud ne quitta pas Julie un seul instant. Ils dansèrent sans arrêt et ne quittèrent la piste que lorsque la jeune fille se sentit un peu lasse. Entre temps, un autre couple ayant occupé leurs sièges près de la cheminée, ils s'installèrent dans un autre coin, sur une banquette Louis XIII adossée au mur.

Denis alla chercher deux coupes de mousseux et quelques pâtisseries qu'ils dégustèrent avec appétit. Ensuite, le jeune homme leva son verre et, en la regardant intensément dans les yeux comme pour deviner ses pensées, il dit :

– A tes amours Julie !
– Oh ! mes amours... fit-elle sans conviction. Pour l'instant, c'est plutôt le désert...

– Tu n'as personne ?
– Non, personne. Et toi ?
Il esquissa une moue un peu désabusée et répondit :

– Moi non plus.

Disait-il la vérité ? Avec son physique de play-boy, ses bonnes manières et sa situation, il ne devait pas manquer de touches parmi la gent féminine. Déjà, tandis qu'ils dansaient, Julie avait surpris plusieurs regards d'envie braqués sur leur couple. Trois filles étaient venues le relancer effrontément. Même sans être un coureur de jupons, il était probable que cette popularité ne le laissait pas insensible et qu'à l'occasion, il se laissait faire une douce violence.

Ce soir, Jiji voyait le monde avec d'autres yeux. Chacune de ses pensées avait une forme différente. Elle ne chercha pas à en savoir plus sur la vie privée de son cavalier. Elle se contenta de son affirmation qui faisait presque de lui un être voué à un célibat quasi monacal. A son tour elle leva sa coupe et, en lui rendant le sourire, répéta comme en écho :

– A tes amours Denis !

Ainsi que cela se passait dans beaucoup de surprises-parties, un certain nombre de couples ne se gênaient pas pour se livrer publiquement à des effusions sentimentales. Dans la pénombre, filles et garçons s'embrassaient sans vergogne à bouche que veux-tu sans se soucier de leurs voisins.

(à suivre)

L'IMPARTIAL

école primaire

La Clinique dentaire scolaire

La Clinique dentaire est une institution communale, dont le rôle consiste à:

- SURVEILLER l'état bucco-dentaire des écoliers de notre ville par le biais des contrôles annuels et d'en tenir informés les parents;
- SOIGNER les élèves: la Clinique est à la disposition de la population pour tous soins dentaires à prodiguer aux élèves. Le choix d'entreprendre un traitement à la Clinique ou chez un dentiste privé appartient cependant aux parents. Les étudiants et apprentis peuvent bénéficier des services de la Clinique dentaire scolaire jusqu'à la fin de leurs études;
- PRÉVENIR par des séances d'information en prophylaxie.

1° Surveiller :

- DÉPISTAGE OU CONTRÔLE ANNUEL
 - Un examen clinique est effectué chaque année dès le jardin d'enfants, jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.
 - Une fiche sanitaire est remise à chaque enfant qui a été contrôlé. Cette fiche tient les parents au courant des soins éventuels à prodiguer à leur enfant tout au long de la scolarité obligatoire.

2° Soigner :

- LES SOINS CONSERVATEURS
 - On entend par ces termes les soins dentaires habituels, tels que:
 - traitement des caries,
 - reconstitution des amalgams défectueux,
 - extractions,
 - reconstitution de dents cassées,
 - en général tous soins touchant la cavité bucco-dentaire.
- LES SOINS EN ORTHODONTIE
 - Les soins en orthodontie ou orthopédie dento-faciale s'imposent lorsqu'il y a nécessité

de redressement dentaire ou de correction de malpositions dentaires et maxillaires.

Ces cas sont signalés aux parents et une consultation auprès d'un spécialiste de la Clinique ou de leur choix est conseillée. Les parents décident ensuite d'entreprendre ou non un traitement à la Clinique ou chez un dentiste privé.

3° Prévenir :

- INFORMATION EN PROPHYLAXIE

Ces séances d'information ont lieu chaque année, depuis le Jardin d'enfants jusqu'à la fin de la cinquième année.

Une personne se rend dans les collèges, classe par classe, pour informer les élèves:

- du brossage correct des dents,
- des aliments qu'il faut éviter parce qu'ils sont cariogènes,
- des fonctions des dents et autres conseils concernant l'hygiène bucco-dentaire.

Des brosses, dentifrices et autocollants sont distribués à chacun.

Participation financière de la Commune

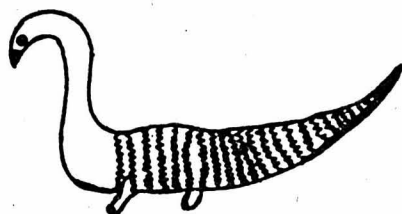
Pour les traitements en soins conservateurs effectués dans le cadre de la Clinique dentaire, une participation communale de 5 à 95 % est accordée sur le montant des factures. Cette participation est calculée en fonction du revenu brut et du nombre d'enfants dans la famille.

Peuvent en bénéficier les parents habitant sur le territoire communal.

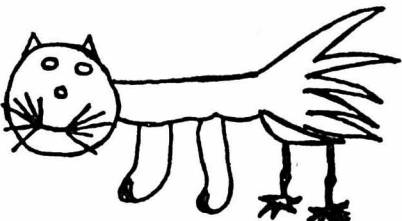
En ce qui concerne l'orthodontie, un prix forfaitaire est fixé pour une période déterminée de traitement, avec une participation communale basée sur les mêmes critères que ci-dessus. Différentes formes de paiement par acomptes mensuels sont proposées aux familles.

Le Directeur de la Clinique
Dr Cyrus Raouf

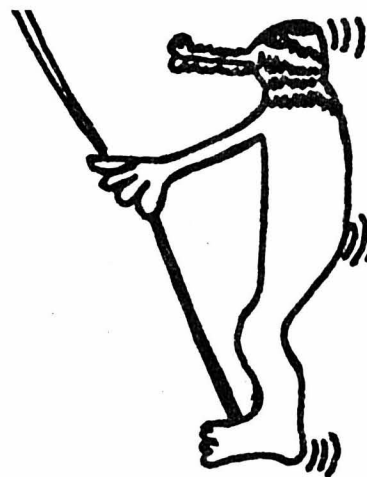
Drôle de ménagerie



Caïcygne
(caïman + cygne)



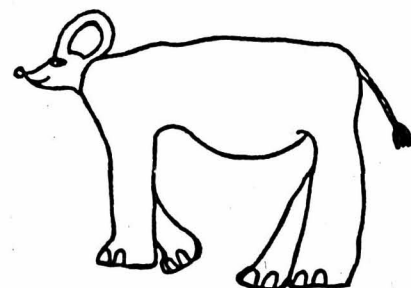
Chapoule
(chat + poule)



Crogorille
(crocodile + gorille)



Cerlion
(cerf + lion)



Souriphant
(souris + éléphant)

4e Ouest

Mariage de sourires!

J'ai 25 ans



Je suis chauffeur de poids lourds. Je transporte de l'essence Shell.

C'est dangereux, ça risque d'exploser.

Les remorques sont très lourdes.

Quand j'ai congé, je fais du cross avec mon camion.

Une fois, une des roues du camion s'est tordue.

J'ai dû la changer sous la neige.

Une fois, j'ai reçu un oiseau dans la vitre, elle était fendue, alors je l'ai changée.

J'ai la CB, c'est une radio avec les canaux 18 et 19.

Je peux appeler mes amis.

Sylvain 3e

A Lausanne



Nous sommes allés à Lausanne aux rencontres Ecole et Cinéma pour présenter deux films que nous avons réalisés.

Nous avons préparé une petite fiche pour expliquer notre travail.

On a eu une pause d'un quart d'heure.

Ils nous ont offert des pommes.

Après, on a été visiter le hall d'un collège.

On nous montrait les façons de faire des films.

On était les plus jeunes.

Après, on nous a posé des questions sur nos films.

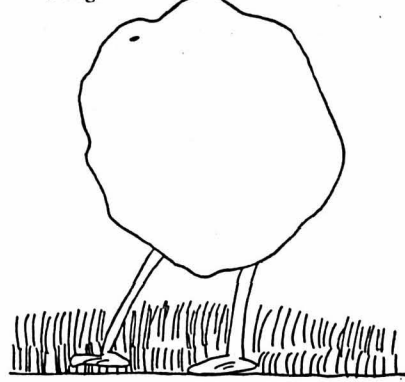
Nous étions un peu timides, Caroline a demandé à Marie-Laure de faire un bateau de papier et ça faisait du bruit,

Une dame l'a grondée.

Marie-Laure et Caroline 5e

Mots - Valise

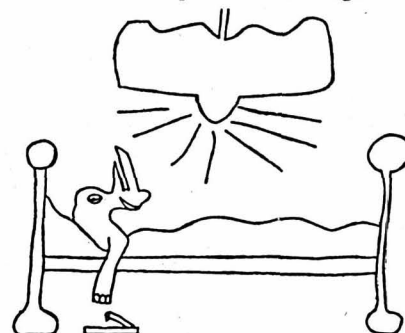
1. Un **chayon** (crayon & chaise)
c'est:
Une chaise qui écrit
2. Un **clascar** (classe & car)
Un car qui va à l'école
3. Un **rhinoféroce** (rhinocéros & féroce)
Un animal qui charge tout ce qui bouge



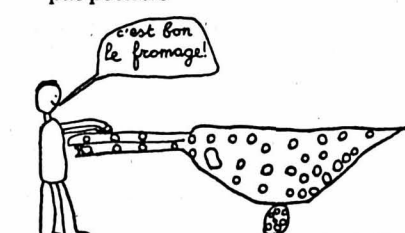
4. Une **chipatte** (chips & patte)
Une chips qui a des jambes
5. Une **omble** (lion & table)
Un lion qui mange des tables



6. Une **culosette** (culotte & chaussette)
Une culotte qui sent le fromage

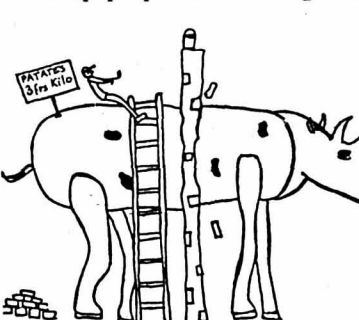


7. Un **rhinopotame** (rhinocéros & hippopotame)
Un animal qui rit et qui a un pot pas possible



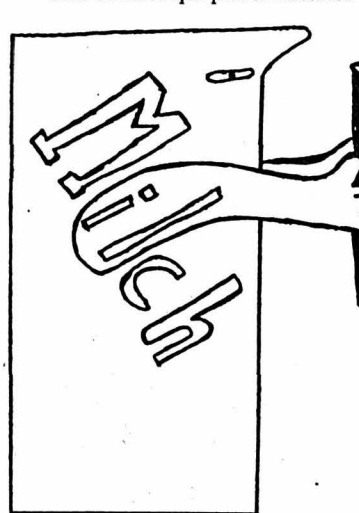
8. Une **brouquette** (brouette et raclette)
Une brouette au fromage

9. Un **bapapa** (baver & papa)
Un papa qui bave en mangeant



10. Une **patacéros** (patate & rhinocéros)
Une patate qui démolit tout sur son passage

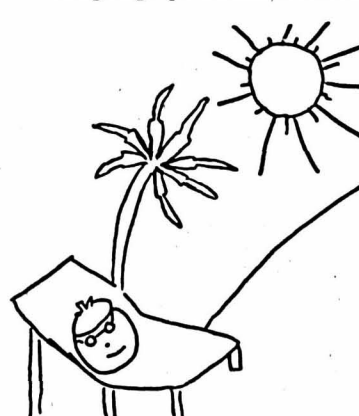
11. Un **tomoursin** (tomate & boursin)
Une tomate qui pue à distance



12. Le **laivre** (lait et livre)
Du lait qui apprend à lire

13. Un **poucepyge** (pouce & pyjama)
Un pouce qui a compris

14. Un **cigarage** (cigarette & garage)
Un garage qui fume des Marlboro



15. Une **tomasol** (tomate et soleil)
Une tomate en vacances balnéaires

16. Un **foulargue** (fou & larguer)
Un fou qui largue les amarres

4e Foulets

Le mariage de Rosa et Gérard



Le samedi 16 juin 1984, nous sommes allés au mariage de Rosa et Gérard. A 9 h 43, nous sommes entrés dans la salle.

A 10 h, le marié et la mariée sont arrivés et ils se sont assis sur des belles chaises qui étaient sur le podium.

On a chanté le cantique numéro 73 et le frère a prononcé une prière. Dot-tavio a fait un discours pour les mariés intitulé: «Ça sert à quoi le mariage?»

Quand le frère a commencé le discours, les deux mariés se sont mis à pleurer. La fille d'honneur de Rosa a apporté les bagues aux mariés.

On a chanté le cantique numéro 86 et le frère a fait encore une prière. Tout le monde a embrassé les deux mariés.

Après, nous sommes allés au parc des Crétets où nous avons fait les photos. La mariée avait une robe longue et blanche, un bouquet de fleurs dans les mains, un chapeau pour que la voilette tienne, un long voile, des gants blancs et des chaussures blanches.

Après, nous sommes allés au restaurant, nous avons mangé de la viande, des frites, etc..

Ils ont dansé. Tout à coup, ils étaient tous les deux entourés de confettis.

Moi aussi, j'ai dansé avec mon copain Gionatan. On tombait tout le temps. Puis ils nous ont donné la bonne nuit.

On a encore donné des becs à la mariée avant de rentrer avec Elvira et Vincenzino en voiture avec mes parents et ma sœur.

Quand nous sommes arrivés à la maison, ma maman m'a demandé si j'avais faim? Je lui ai répondu «non» parce que j'avais trop mangé.

J'ai regardé un peu la télévision et je suis allé au lit.

J'ai rêvé que ma sœur se mariait et que moi, je tenais le voile.

Samuele 4e



Informations Coop La Chaux-de-Fonds



Informations
Coop
dans les
nouveaux
média:

TELETEXT
Coop
Page
Recette du jour 270
Offres du jour 271

Coop-Hits <weekend>

Boucherie

Dans toutes nos boucheries jusqu'au samedi 8 février

Bouilli de boeuf

1er choix

le kg | **10.-**
au lieu de 13.-

Ragoût de boeuf

1er choix

100g | **1.40**
au lieu de 1.70

Lapin frais

1er choix

le kg | **12.50**

Vous trouverez une boucherie Coop dans les magasins suivants:
à La Chaux-de-Fonds: Supermarché COOP City, Centres COOP Les Forges, Etoile, Bel-Air et dans nos Centres COOP de: Le Locle, Saignelégier, Tramelan, Reconvilier, Bévilard-Malleray, Sonceboz, La Neuveville, etc.

Nos bouchers Coop vous proposent non seulement des viandes fraîches de 1er choix, mais ils se font un point d'honneur de vous les présenter parfaitement parées; c'est tout à votre avantage !

Coop-Hits <weekend> du jeudi 6 février au samedi 8 février 1986

Pommes de terre Bintje

cabas de 2 1/2 kg | **2.60**
au lieu de 3.10

Pamplemousse Jaffa

en cabas le kg | **1.40**

Bouilli premier choix

le kg | **3.-** de moins

Fleurs

Orchidées Mini Cymbidium

1 branche avec verdure | **4.90**

Les bonnes choses du froid



ACTION

Epinards à la crème tout prêts 600 g au lieu de 2.40	Ramequins au fromage 2 x 280 g = 8 pièces au lieu de 5.70	16 croustilles de poisson 400 g au lieu de 4.35
Poulets, prêts à griller le kg au lieu de 6.10	Pommes frites 1000 g au lieu de 4.30	Crème glacée vanille 400 g au lieu de 2.90

Coop-Hits <weekend> 5.-11.2.1986

Pâtes aux œufs frais Gala

chaque paquet de 500g **-.40** de moins

par exemple: Nouilles larges 1.30 au lieu de 1.70
Spaghetti 1.- au lieu de 1.40

Knorr Stocki

3 x 3 portions

330 g | **3.20**
au lieu de 3.95

Sirop de framboise Coop

1 litre (+ consigne) | **2.90**
au lieu de 3.50

Lard maigre

fumé, emballé sous vide, portions de 200-300 g

100 g | **1.95**
au lieu de 1.30

Sauces toutes prêtes Maggi

Sauce chasseur

le sachet | **1.05**
au lieu de 1.40

Sauce pour rôtis, sauce à la crème, sauce blanche et sauce au curry

le sachet | **-.75**

Tomates italiennes Midi pelées

boîte de 420 g poids égoutté: 280 g

3 boîtes | **1.80**
au lieu de 2.70

Yoghourts

chaque pot de 180 g **-.10** de moins

par exemple: nature au lait entier **-.45** au lieu de **-.55**
aux fruits part. écrémés **-.55** au lieu de **-.65**

Margarine Planta

2 pots de 250 g | **3.60**
au lieu de 4.30

Planta minus calories Minarine

2 pots de 250 g | **3.20**
au lieu de 3.70

Pâtes dentifrices

chaque tube **-.50** de moins

par exemple: Beldent Fluor 125 g **1.20** au lieu de 1.70
Dentagard 115 g **2.45** au lieu de 2.95

Goron du Valais <Les Vollarde>

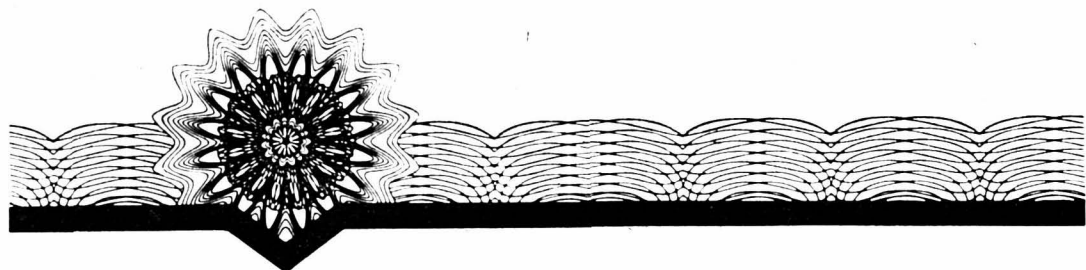
7dl | **4.90**
au lieu de 6.50

Prix choc

Papier de cuisine <Elite>

blanc, avec bord imprimé, qualité «Nested Embossed»

2 rouleaux | **1.60**
au lieu de 1.90



Tohoku Electric Power Company, Incorporated, Sendai, Japon

Tohoku Electric Power Company, Incorporated, l'une des neuf sociétés japonaises d'électricité, possède 224 entreprises. Au cours de l'exercice 1984/85 elle a vendu 42,357 milliards de kwh (comparé à la consommation totale suisse en 1984 de 39,7 milliards de kwh).

5 1/8 % Emprunt 1986-96 de fr.s. 150 000 000

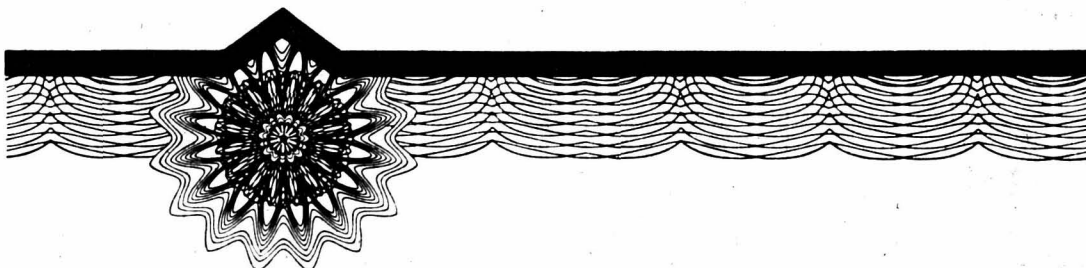
Les engagements découlant des obligations de cet emprunt sont garantis par un droit préférentiel légal sur l'ensemble des biens de la Société, conformément à la «Electric Utility Law of Japan», qui légitime les détenteurs de ces obligations à demander satisfaction de leurs droits avant les autres engagements non garantis de la Société (à l'exception d'engagements ayant trait aux impôts nationaux et locaux et quelques autres exceptions légales).

Le produit net de l'emprunt est destiné au financement des investissements de la société.

Titres: Obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000 valeur nominale.
 Coupons: Coupons annuels au 25 février.
 Durée: 10 ans au maximum.
 Remboursement: Tranches d'amortissement annuelles, à partir de 1990, par rachats si les cours ne dépassent pas 100%. Possibilité de remboursement par anticipation à partir de 1991 avec des primes dégressives commençant à 101 1/2%; pour des raisons fiscales à partir de 1987 avec des primes dégressives commençant à 102%. L'emprunt sera remboursé entièrement le 25 février 1996 au plus tard.
 Cotation: Sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.
 Prix d'émission: 99,50% + 0,3% timbre fédéral de négociation.
 Fin de souscription: 10 février 1986, à midi.
 Numéro de valeur: 767.546
 Restriction de vente: Japon.

Les bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques.

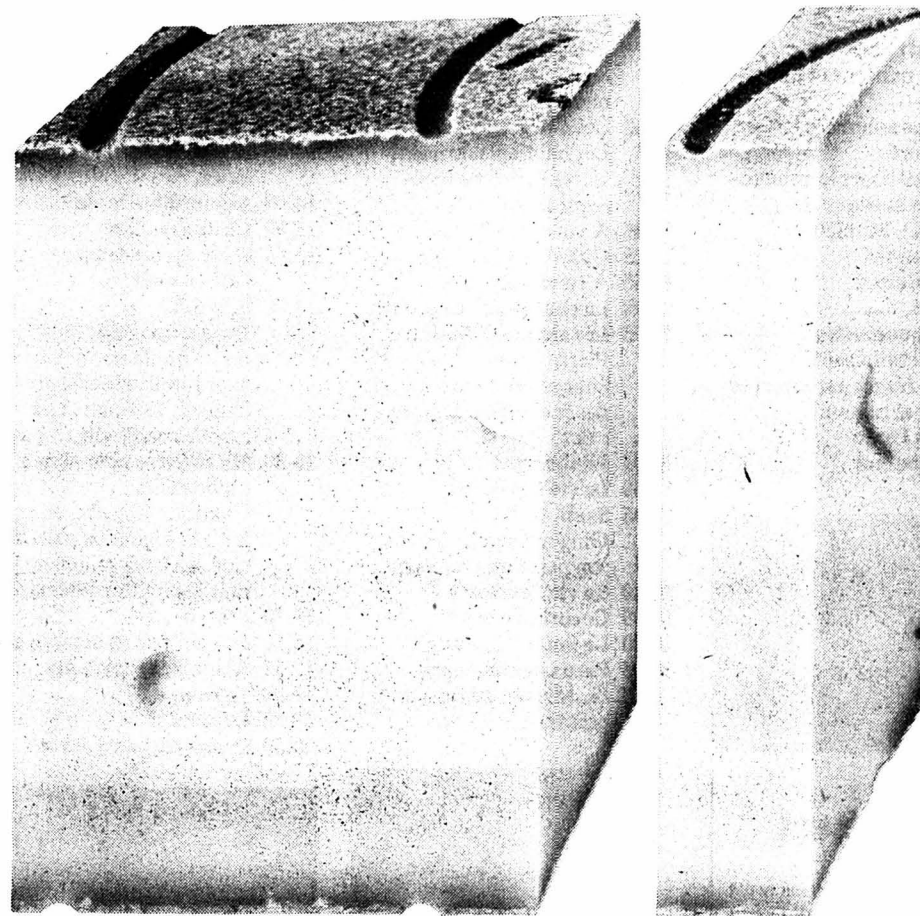
Union de Banques Suisses Banque Populaire Suisse	Crédit Suisse Banque Leu S. A.	Société de Banque Suisse Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois
Banques Cantoniales Suisses		
Yamaichi (Switzerland) Ltd. The Nikko (Switzerland) Finance Co., Ltd. Mitsubishi Finanz (Schweiz) AG	The Industrial Bank of Japan (Schweiz) AG Daiwa (Switzerland) Ltd.	Nomura (Switzerland) Ltd. Dai-Ichi Kangyo Bank (Schweiz) AG New Japan Securities (Switzerland) Co., Ltd.



Action Gruyère rainuré.

Pour le prix de ce morceau

ce morceau en plus.



Prix maximum autorisé: Fr. 1.50/100g
 La croûte du gruyère à prix réduit est rainurée.

Union suisse du commerce de fromage SA.

Sulder & Suter

OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons

1 trempieur
1 aide-mécanicien
1 mécanicien de précision

tout de suite ou date à convenir
 Faire offre ou se présenter à

Trempera SA Charles-Naine 36
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/26 04 22

Fabrique d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds cherche:

horlogères qualifiées

capables de travailler sur mouvements mécaniques très soignés, en atelier exclusivement.
 Date d'entrée: immédiate ou à convenir.

Faire offres sous chiffre JS 2547 au bureau de L'Impartial.

Coop La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons pour notre Centre Coop Etoile à La Chaux-de-Fonds

une vendeuse

pour le secteur alimentaire.

- date d'entrée le 3 mars 1986 ou à convenir
- travail à temps complet

pour notre Centre Coop de Bel-Air à La Chaux-de-Fonds

un jeune magasinier

pour différents travaux de manutention

- date d'entrée le 3 mars 1986 ou à convenir
- Veuillez adresser vos offres écrites à

Coop, service du personnel
 Rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/25 11 61

MANUFACTURE DE BOÎTES DE MONTRES
 de la place cherche pour entrée immédiate ou à convenir:

1 mécanicien faiseur d'étampes

Place stable.

Faire offre sous chiffre RM 2889 au bureau de L'Impartial, discrétion assurée.

HENRI PARATTE

HABILLEMENT DE LA MONTRE - 2336 LES BOIS

cherche

contrôleur technique

pour fabrication horlogère, possédant une bonne expérience ou des connaissances en mécanique et dessin industriel reconnues. Curriculum vitae exigé. Entrée à définir. Travail dans une ambiance sympathique et dynamique.

Prendre contact par téléphone au (039) 61 17 50 (interne No 33).

Portescap

Service du personnel



Notre division moteurs développe, fabrique et vend dans le monde entier des produits de haute technologie (moteurs à courant continu et pas-à-pas).
 Nous cherchons pour notre département Assurance de qualité un

contrôleur

qui, dans le cadre du département de fabrication Moteurs pas-à-pas et Escap système, aura pour tâches après formation spécifique

- le contrôle en cours de fabrication
- le contrôle final
- l'analyse des pièces défectueuses

Nous demandons:

- CFC de monteur en appareils électroniques ou formation équivalente
- aptitude à travailler de manière indépendante
- facilité pour rédiger des rapports techniques

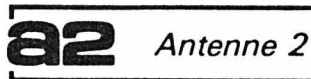
Nous offrons:

- avantages sociaux d'une grande entreprise
- horaire variable

Faire offres manuscrites au Service du personnel ou prendre rendez-vous auprès de M. R. Noverraz Portescap, rue Jardinière 157 - 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/21 11 41 int. 425.

jeudi

TELEVISION RADIO



- 12.00 Midi-public
- 13.25 Rue Carnot
L'inauguration.
- 13.50 Petites annonces
- 14.00 L'enfant qui aimait les loups
Film de R.W. Davison. L'aventure épique de la survie d'un enfant dans un monde sauvage. Durée: 90 minutes.
- 15.30 Petites annonces
- 15.40 A bon entendeur
Dose minceur et hydra-zine.
- 16.40 Petites annonces
- 16.50 Concert
34^e Concours international de musique de l'ARD, Munich.
- 17.45 Bloc-notes
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 4, 5, 6, 7...
Babibouchettes
- 18.10 Les Schtroumpfs
- 18.35 Mille francs par semaine
- 18.55 Journal romand
- 19.15 Dodu Dodo
- 19.30 Téléjournal

- 9.00 Régie française des espaces
- 11.15 Antiope 1
- 11.45 La une chez vous
- 12.00 Flash
- 12.02 Tournez... manège
- 12.30 Midi trente
- 12.35 Tournez... manège
- 13.00 Le journal à la une
- 13.50 Dallas
Le dossier rouge (2^e partie). Pam pense que JR veut faire accuser Cliff du meurtre de Julie Grey.
- 14.35 Les animaux du monde
Les habitants de nos rivières et de nos montagnes.
- 15.05 A votre service
- 15.25 Quarté à Vincennes
- 15.35 A cœur ou à raison
- 17.00 La chance aux chansons
- 17.25 Les années d'illusion
Pierre apprend qu'il est engagé pour entreprendre des recherches chirurgicales.
- 18.25 Minijournal
- 18.40 La vie des Botes
- 18.45 Santa Barbara
Ginger rappelle à Pete son passé peu reluisant.
- 19.10 La vie des Botes
- 19.40 Cocoricocoboy
- 20.00 Le journal à la une
- 20.35 Partis de campagne
G. Marchais face à la presse.

- 6.45 Télématin
- 10.30 Antiope vidéo
- 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2
- 11.35 La télévision des téléspectateurs
- 12.00 Midi informations Météo
- 12.08 L'académie des 9
- 12.45 Antenne 2 midi
- 13.30 La vallée des peupliers
Installés dans leur caravane, Françoise et Vassily écoutent les aveux de Christiane, qui leur raconte comment elle a assassiné Valenti et Graziella.
- 14.00 Aujourd'hui la vie
- 15.00 Châteauvallon
- 15.55 C'est encore mieux l'après-midi
- 17.30 Récré A2
Image, imagine; Mes mains ont la parole; Lulu et Lireli; L'école en bateau; Téléchat; Les mondes engloutis.
- 18.00 Ma sorcière bien-aimée
La brouille. Charlotte Kravitz, en pyjama et bigoudis, a décidé, au beau milieu de la nuit, de quitter son mari.
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 La trappe
- 20.00 Le journal
- 20.30 D'accord, pas d'accord

- 13.30 Ski acrobatique
Eliminatoires ballets dames et messieurs.
- 17.02 L'âge en fleur
La fiancée improvisée. En essayant d'éviter Michel, Marie manque le départ pour l'Opéra.
- 17.15 Télévision régionale
- 17.30 Edgar,
le détective cambrioleur
- 18.00 Télévision régionale
- 18.55 La panthère rose
- 19.00 Flash infos
- 19.05 Télévision régionale
- 19.35 Opération Condor
4^e épisode.
- 19.50 PMU
- 19.55 Les Entrechats
Marcel s'en va.
- 20.04 Jeux de 20 heures

- 9.30 Televideo
- 10.30 Gelosia
- 11.30 Taxi
- 12.05 Pronto... chi gioca?
- 13.30 Telegiornale
- 14.05 Pronto... chi gioca?
- 14.15 Quark
- 15.00 Cronache italiane - Cronache dei motori
- 15.30 Documentaire
- 16.00 Dinky Dog
- 16.15 Primiissima
- 16.55 Oggi al Parlamento
- 17.05 Magic
- 17.40 Tuttilibri
- 18.10 Grisu il draghetto
- 18.30 Italia sera
- 19.40 Almanacco del giorno dopo
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Buonasera Raffaella
- 23.20 TG 1-Notte

A VOIR

L'été 36, fête de la fraternité

A2, à 20 h 35

L'été 36 a été une véritable fête de la fraternité. Il a marqué l'histoire nationale française, et les annales ouvrières par l'étendue des conquêtes sociales. Ce fut assurément une véritable révolution culturelle.

C'est cela que Bertrand Poirot-Delpech a sans doute voulu exprimer dans son roman «L'été 36» dont Yves Robert a tiré un film en deux parties, qui démarre sur l'arrivée des premiers «congés payés» sous les jénétres du général Saint-Aubert, dans le parc d'un manoir breton.

La plus jeune femme de la famille, Victoire, ne tarde pas à être séduite par un bel ouvrier que l'on surnomme «Gabin». Mais en même temps, elle ne reste pas indifférente à Alexis, qu'elle croit de son monde. On lui a présenté le jeune homme comme un prince russe mais en réalité il est juif et il a fui l'Allemagne et ses persécutions. Toute l'intrigue se déroule sur fond d'antisémitisme, de complots «cagoulaards» avec, en filigrane, la guerre d'Espagne et la montée du nazisme en Allemagne. On se sent bien: le deuxième grand conflit mondial est proche. Mais l'amour se moque bien de tout.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, «L'été 36» n'est pas une œuvre sur le Front Populaire.

«Ce n'est pas un roman «sur» quoi que ce soit, souligne son auteur Bertrand Poirot-Delpech. L'intérêt d'un roman, je crois, c'est de montrer des gens qui se modifient, notamment sous l'effet des événements. La guerre a trop servi. 36 a inspiré le cinéma et la chanson mais peu de romans. Or, c'est une période intense: le monde ouvrier sort de terre, les possédants n'en croient pas leurs yeux. La guerre éclate en Espagne, prélude à l'autre...»

Le romancier d'ailleurs affirme qu'il n'a voulu établir aucun rapport entre cette époque et les élections, présidentielles et législatives de mai 1981.

«En 36, précise-t-il, les travailleurs rattrapent un immense retard social dans une Europe menaçante. En 81, il s'agissait d'ajustements dans un environnement pacifique. Pas de quoi retrouver le même élan lyrique! La seule ressemblance, et on s'en passerait, c'est une même montée du racisme au cours des deux époques. L'Arabe aujourd'hui, a remplacé le juif dans la vieille xénophobie françaises.»

Le romancier a été enchanté de la transposition de son œuvre à l'écran et il n'hésite pas à dire que le film d'Yves Robert est meilleur que son roman. Il en a signé les dialogues et cosigné le scénario avec le réalisateur.

«Les règles du spectacle, remarque-t-il, obligent à plus de logique dans l'action et les personnages. Yves Robert et moi, nous nous complétons, dans le même amour de cette époque. A lui la tendresse! A moi la satire! Lui les images et moi les mots. Ensemble la chanson!» (ap)

Divers

Suisse italienne

- 9.00 TV scolaire
- 10.00 Les reprises
- 16.00 Téléjournal
- 16.05 TTT
- La famille Mayer
- 17.45 TSI jeunesse
- 18.45 Téléjournal
- 19.00 Le quotidien
- 20.00 Téléjournal
- 20.30 Il segreto della vecchia signora, téléfilm.
- 22.00 Téléjournal
- 22.10 Practical English in Practice
- 22.35 Il caso Maurizio
Téléfilm de T. Kottula.
- 23.45 Téléjournal

Suisse alémanique

- 13.55 Bulletin - Télétexte
- 14.00 Les reprises
- 16.10 Téléjournal
- 16.15 Rendez-vous
- 17.00 Ski acrobatique
- 17.45 Gutenacht-Geschichte
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Sport actif
- 18.30 Karussell
- 19.00 Actualités régionales
- 19.30 Téléjournal - Sport
- 20.05 Matto regiart
Film de L. Lindtberg.
- 21.45 Téléjournal
- 22.00 Miroir du temps
- 22.20 Heimat
(chaîne romande).
- 22.45 Svizra rumantscha
- 23.30 Sport
- 23.40 Bulletin de nuit

Allemagne 1

- 16.00 Téléjournal
- 16.10 Possibilités sans limites
- 16.55 Tom Sawyer, série.
- 17.20 Kein Tag wie jeder andere
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Votum:
Das Fernseh-Hearing
- 21.05 Lieder des quatre saisons
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Tatort
- 0.35 Téléjournal

Allemagne 2

- 16.00 Informations
- 16.05 Crète, origine de l'Europe
- 16.35 Der Stein des Marco Polo
- 17.00 Informations régionales
- 17.15 L'illustré-télé
- 17.45 La panthère rose
- 18.20 Teufels Grossmutter
- 19.00 Informations
- 19.30 Show & Co, mit Carlo
- 21.00 Magazine de la santé
- 21.45 Journal du soir
- 22.05 Accroissement de la CEE
- 22.50 Der Erfinder
Film de K. Gloor.
- 0.25 Informations

Allemagne 3

- 18.00 Rire et sourire
- 18.35 D' Snuggles
- 19.00 Journal du soir
- 19.25 Das Sandmännchen
- 19.30 Jamaica Inn
- 20.25 Artisanat et art
- 20.55 Visite d'atelier
- 21.45 Invité

A 20 h 10 Temps présent

De l'or en graines. Au début du siècle nous nous nourrissions avec mille cinq cents espèces de végétaux. Aujourd'hui, nous n'en utilisons plus que trente. Un exemple précis: les pommes. Il y a vingt ans, les ménagères avaient le choix entre deux cents variétés. Aujourd'hui, il n'en reste plus que trente.

Photo: un champ de millet. (tsr)

21.15 Dynasty

La dernière ligne droite. Amanda suspecte Alexis d'être à l'origine de l'arrivée du prince Michael.

22.05 Téléjournal

22.20 Heimat
Le front arrière (1943); Les soldats de l'amour (1944).

0.20 Dernières nouvelles
Bulletin du télétexte.



A 21 h 50 Maître du jeu

Série avec Dyan Cannon, Harry Hamlin, Ian Charleson, etc. Une femme d'affaires, à la tête d'un grand trust international, raconte l'histoire de sa famille. Le récit se déroule sur plus d'un siècle, commence dans les mines de diamants d'Afrique du Sud, se poursuit dans les ruelles de Paris, puis dans les gentilhommières anglaises pour s'achever en Amérique.

23.05 Une dernière
23.20 C'est à lire



A 20 h 35 L'été 36

1^{re} partie. Téléfilm d'Yves Robert, avec Christian Clavier, Anaïs Jeanneret, Jean-Pierre Bouvier, etc. En 1936, année charnière, prélude au désastre de 1940. Une évocation de la France profonde vue à travers le portrait de personnages issus de milieux sociaux opposés.

Photo: Anaïs Jeanneret et Christian Clavier. (a2)

22.15 Résistances
23.30 Edition de la nuit
23.55 Bonsoir les clips

RADIOS

La Première

Informations toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et 6.30, 7.30, 12.30, 17.30, 18.30 et 22.30. 9.05 Petit déjeuner. 12.30 Midi première. 13.15 Interactif. 17.05 Première édition. 17.35 Les gens d'ici. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Label suisse. 20.30 Vos classiques préférés. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Paroles de nuit: Plumards, de Cheval, de Groucho Marx. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

9.05 Séquences. 10.00 Points de repère. 10.30 Les mémoires de la musique. 11.00 Idées et rencontres. 11.30 Refrains. 12.05 Musimag. 13.35 Un sucre ou pas du tout? 14.05 Suisse musique. 16.00 Silhouette. 16.30 Cadences 16/30. 17.30 Magazine 86. 18.30 JazzZ. 20.30 Orchestre de chambre du Wurtemberg, en direct du Grand Casino de Genève. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

9.00 Palette. 12.00 Rendez-vous. 14.00 Mosaïque: entretien avec Marc Surer. 14.30 Le coin musical. 15.00 Gedankenstrich. 15.20 Nostalgie en musique. 16.30 Le club des enfants. 17.00 Welle eins. 19.15 Sport-télégramme. Musique populaire sans frontières. 20.00 Z.B.. 22.00 Cours de français. 22.30 Programme musical d'A. Harder. 24.00 Club de nuit.

France musique

9.20 Le matin des musiciens. 12.10 Le temps du jazz: Sidney Bechet. 12.30 Orchestre national de France. 14.02 Repères contemporains. 15.00 Les chants de la terre. 15.30 Après-midi de France musique. 19.12 Interlude. 19.30 Rosace. 20.04 Jazz d'aujourd'hui. 20.30 Ensemble de l'itinéraire: œuvres de Giraud, Murail, etc. 23.00 Les soirées de France musique.



Littoral et Val-de-Ruz FM 90.4, Vidéo 2000 103.2, Basse-Areuse 91.7, Coditel 100.6

- 6.00 Biscottes et café noir
- 7.00 Journal
- 8.00 Titres - Revue de presse
- 8.35 Naissances - Espace 5
- 11.30 Déjeuner-show
- 12.00 Les titres du journal
- 12.15 Journal, Magazine, Jeu
- 13.00 Dédicaces
- 14.30 2000 et un après-midi
- 17.30 Eglises-Actualités
- 18.00 Les titres du journal
- 18.02 Magazine culturel
- 19.00 Journal
- 19.15 Les hommes aiment les brousses
- 20.30 Science-Fiction
- 21.00 Transmusique

Belle de jour: un des meilleurs films de Buñuel

FR3, à 20 h 35

Luis Buñuel avait pourtant décidé de ne plus tourner que les sujets qu'il aurait lui-même choisis quand, on ne sait trop pourquoi, il se laissa tenter par la proposition des frères Hakim qui lui proposaient d'adapter «Belle de jour», un roman de Joseph Kessel. Buñuel, qui affirmait détester le roman, manifesta sa morosité tout au long du tournage et même encore bien après. Pourtant, «Belle de jour» demeure un des meilleurs films du réalisateur, en tout cas un de ses plus gros succès commerciaux.

Peut-être est-ce dû au caractère érotique du film qui, bien qu'ayant beaucoup «vieilli» en ce domaine en 20 ans, ne convient toujours pas aux jeunes téléspectateurs.

On y conte en effet l'histoire de Séverine, jeune femme en apparence heureuse avec son mari, Pierre, chirurgien. Hélas! Séverine n'a pas trouvé auprès de Pierre la satisfaction physique qu'elle attendait... De plus, elle est sujette à des cauchemars et à des fantasmes qui l'obsèdent.

Apprenant qu'une de ses relations fréquentes une maison de rendez-vous, Séverine décide de l'imiter. Elle devient ainsi une des pensionnaires de Madame Anaïs qui tient une «maison» clandestine. Et comme elle ne peut y consacrer que ses après-midi, elle est «Belle de jour» pour les clients...

Buñuel n'est pas tombé dans le piège qui aurait consisté à réaliser un film sulfureux, décrivant avec complaisance les agissements d'une femme frustrée se livrant à des délirés érotiques. A travers sa caméra, l'histoire de «Belle de jour» devient également une étude assez sévère du milieu de Séverine, sans que l'on y condamne de façon simpliste une certaine société où l'on ne vivrait que dans le luxe, l'oisiveté et le sexe.

C'est donc à une comédie de mœurs que nous avons affaire, teintée, comme toujours chez Buñuel, d'une bonne dose d'humour noir. Mais il ne faut pas pour cela négliger le personnage de Séverine, remarquablement analysé par Catherine Deneuve qui a réalisé ici une des meilleures compositions (et une des plus difficiles!) de sa carrière. (ap)

note brève

Ma sorcière bien-aimée

Après «Anna et le roi», A2 rediffuse une autre série tout aussi vieillotte, «Ma sorcière bien-aimée» (tous les soirs à 18 h.). Une preuve de nostalgie? En tous les cas, maman (Agnes Moorehead) et sa fille (Elisabeth Montgomery), toutes deux sorcières de charme, n'ont cessé d'ennuyer le pauvre époux normal et terre à terre (Dick York) avec leurs tours machiavéliques. Bien sûr, l'âge se fait sentir. Les trucages sont désuets mais l'idée reste bonne et amusante, car le thème de la belle-mère enjouiveuse est immortel. Le tout est très «Made-in-USA», avec look des années cinquante et couleurs un peu pâlies, mais change agréablement des séries actuelles aux sujets pas forcément meilleurs. (cat. gr.)